

Dominique CHEVALIER
Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches
Université de Paris I

***Musées et musées-mémoriaux urbains consacrés à la Shoah :
mémoires douloureuses et ancrages géographiques.
Les cas de Berlin, Budapest, Jérusalem, Los Angeles,
Montréal, New York, Paris, Washington.***

tome 1 : Rapport de synthèse



Jury :

Maria GRAVARI-BARBAS, Professeure, Université de Paris 1, garante
Christian GRATALOUP, Professeur, Université de Paris 7
Robert HERIN, Professeur émérite, Université de Caen
Isabelle LEFORT, Professeure, Université de Lyon 2
Denis PESCHANSKI, Professeur, Université de Paris 1
Vincent VESCHAMBRE, Professeur, École Nationale Supérieure d'Architecture Lyon

Soutenu le 20 novembre 2012

À Louisa, Boris et Saphia

À Hortense et Hugo

À Nathanaël

Nous sommes des héritiers, cela ne veut pas dire que nous avons ou que nous recevons ceci ou cela, que tel héritage nous enrichit un jour de ceci ou de cela, mais que l'être de ce que nous sommes est d'abord héritage, que nous le voulions et le sachions ou non.

Jacques Derrida in *Spectres de Marx*, Editions Galilée, Paris, 1993, p 94.

*Telle est ma quête
Suivre l'étoile
Peu m'importent mes chances
Peu m'importe le temps
Ou ma désespérance
[...]*

Jacques Brel *La quête*

L'on voudrait un mot, un nom ; l'on voudrait rugir : voilà la solution, voilà d'où naquit mon tracas. L'on voudrait pouvoir bondir, sortir du sibyllin, du charabia confus, du mot à mot gargouillis. Mais l'on n'a plus aucun choix : il faut approfondir jusqu'au bout la vision.

Georges Perec in *La disparition*, L'imaginaire, Gallimard, 1969, p. 42.

Remerciements

Qu'il me soit permis de commencer ce premier volume de l'Habilitation à Diriger des Recherches par une série de remerciements envers les personnes qui, au fil des ans, ont contribué à construire mon cheminement intellectuel.

Pour commencer, je n'aurais pu mener à bien ce travail d'HDR si je n'avais bénéficié d'un semestre sabbatique, de septembre 2011 à février 2012. Ma sincère gratitude va donc à l'Université Lyon 1 Claude Bernard, et à l'IUFM de Lyon pour la confiance qu'ils m'ont prodiguée à travers l'octroi de ce congé. Semblablement, les membres du laboratoire LISST-Cieu (UMR 5193) auquel j'appartiens maintenant depuis une dizaine d'années ont toujours témoigné d'un intérêt grandissant, propice à l'activité de recherche, et j'ai pu bénéficier du soutien de ses directeurs successifs, les Professeurs Jean-Paul Laborie, Marie-Christine Jaillet, Denis Eckert et, aujourd'hui, Olivier Pliez. Qu'ils soient assurés de ma reconnaissance.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à Maria Gravari-Barbas, garante de ce travail. L'intérêt qu'elle lui a porté, depuis notre première rencontre au colloque *Patrimoine culturel et désirs de territoires*, à Nîmes, en février 2010, et la confiance qu'elle m'a témoignée depuis, me touchent sincèrement. Merci également à Christian Grataloup, Robert Hérin, Isabelle Lefort, Denis Peschanski et Vincent Veschambre. Leur présence dans ce jury d'habilitation m'honore.

Plusieurs personnes ont relu ce volume. Il m'est agréable, aujourd'hui, de leur adresser les remerciements qui s'imposent. J'espère n'oublier personne. Chaleureux remerciements donc à Antoine Coppolani, Michelle Zancarini-Fournel, Gilles Boyer, Yann Calbérac, Jean-Paul Laborie et Médéric Chauvin, pour leur lecture attentive. Leurs commentaires ont toujours été précieux.

Je ne serais pas ici sans les personnes qui ont infléchi, consciemment ou non, mon parcours. Qu'elles en soient toutes très chaleureusement remerciées, y compris celles dont les noms n'apparaissent pas ici. À ce titre, je n'oublie pas les divers collègues d'écoles primaires, notamment de l'école Marie Curie à Montpellier, où j'ai enseigné pendant de nombreuses années. Je pense à Nicole Roméro qui m'a par la suite amicalement ouvert les portes de sa classe et de son école, dans le quartier du Petit Bard, lorsque je me suis intéressée à cet espace

de relégation. Je pense également aux collègues de Lyon : Michelle Zancarini-Fournel, qui m'a, entre autre, associée à cette belle aventure de la Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur littéraire à l'École normale supérieure de Lyon ; Gilles Boyer, avec lequel j'ai partagé deux sessions de Capes à Châlons-en-Champagne et un séminaire à Yad Vashem ; Patrick Blancodini, co-locataire parmi d'autres de deux gîtes à proximité de Châlons-en-Champagne (Capes, toujours) ; Pascal Clerc et Vincent Porhel, avec lesquels j'ai parcouru une bonne partie de l'Union européenne dans le cadre d'une recherche Comenius sur l'enseignement de l'Europe (et qui m'ont souvent prêté main forte pour porter une valise (sur)chargée car un autre déplacement succédait à celui-là, sous des climats et pour des motifs généralement différents, ce qui nécessitait de nombreux ajustements). Ces collègues sont aujourd'hui indiscutablement bien davantage des ami-e-s que des collègues. Et puisque, rédigeant ces lignes, mon esprit vagabonde vers des lieux où travail et amitié se conjuguent, je tiens à adresser des clins d'œil conviviaux aux « amis franco de port » du Capes ; elles et ils se reconnaîtront. Les conversations, personnelles et scientifiques (autour d'une excellente *caponata* par exemple, merci Thierry !) ont sans aucun doute (également) nourri mes réflexions.

La géographie que je pratique repose essentiellement sur un travail de terrain qui privilégie observations et entretiens. Les paroles des différents acteurs ont toujours été privilégiées car elles se situent au carrefour de la construction des connaissances, quotidiennes et théoriques. De ce point de vue, mon approche se veut volontiers phénoménologique ; elle se trouve fondée sur les expériences du sujet et sur l'idée qu'il n'existe aucune possibilité d'étudier objectivement l'espace, la réalité ou le monde, en dehors de l'expérience qu'en ont les personnes concernées, femmes et hommes, jeunes et adultes. *Ma* géographie se trouve donc semée de nombreux terrains à la fois thématiques et géographiques. Les espaces étudiés varient selon les centres d'intérêt, les objets de recherche, et les échelles qui s'y réfèrent ; mais à chaque fois, la parole des acteurs s'est trouvée amplement sollicitée. La pratique des terrains s'inscrit dans des expériences au cours desquelles se fabriquent le sens et les savoirs géographiques. Bernard Kayser, fondateur, avec le sociologue Raymond Ledrut, de mon laboratoire, le *Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines*, ne clamait-il pas, de manière quelque peu provocante, « Sans enquête, pas de droit à la parole ! »¹ ?

¹ Bernard KAYSER, « Sans enquête, pas de droit à la parole », *Hérodote*, n°9, pp. 6-18. Il s'agit d'un slogan emprunté au *Petit livre rouge* du président Mao Tsé Toung.

En conséquence, ma dette s'avère immense envers les personnes rencontrées qui ont accepté de parler, d'échanger, d'expliquer, ou de répondre aux divers et nombreux entretiens auxquels je les ai conviés, au fil de mes champs d'intérêts successifs : responsables et personnels des différents musées consacrés à la Shoah, enseignantes et élèves de l'école Joseph Delteil du Petit Bard, vigneron de Saint Georges d'Orques et de Pézenas, touristes installés confortablement sur la plage de Villeneuve-les-Maguelonne, maires et conseillers municipaux des petites communes limitrophes de Montpellier mais aussi de Balagne, acteurs culturels et élus montpelliérains, commerçants, client-e-s du marché du Plan Cabane, usagers, habitants du centre ville et du périurbain... J'en oublie forcément. Un grand merci, y compris à toutes et tous ces oublié-e-s. Ma reconnaissance leur est acquise.

Enfin, j'adresse d'affectueux et chaleureux remerciements à mes enfants, ma mère, mes sœurs, ma famille au sens large, mes ami-e-s, mes proches, et à Francis-Dominique qui malheureusement ne lira pas ces lignes,.

Une pensée singulière et une attention toute spéciale à Antoine, pour sa (co)présence et sa tendre complicité de chaque instant.

Introduction

Voici venue l'heure de retracer un itinéraire et de porter un regard réflexif sur des travaux antérieurs. Il s'agit bien de rendre compte d'un parcours, d'une aventure intellectuelle et scientifique. Perspective enthousiasmante, car il s'agit là d'une étape clef, d'une escale formatrice dans une carrière, voire dans une vie. Mais aux premiers instants de cette réflexion introspective, une première contrariété surgit, quelque peu angoissante : jusqu'à quel point l'expression d'un intime est-elle autorisée ? Et le prime empressement à regarder dans le rétroviseur de sa trajectoire faiblit, laissant place à un désagréable sentiment de *double bind* : d'un côté se soumettre à une autodiscipline d'« ego-histoire » qui permet de préciser véritablement d'où l'on parle, de clarifier ce et ceux qui nous ont co-construit et éventuellement contribuer à fournir un outil à de futures recherches en sciences sociales² ; d'un autre côté, respecter les recommandations du CNU qui invite à ne pas tomber complaisamment dans l'« égo-géographie ». Comment gérer ces injonctions paradoxales ? Comment restituer et conjuguer la part de l'improvisation et du hasard à celle d'une stratégie de recherche ? Comment rendre cohérent un parcours qui, bien trop souvent, ne l'a pas forcément été ? Pierre Bourdieu a dénoncé cette illusion biographique : la vaine volonté de donner du sens, de rendre raison, de dégager une logique, à la fois prospective et rétrospective³. Osons, à notre tour, l'incitation exprimée par Yves Lacoste dans un numéro d'Hérodote : « Ego-histoire » disent [...] les historiens. Et pourquoi pas les géographes ? »⁴. Car finalement la rédaction du parcours scientifique de l'Habilitation à Diriger des Recherches constitue un des rares moments où les universitaires ont l'opportunité de dire « d'où » ils ou elles parlent. Alors, jusqu'à un certain point, jouons franc jeu (franc je/eux).

Je dois donc d'emblée ici faire un aveu : la trajectoire que je vais développer est chaotique, non rectiligne. À la différence de nombreux et nombreuses collègues, je ne puis présenter un parcours classique de type classes préparatoires, agrégation, ATER, puis Maître

² Un projet d'ANR, présenté par Patrick Garcia et l'*Institut d'Histoire du Temps Présent* propose d'étudier la fabrique des sciences humaines et sociales à travers l'analyse de ces itinéraires intellectuels et discours produits par différentes générations d'acteurs du champ scientifique à direction de leurs pairs.

³ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », dans *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Points Essais, 1994, p. 82.

⁴ Yves Lacoste, « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique », *Hérodote*, 2008/3 n° 130, p. 17-42.

de Conférences. À la sortie du lycée, devenir universitaire ne faisait pas partie de mon horizon mental. C'est donc cet itinéraire fait de chemins de traverses que je vais commenter, à travers divers chapitres, inégaux en taille. Ce plan est sans doute imparfait. Il répond à un choix, assumé, de présenter comment ce parcours scientifique coïncide avec des enchaînements, aléatoires, essentiellement liés aux temporalités, aux rencontres et aux opportunités. C'est la raison pour laquelle je commencerai par une première partie essentiellement chronologique, présentant les années qui s'étendent entre le Baccalauréat et le Doctorat. Cette période correspond à la fois à mes pérégrinations et à mes premiers pas dans la recherche. Il s'agit d'un temps de maturation fondamentale pour la compréhension de cet itinéraire. Dans un second chapitre, je détaillerai l'ensemble de mon parcours d'enseignante, de mes premières années dans l'enseignement primaire jusqu'à maintenant. Puis je reviendrai, dans un troisième chapitre, aux activités de recherche, mais cette fois-ci à travers mes expériences d'enseignante-chercheuse. La posture n'est dès lors plus celle des « premiers pas », bien qu'elle en hérite en partie. Enfin, je conclurai ce travail sur des perspectives d'avenir.

Chapitre Un
Du Baccalauréat au Doctorat

Du Baccalauréat à la Licence : entre hésitations et engagements

C'est en juin 1981 que j'obtins le Baccalauréat, quelques semaines après l'élection de François Mitterrand à l'élection présidentielle. J'avais été active pendant la campagne électorale, et mes engagements dans divers mouvements sociaux, féministes et écologistes, n'avaient pas été propices au bachotage. Devant l'irrégularité de mes résultats, le dernier conseil de classe avait tenu à réserver son jugement ; je devais faire mes preuves. Et voilà, les preuves étaient faites ; alors que les déménageurs entassaient les dernières affaires de notre maison familiale dans le camion de déménagement⁵, je fêtais la présence de mon nom sur la liste des reçus. Un Bac B, décroché à Limoges, au lycée Gay-Lussac (Gay-Lu pour les habitué-e-s). Mon enseignante de Sciences Économiques et Sociales m'avait conseillé de travailler le concours d'entrée à Sciences Po, mais je n'avais pas suivi sa précieuse suggestion. J'étais pressée d'en découdre avec ce que j'estimais être la « vraie vie ». Le destin s'était déjà quelque peu chargé de me bousculer, et les études ne me semblaient pas appropriées à la rage de vivre qui m'habitait. Les petits boulots se succédèrent, dans le Midi de la France où des raisons sentimentales m'avaient amenée : démarchage à domicile, animatrice dans les cantines de quelques écoles montpelliéraines, puis vendeuse, dans la très belle librairie *Vents du Sud* d'Aix-en-Provence, au rayon « Littérature jeunesse ».

Sans en avoir pleinement conscience, nous étions encore plusieurs à vivre dans les traces du « Moment 1968 »⁶. Assez logiquement, une utopie de vie plus ou moins communautaire dans les Alpes de Haute Provence succéda à un mode de vie jugé trop urbain et trop conformiste. Un rêve d'*Homo baba nostalgicus ruralis*, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Martin⁷. Une vie insouciant et pratiquement autogestionnaire, à carder la laine des brebis voisines, à lire, chanter et jardiner un vaste potager biologique succéda donc à l'expérience de la librairie aixoise. C'est dans cette *Maison bleue*, « peuplée de cheveux longs, de grands lits et de musique, peuplée de lumière et peuplée de fous⁸ », près de Mane, que je devins maman. J'avais vingt ans, et c'était le bonheur.

⁵ Nous étions installés à Limoges depuis quatre années, mais suite à une promotion professionnelle, mes parents et mes sœurs partaient s'installer à Bourges.

⁶ Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Le moment 68 : une histoire contestée*, Paris, Le Seuil, 2008, 313p, et Michelle ZANCARINI-FOURNEL et Christian DELACROIX, *1945-2005. La France du Temps Présent*, Chapitre VII : « Le moment 1968 et ses traces », p. 367, Joël CORNETTE (Dir.), Belin, 2010, 652p.

⁷ Jean-Pierre MARTIN, *Sabots suédois*, Fayard, 2004, 248p, p. 13.

⁸ En référence aux paroles de la chanson « La Maison Bleue », de Maxime LE FORESTIER, 1973.

C'est à mon père que je dois une prise de conscience finalement salutaire. Mes parents, qui ne goûtaient que très peu mes choix de vie, nous avaient rendu visite pour quelques jours. C'était la période de récolte des pommes de terre. Sous le soleil provençal, il m'aida dans cette tâche. Sans acrimonie, peut-être même sans un regard, il me fit remarquer que le rendement s'avérait faible, au regard de la qualité du sol... Et que les études me donneraient vraisemblablement des résultats bien plus satisfaisants. Ce fut un déclic. À la rentrée qui suivit, j'étais inscrite à l'Université Paul-Valéry de Montpellier, dans un cursus Histoire-Géographie. Études et petits boulots pendant deux ans pour financer mes études, le temps d'obtenir le DEUG en juin, et le concours d'entrée à l'École normale en septembre⁹.

J'avais un métier, institutrice, et j'étais désormais sur des rails. Je décidai néanmoins de poursuivre les études en double licence, histoire et géographie, en tant qu'étudiante non-assidue, tout en suivant les cours obligatoires à l'École normale. Mais c'est finalement la géographie qui emporta mon adhésion. Je pouvais suivre les cours du mercredi matin, et quelques cours qui avaient lieu pendant les vacances scolaires non universitaires. J'avais été fascinée par les cours que donnait le Professeur Raymond Dugrand, en géographie urbaine. Avant l'heure, il avait inventé le concept du jeu *Simcity*. Le partiel sur lequel nous fûmes évalués reposait en effet sur quelques données physiques, démographiques, économiques et géopolitiques d'une ville moyenne. En fonction de ces paramètres, il fallait proposer des projets urbanistiques, penser et aménager la ville en définissant des zones de construction (quartiers résidentiels, industriels, commerciaux), et des infrastructures indispensables (hôpitaux, écoles, réseaux de transport)... Je me souviens que la dernière phrase de l'énoncé reposait sur l'avertissement suivant : ne pas oublier que le maire de cette commune souhaite être réélu aux prochaines élections municipales. Sans fausse modestie, je dois bien reconnaître que l'excellente note obtenue à ce partiel décida largement de mon choix : après la licence, je continuerai en géographie urbaine.

⁹ Le concours avait lieu en septembre, et depuis 1985, le recrutement se faisait post-DEUG. La formation professionnelle, rémunérée, se faisait ensuite en deux ans, à l'École normale.

De la Maîtrise au Doctorat : les premiers pas en recherche urbaine

Le choix de la Casbah d'Alger comme terrain

C'est en option « Monde Arabe », sous la direction du Professeur Jean-Marie Miossec, que je m'inscrivis en Maîtrise. Mon intérêt se porta rapidement sur la ville d'Alger, et plus particulièrement sur sa médina¹⁰. Accrochée à la colline qui surplombe la baie d'Alger, la vieille ville algéroise me sembla tout à la fois symbole, source de conflits, et héritage... Héritage certes enrichissant sur le plan patrimonial, mais particulièrement embarrassant et coûteux au niveau de l'aménagement.

La Casbah d'Alger, qui sera par la suite inscrite sur la liste du patrimoine mondial en décembre 1992, se compose de la Casbah proprement dite, c'est-à-dire la forteresse, et de la vieille ville d'El Djazaïr, située entre ce fort et le bord de la mer. Au moment où j'entrepris ce travail de maîtrise, elle s'étendait sur une trentaine d'hectares, dans un site original et accidenté (cent dix-huit mètres de dénivellation), où s'agglutinaient mille sept cents maisons et environ cent mille habitants, c'est-à-dire une densité parmi les plus fortes au monde. La Casbah a joué et continue de jouer un rôle complexe et contrasté dans l'agglomération algéroise. D'une part ses caractéristiques historiques et spatiales uniques font de cet ensemble un emblème de la citadinité et un haut lieu identitaire¹¹ particulièrement significatifs aux yeux de la population algérienne. Mais d'autre part la vétusté de ses bâtisses et la marginalisation de sa population suscitent des sentiments de rejet. Ce délabrement est aujourd'hui flagrant.

Alors que l'explosion sociale d'Octobre 1988 secouait les rues d'Alger, je soutenais mon mémoire *Évolution et structures de la Casbah d'Alger* dans les locaux de l'Université Paul-Valéry. Ces premiers pas en recherche urbaine s'effectuèrent à l'occasion de missions accomplies au cours de plusieurs périodes correspondant à des vacances scolaires. Ils m'apparaissent aujourd'hui fondamentaux car ils vont révéler mon attachement pour le travail « de terrain » en tant que pratique *et* espace¹² et en tant que méthode *et* savoir-faire¹³. Mais, au

¹⁰ Dans le cas d'Alger, Casbah et médina évoquent le même espace.

¹¹ Après avoir joué un rôle important sans la résistance durant la guerre d'indépendance (1954-1962), elle constituera par la suite un refuge pour les islamistes pendant la décennie noire (1991-2000).

¹² Cf le travail de Doctorat, sur ce sujet, de Yann CALBERAC, (2010). *Terrains de géographes, géographes de terrain. Communauté et imaginaire disciplinaires au miroir des pratiques de terrain des géographes français du XXe siècle*. Thèse de doctorat en géographie dirigée par Isabelle Lefort (Université Lumière Lyon 2). 2 volumes (392 p et 400 p), 2010, et un film *Ce qui fait terrain - Fragments de recherches* (52 minutes). Le volume principal est disponible en ligne : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00551481/fr/>

¹³ Cf Anne VOLVEY (2003), « Terrain », in Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (Dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp. 904-905.

départ, je dois bien l'avouer, ce travail de terrain et d'enquêtes m'effrayait quelque peu. Je n'étais pas très à l'aise dans la posture d' « étudiante française » dans ce haut lieu de résistance durant la guerre d'indépendance. Et puis ma présence dans la médina me paraissait trop visible, elle n'allait pas de soi. D'ailleurs, je n'étais pas la seule à le penser puisqu'on me demanda à plusieurs reprises ce que, précisément, je faisais là. À cette occasion, alors que je déclinais mon identité et la raison de ma présence, j'appris qu'un homonyme, Jacques Chevallier, fut maire d'Alger, de 1953 à 1958. En 1964, il fut d'ailleurs l'un des premiers Français à acquérir la nationalité algérienne après l'indépendance du pays. Il avait manifestement été un maire apprécié, et bien que je démentisse tout lien de parenté, j'eus parfois l'impression que son aura m'accompagnait et que les regards portés sur ma présence en étaient quelque peu modifiés.

Pour faciliter les rencontres et contrôler cette appréhension qui parfois me décourageait, j'avais opté pour des enquêtes à questions relativement fermées, nécessitant des réponses brèves. Je m'appliquais alors à suivre scrupuleusement la grille de ces questionnements. Progressivement plus à l'aise, je parvins à m'extraire de l'aspect prescriptif de cette approche. Au total, quarante-huit personnes furent enquêtées, majoritairement des femmes (trente-trois mères de familles, sept femmes célibataires; six pères et deux hommes célibataires). Plusieurs raisons expliquent sans doute cette prédominance féminine dans l'échantillon des personnes rencontrées. Je suis moi-même une femme, j'étais accompagnée d'une jeune traductrice arabe¹⁴, et sans doute étions-nous plus à l'aise avec les autres femmes. Par ailleurs, j'étais enceinte de mon fils lors de la principale période d'entretiens qui se déroula lors de l'été 1988. Mon ventre arrondi, et, parfois, la présence de ma fille aînée âgée de cinq ans facilitaient grandement les contacts avec les femmes de la médina. Ajoutons aussi que les enquêtes, effectuées pendant la journée, rendaient propices les rencontres avec les femmes restées à la maison.

¹⁴ D'une manière générale, les personnes âgées parlaient assez couramment le français. En revanche, les plus jeunes ne parlaient qu'arabe. L'arabisation de l'enseignement avait été une priorité assez précoce après l'indépendance. Pour pallier la pénurie de professeurs, des milliers d'enseignants furent recrutés en Égypte et en Syrie, ce qui suscita d'ailleurs de nombreuses controverses dans le milieu enseignant algérien. Une ordonnance de 1976 sur l'école fondamentale imposa l'enseignement du français seulement à partir de la quatrième année. En 1974 l'arabisation de l'enseignement primaire était achevée et celle du secondaire était en bonne voie. Au moment où ce travail a été réalisé, il était évident que cette politique d'arabisation avait réussi. Seuls les enfants des élites parlaient couramment le français.

Présentation de ce premier travail

Dans la première partie de ce travail, j'avais identifié les évolutions spatiales, les transformations sociales, les diverses fragmentations et leurs incidences sur les tissus urbains, au cours des deux grandes périodes décisives que sont la colonisation puis la décolonisation. Dans un second temps, à partir des questionnaires et des divers diagnostics qui en résultaient, l'analyse plus fine interrogeait les conséquences des nouvelles formes de mobilité et les transformations du tissu urbain sur les processus d'identification au quartier, à la Casbah dans son ensemble, voire plus globalement à Alger. Pour cela, j'avais identifié et retenu quatre îlots, en fonction d'un gradient public/privé axé sur leur connectivité au réseau viaire.

Le premier îlot se situait dans la partie la plus basse de la médina, maintes fois remaniée au cours des cent cinquante dernières années. Les fonctions administratives, commerciales et artisanales y restaient toujours dominantes et la modification du tissu urbain avait permis l'installation précoce de certains équipements tels que le gaz.

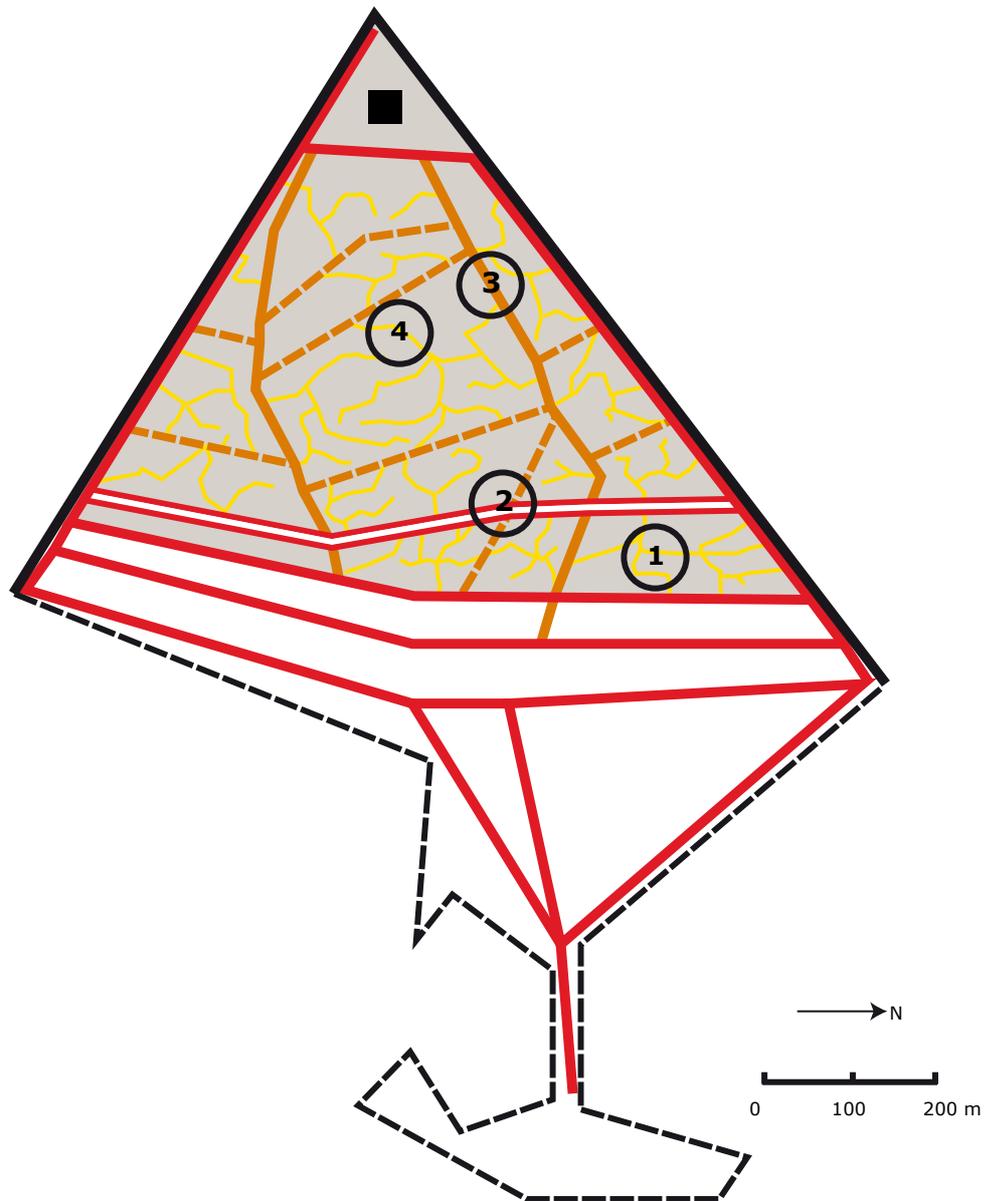
Le second îlot avait été choisi sur la grande pénétrante qui sert aujourd'hui à délimiter la Haute de la Basse Casbah : la rue Abderrahmane Arbadji, ex-rue Randon. Seule voie carrossable de la Casbah, un flux piétonnier particulièrement important s'y juxtapose à celui des voitures. L'habitat avait été modifié « à l'européenne » : l'éclairage provenait de la rue et non plus du patio, des ouvertures avaient été percées, l'eau et le gaz étaient présents à tous les étages.

Le troisième îlot, situé plus en hauteur, suivait en partie l'un des deux sentiers pastoraux, anciens chemins berbères et artères maîtresses de la Casbah. De part et d'autres de ces deux axes, d'autres voies plus petites les reliaient entre eux. Cet îlot se situait donc à un niveau intermédiaire de connexité au reste de la médina.

Enfin, le quatrième îlot était localisé en plein tissu vernaculaire, dans les profondeurs des ruelles et des impasses de la haute Casbah.

Le schéma ci-dessous, réalisé aujourd'hui à partir de divers schémas originaux effectués au *rotring*, permet de localiser ces quatre îlots dans le contexte spatial de la médina dans son ensemble.

SCHÉMATISATION DU RÉSEAU VIAIRE ACTUEL DE LA CASBAH D'ALGER
ET EMPLACEMENT DES ILÔTS



Limites historiques de la médina :

--- Enceinte des anciens remparts

— Front de mer

■ Fort

① Ilôts étudiés

■ Casbah (fin des années 1980)

— Grands axes de communication

— Percée coloniale délimitant la Haute et la Basse Casbah

— 2 ruelles verticales, ancestrales, traversant la médina d'Est en Ouest

— Ruelles de moindre importance

— Ramifications et impasses

CAO : D.C et C.Y. 2012

Réseau viaire actuel de la Casbah d'Alger et emplacement des îlots.

... et de ses résultats

Les entretiens et questionnaires ont permis d'affiner la compréhension de ces espaces et de les distinguer dans leur peuplement et dans leur fonctionnement. Proche de la grande artère de Bab el-Oued, dans un tissu urbain complètement remanié par le pouvoir colonial, le premier îlot abritait une population essentiellement composée de ruraux venus récemment dans la métropole pour y chercher du travail. D'ailleurs, un quart d'entre eux se disaient encore très proches sentimentalement de leur village. Parfois propriétaires de leur ancien logement, ils possédaient souvent quelques biens dans leur village natal. Crise du logement dans la capitale algéroise et loyers bon marché avaient favorisé leur implantation dans la Casbah. Le nombre de familles par logement y était plus élevé qu'ailleurs. 73% des fils de ces émigrés venus après l'indépendance du pays travaillaient comme artisans dans la Casbah. Le bâti en général, et les espaces semi-privés en particulier étaient généralement très délabrés. Selon les dires des locataires, les propriétaires se désintéressaient totalement de l'état des maisons. Pourtant, ces habitants étaient largement favorables à une politique de réhabilitation de la Casbah et, dans cette hypothèse, auraient souhaité rester ici car ils appréciaient tout particulièrement d'habiter non loin des grandes artères de la capitale.

Située dans le cœur commercial de la Casbah, la population du second îlot se sentait majoritairement « appartenir » à la Casbah. La densité d'occupation par pièce était là aussi relativement élevée, mais c'était aussi l'îlot dans lequel le confort était le plus répandu. D'ailleurs, c'est là que les propriétaires intervenaient le plus pour améliorer l'état général des habitations. Le nombre d'épargnants y était aussi plus élevé qu'ailleurs (66%), et parmi eux, un quart épargnait précisément avec l'espoir de pouvoir acheter un logement dans la Casbah.

Le troisième îlot se distinguait à la fois par une population plus âgée et plus pauvre qu'ailleurs. En faisant abstraction des personnes âgées vivant seules dans une pièce unique, la densité d'occupation passait à plus de cinq personnes en moyenne par pièce. C'était l'îlot le plus densifié des quatre. Les personnes âgées y étaient majoritaires et 17% d'entre elles vivaient de la générosité des gens. À l'exiguïté des pièces et au délabrement du bâti se surajoutait l'insalubrité des équipements. Selon les locataires, les propriétaires ne faisaient absolument rien pour améliorer la situation. Leur sentiment d'appartenance à un espace en particulier restait assez diffus : à cette question, un tiers répondit « *à la Casbah en général* », et quelques autres répliquèrent, d'un air las, « *à la misère* ». Je pense notamment à cette femme de quarante-deux ans au moment de l'enquête, mère de quatre enfants de dix-huit, quatorze, onze et trois ans, obligée de vivre dans un deux-pièces, dont l'une sert de cuisine,

avec son ex-mari qui n'avait pas trouvé à se reloger ailleurs. Son désir le plus ardent était bien sûr de pouvoir habiter quelque part, n'importe où, seule avec ses enfants. Je pense aussi à cette femme, âgée de cinquante-quatre ans, qui vivait là en compagnie de son fils de vingt-sept ans, de sa fille divorcée de trente ans et ses trois enfants de sept, six et cinq ans. Tous vivaient dans une pièce, une ancienne buanderie, sans aucune source d'aération ni puits de lumière. Une lumière artificielle éclairait la pièce. Le plafond était très bas, à environ un mètre cinquante du sol. Une autre femme du même îlot m'expliqua « *avec tous les problèmes liés à l'habitat, les gens de la Casbah pensent plus à améliorer leur sort que la Casbah ! La Casbah est sale et humide. Mes enfants sont toujours dans la rue car ici nous sommes trop à l'étroit* ».

Avec un tissu moins dégradé et un patrimoine historique mieux préservé, le quatrième îlot, malgré un confort très sommaire, semblait cependant être l'îlot qui fonctionnait le plus en « quartier ». D'ailleurs, près de la moitié des personnes enquêtées confièrent avoir développé un sentiment d'appartenance pour le quartier assez important. Il s'agissait de l'îlot où le nombre de personnes par pièce était comparativement le plus faible. Pourtant, paradoxalement, les trois-quarts auraient préféré déménager plutôt que de réhabiliter leur logement, l'objectif étant d'acheter ailleurs un logement individuel.

Ce diagnostic étayait trois hypothèses d'évolution contrastée de la Casbah :

- L'usure du temps et de la misère poursuit son action ; inexorablement les maisons s'écroulent les unes après les autres, à la manière d'un château de cartes mal stabilisé. Quelques bulldozers viendront terminer le travail et faire place neuve. Il ne restera de la médina que quelques bastions protégés.
- Les pouvoirs publics évacuent et relogent ailleurs la population de couche modeste, réhabilitent de nouveaux logements à l'intention d'une population bourgeoise qui valorisera l'aspect culturel, historique, touristique et patrimonial de la médina selon un processus d'embourgeoisement déjà rôdé dans de nombreux centre villes (Venise, Le Marais à Paris...).
- Une réflexion plus globale est envisagée. Des prêts intéressants sont proposés auprès de certaines catégories de population (professions libérales et cadres supérieurs...) afin d'impulser de nouvelles stratégies résidentielles dans la Casbah ; et parallèlement un système de location de type OPHLM est imaginé, en faveur des populations ayant des revenus plus modestes. Cette dernière hypothèse aurait eu l'avantage de diversifier les catégories sociales.

Regard réflexif sur ce travail

Cette manière de faire de la géographie urbaine semble aujourd'hui quelque peu datée. À la lecture de ce mémoire, je reste assez surprise par la prééminence accordée au réseau viaire tout au long du travail. Rétrospectivement, je pense que la forte déclivité des pentes, entre 10 et 40%, n'est sans doute pas étrangère à cette prégnance. La topographie avait marqué ma première visite, orientée par les représentations véhiculées par le film policier *Pépé le Moko*¹⁵, visionné quelques années auparavant. De l'extérieur, vu du front de mer, je me souviens également avoir été frappée par la ressemblance du lieu avec le quartier du *Panier* à Marseille lorsqu'on l'observe à partir du Vieux-Port ; je connaissais assez bien ce quartier pour y avoir travaillé quelques temps, avant mon expérience dans la librairie aixoise.

Je reproduis ci-après les commentaires que j'avais écrits concernant ce réseau viaire.

« Aucun autre déplacement que pédestre ou à cheval n'a été prévu, excepté dans certaines parties localisées dans la basse ville. On assiste à une hiérarchisation très forte du système viaire. Rues, ruelles et impasses reflètent une sensibilité et un mode de vie propre, dichotomie entre vie publique intense et vie privée intime. Les impasses, très répandues, ne sont pas des espaces résiduels ou délaissés, mais plutôt un espace tampon entre espace privé et espace public, vestibule de la maison et première entité de rassemblement urbain sur lequel se construira le quartier. La hiérarchisation du système viaire est la suivante :

- Un axe majeur et séculaire reliant la porte Bab el Oued à la porte Bab Azoun, au point de rupture de la ligne de pente.

- Quatre axes secondaires reliant les portes les unes aux autres, à l'axe majeur, et convergeant symboliquement vers le centre du pouvoir. Ils sont orientés Est-Ouest dans le sens de la plus grande pente. Les deux principaux suivent les lignes de crête. Schématiquement cette structure constitue une véritable épine dorsale du réseau. C'est autour d'elle que va s'organiser le système viaire de la Casbah.

- Puis apparaît un nouveau type de voies qui coupent transversalement le précédent réseau ; elles permettent le passage d'un axe secondaire vers un autre. Elles sont toutes orientées Nord-Sud et suivent grossièrement les courbes de niveau. Elles innervent l'ensemble de la Casbah qu'elles découpent en zones, et permettront ainsi le dernier branchement des niveaux hiérarchiques de la voirie, celui qui desservira l'îlot en impasses.

- Enfin, les ramifications d'impasses, principalement localisées dans le cœur de la médina, assurent une innervation complète du secteur en préservant l'intimité maximum de l'habitat.

Ces agencements, cette organisation, vont nous permettre de mieux cerner la notion de quartier »¹⁶.

¹⁵ *Pépé le Moko*, film français réalisé en 1937 par Julien Duvivier, avec Jean Gabin, Mireille Balin

¹⁶ Dominique CHEVALIER, *Casbah d'Alger : évolutions et structures*, Mémoire de maîtrise soutenu en octobre 1988, sous la direction de Jean-Marie MIOSSEC., 212 p., pp. 41-43

Cette place, parfois prépondérante dans le raisonnement, accordée à une certaine forme de déterminisme topographique, comme le poids dominant attribué au réseau viaire en tant qu'infrastructure, sont manifestes et peuvent surprendre. Ils conduisent à m'interroger sur les représentations de la géographie qui devaient être les miennes à l'époque. Plurielles, confuses et hétéroclites sont sans doute assez proches de la réalité. Je suivais les cours à l'université quand ceux, obligatoires, de l'école normale me le permettaient. J'avais, je le rappelle, été dispensée d'assiduité. Je colportais encore, je crois, une idée ancienne, vieillie, dépassée, de la géographie, probablement héritée à la fois de la géographie scolaire et d'une géographie grand public de « sens commun », dans laquelle le milieu continuait d'occuper une place importante¹⁷. Mais par ailleurs, à côté des reliefs de cette géographie-là, différents courants en vigueur dans la géographie urbaine de l'époque sont également tangibles. Ce travail, à mes yeux, tente de combiner trois types d'approche : (néo)classique, marxisante et comportementaliste. La démarche (néo)classique essaie essentiellement de comprendre les dynamiques d'utilisation du sol, du site et la répartition des groupes sociaux à travers ces localisations :

« Au commencement il y avait les îles... Ainsi pourrait-on introduire la longue histoire d'Alger dont le nom dérive d'El Djezaïr. Site et position géographique conditionnent indéniablement l'histoire et le développement d'Alger. C'est sur ces postulats que nous allons nous appuyer pour comprendre les différentes étapes de la constitution et de l'évolution de 'la Casbah' »¹⁸.

L'approche marxisante cherche à interpréter la production et la reproduction des inégales sociales dans l'espace :

« Un autre phénomène va bouleverser les structures sociales, économiques et démographiques de la Casbah : l'exode rural. En effet, les zones de colonisation agricole, la Mitidja notamment, étant saturées, l'exode commence à partir de 1926 et opère un véritable transfert de population. [...] Devant ce flot de nouveaux venus d'origine rurale, les citadins de vieille souche s'exilent et peuplent les banlieues d'Alger : Saint Eugène, El Biar, Kouba, où beaucoup se regrouperont par affinités. [...] Phénomène classique, au fur et à mesure que la première vague d'immigrés s'intègre, elle répugne à reconnaître et à s'apparenter à la seconde, en adoptant langages, manières de vivre et comportements des anciens habitants de la Casbah»¹⁹.

Enfin, une approche comportementaliste s'intéressant à la perception des personnes dans la cité me semble également présente dans ce travail :

¹⁷ Jean-Pierre CHEVALIER, « Quatre pôles dans le champ de la géographie », *Cybergéo*, n°23, 1997.

¹⁸ Dominique CHEVALIER, *Casbah d'Alger : évolutions et structures*, Mémoire de maîtrise soutenu en octobre 1988, sous la direction de Jean-Marie MIOSSEC., 212 p., p.5.

¹⁹ *Op. Cit.*, pp. 78-79.

« L'enquête concernant les équipements se justifie par la volonté de retrouver la notion de Huma²⁰, telle qu'elle a été abordée dans la première partie de ce travail, et de cerner les relations de vie urbaine au sein de la Casbah. D'une manière générale, les questions permettaient à mon sens, d'obtenir des précisions sur les notions de quartiers, ou du moins d'appartenance à un quartier donné. L'objectif principal est ici de révéler s'il existe ou non un secteur apparaissant, aux yeux des habitants, comme plus favorisé qu'un autre²¹ ».

Rétrospectivement, ce travail de maîtrise me paraît constituer une vraie rupture dans ma façon de voir et de faire de la géographie. Certes, la société algérienne, en totale ébullition, au bord d'une terrible guerre civile, reste totalement absente. Le climat social et politique ne transparait aucunement dans ce travail, ce qui, là aussi, me surprend grandement car de nombreuses discussions avec des ami-e-s algérois-e-s avaient été éclairantes sur la situation du pays. Ma vision du terrain géographique, au sens scientifique et universitaire, était manifestement celle d'un substrat fonctionnant comme un isolat. Cependant, la volonté d'inscrire la réflexion dans un champ plus social est présente à de nombreuses reprises. Si les jeux d'acteurs n'apparaissent pas encore clairement, on peut, en filigrane, sentir leur présence et entrevoir leurs actions. Les processus de marginalisation, à l'échelle du quartier et du logement, ont été, me semble-t-il, assez finement étudiés, à un niveau scalaire assez original.

Ce travail sur la Casbah d'Alger avait été passionnant. Il fut suivi d'une autre recherche menée dans le cadre d'un DEA, option « Géographie urbaine » cette fois-ci, soutenu en juin 1989 sous la direction du Professeur Robert Ferras. Au cours de l'année écoulée, ce dernier avait insisté, à maintes reprises, sur les rapports qui lient représentations spatiales, expressions sociales de ces représentations, et pratiques spatiales. C'est à cet aspect fécond des représentations que je m'attelai cette fois-ci, à travers la rédaction d'un mémoire intitulé « *Réhabilitation et revitalisation de la Casbah d'Alger : lecture de plusieurs discours* ». Ce travail mettait en perspective les discours des aménageurs, des politiques, des habitants de la Casbah, des écrivains et poètes ayant écrit sur ce lieu et d'« anonymes » ayant répondu à une annonce que j'avais rédigée dans le quotidien francophone *El Watan* tout nouvellement créé. De mémoire, cette annonce disait : « étudiante en géographie, je travaille sur la Casbah d'Alger. Tout commentaire ou tout témoignage concernant ce lieu m'intéresse au plus haut point. Merci de m'écrire à telle adresse... ». Je reçus plus d'une centaine de lettres, extrêmement intéressantes, et parfois touchantes. Malheureusement, je crains fort les avoir

²⁰ La Huma correspond à un quartier desservi par un ou plusieurs cheminements majeurs, qui possède une très forte identité géographique, sociale et économique.

²¹ *Ibidem*, p. 156.

égarées au cours d'un de mes nombreux déménagements. À moins qu'elles ne resurgissent un jour d'un improbable carton...

J'avais l'intention de poursuivre ces recherches dans le cadre d'un Doctorat. Je souhaitais en effet travailler sur la métropolisation et l'évolution des diverses centralités au sein de la capitale algérienne. Mais les tensions politiques, qui débouchèrent sur la décennie noire et ensanglantèrent l'Algérie à partir de 1991 eurent raison de ma détermination. Les derniers terrains, en 1990, avaient été difficiles. Des interlocuteurs masculins qui m'avaient jusque là reçue chaleureusement à l'OFIRAC²², au COMEDOR²³, ou à la Wilaya d'Alger refusaient désormais de me serrer la main pour me saluer, déplaçaient les rendez-vous sans me prévenir ou me laissaient attendre pendant des heures dans des salles d'attente surchauffées. J'étais institutrice, je ne pouvais effectuer mon travail de terrain que pendant les vacances scolaires et j'attendais mon troisième enfant. Il m'était rigoureusement impossible de perdre un temps aussi précieux dans des rendez-vous stériles. Je renonçai donc à Alger, aux problématiques algériennes, mais ma fille, qui naquit au début de l'année 1991, hérita d'un prénom arabe.

Changement de cap

Il n'est pas si aisé de changer de cap. Pour différentes raisons, je choisis de déplacer mon centre d'intérêt sur des problématiques urbaines françaises. Au cours des années 1980 et au début de la décennie 1990, Montpellier connut une effervescence urbaine sans précédent. La ville vivait dans un chantier permanent, et le bouillonnant maire de l'époque, Georges Frêche, insufflait une dynamique toute particulière autour de « son » projet urbain²⁴, à travers une ambitieuse politique municipale de communication. Montpellier était tour à tour « surdouée » et/ou horizon d'attente, comme en témoigne la communication page suivante « 66% des Français aimeraient vivre à Montpellier ». Néanmoins, je ne souhaitais pas me lancer dans une recherche uniquement centrée sur la ville de Montpellier, à la fois parce que je craignais de manquer de recul avec cette ville dans laquelle je résidais, mais également parce qu'une comparaison, notamment en terme de jeux d'acteurs, paraissait incontournable.

²² OFIRAC (Office d'intervention et de régulation d'opérations d'aménagement sur la Casbah) Organisme sous la tutelle du Ministère de l'habitat et de l'urbanisme chargé de la mise en œuvre du plan d'aménagement et de la maîtrise d'ouvrage de l'opération de réhabilitation se déroulant dans le périmètre de la Casbah.

²³ COMEDOR (Comité permanent d'études de développement, d'organisation et d'aménagement de l'agglomération algéroise). Créé au début des années 1970, le COMEDOR, sous la tutelle de la Présidence de la République, est le premier organisme chargé de produire des études d'aménagement et d'urbanisme pour le développement de la capitale. Dans le Plan d'Orientation Générale (POG) de la capitale qu'il produit, un plan de rénovation et de restructuration de la Casbah est prévu.

²⁴ Il avait été élu en 1977 avec le slogan « Changer la vie, changer la ville ».

Le système urbain français était travaillé depuis une vingtaine d'années par des processus contrastés : la métropolisation, la mondialisation, la décentralisation administrative qui avaient accordé de nouvelles compétences territoriales aux maires et aux présidents des Conseils généraux, et le récent effacement des frontières européennes.



Campagne de communication début des années 1990.

Il en résultait une nouvelle compétition interurbaine fondée sur de nouvelles stratégies territoriales et communicationnelles qu'il me semblait enthousiasmant d'analyser. Je n'étais pas la seule. De nombreuses thèses²⁵ et de multiples travaux ont, à cette époque, cherché à comprendre et décortiquer ce courant marquant du marketing urbain et des politiques publiques, en France, au cours de cette période-là.

²⁵ Parmi ces travaux, citons des deux thèses suivantes : celle de Michel LUSSAULT *Tours. Images de la ville et politiques urbaines*, Maison des Sciences de la Ville, Université François Rabelais de Tours, 1992 ; et celle de Muriel ROSEMBERG, *Le marketing urbain en questions*, Paris, Anthropos, collection « Villes », 2000.

Quatre métropoles françaises méridionales

Quatre métropoles supérieures à deux cents mille habitants du sud de la France furent donc retenues : Marseille, Montpellier, Toulouse et Nice, en raison de leurs nombreux points communs. « Capitales » régionales dans la réalité des relations économiques si ce n'est officiellement²⁶, chacune se trouvait impliquée dans les créations d'activités de hautes technologies du « Nord des Suds », selon les termes de Roger Brunet²⁷. Le dynamisme de ces villes était manifeste, ainsi que la séduction qu'elles exerçaient auprès des Français²⁸. Cette recherche s'est effectuée à un moment où les images que les villes cherchaient à donner d'elles-mêmes connaissaient de fantastiques mutations. Accéder à la construction et déconstruction des images spatiales telles qu'elles se sont élaborées à travers la mémoire collective et telles qu'elles se fabriquaient par le biais de projets de villes et de politiques de marketing urbain, telle était l'ambition de ce travail.

Plusieurs questionnements ont guidé cette réflexion. Quels rôles jouent l'histoire et la mémoire collective dans les processus de formation des images de villes ? Dans quels processus globaux s'insèrent les projets économiques et les projets de ville ? Quelles sont les politiques globales de communication urbaine qui orientent et/ou déterminent ces processus ? Et comment les politiques spécifiques de marketing urbain les accompagnent-elles ? Quatre chapitres ont permis d'organiser la réflexion. Dans un premier temps, un voyage dans le passé a permis de comprendre comment les images de ces cités se sont forgées, quels événements ont été valorisés ou occultés et quels acteurs ont été déterminants dans la construction de ces représentations. Ensuite, je m'étais plus spécifiquement focalisée sur la mise en place contemporaine des politiques urbaines et des projets économiques. À travers la création de technopoles et l'élaboration de projets urbains, j'avais tenté de discerner et de comprendre les stratégies municipales inhérentes à ces différents projets, et leurs influences sur la formation de nouvelles images urbaines. La troisième partie était plus particulièrement consacrée aux politiques de communication et aux rôles de ceux que j'avais alors appelé des « producteurs d'images ». Enfin, le dernier chapitre se focalisait sur les politiques de marketing urbain contenues dans les plaquettes commerciales des technopoles, des palais des congrès et sur les politiques culturelles qui étaient élaborées. La recherche et l'analyse des similitudes et des

²⁶ Marseille, Montpellier et Toulouse sont capitales administratives de région. Nice, en revanche ne l'est pas en ces termes, mais joue de toute évidence un rôle de capitale en Côte d'Azur.

²⁷ Roger BRUNET, *Les villes « européennes »*, La Documentation française, 1989, 79p

²⁸ À la question « Parmi les 21 villes françaises suivantes, dans laquelle aimeriez-vous le plus vous installer si vous deviez déménager et que le choix vous soit donné ? », 13% des personnes interrogées citaient d'abord Nice, 11% Montpellier et 9% Toulouse. Sondage réalisé par la Sofrès auprès de 1.003 personnes, publié dans le *Pèlerin magazine* n°5902 du 12 janvier 1996

différences dans les modalités de production des images de chacune de ces quatre villes du Sud de la France constituaient le cœur de cette étude.

Confessons-le d'emblée, ce travail fut éprouvant. Les terrains étaient certes plus faciles que si j'avais gardé une problématique algérienne. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Mais conjuguer vie personnelle, familiale, professionnelle et un travail de Doctorat m'a semblé bien souvent proche de l'impossible. D'autant que l'ambiance à l'université était à ce moment-là particulièrement délétère, notamment en géographie urbaine. Les étudiant-e-s faisaient alors les frais de conflits, entre l'Université et la Maison de la Géographie, dont les enjeux les dépassaient la plupart du temps. J'eus par ailleurs à affronter un machisme affligeant, qui me désespérait autant qu'il consolidait mon envie de combattre ces préjugés douteux. Combien de fois ne m'a-t-on conseillé de « m'occuper de mes enfants²⁹ » plutôt que de (perdre du temps à) rédiger une thèse ? Combien de fois ne m'a-t-on « averti » que ce travail était vain car je n'aurais jamais de poste ? Enfin, combien de fois ne m'a-t-on demandé de me justifier sur les finalités de mon engagement : j'avais la chance d'être institutrice quand d'autres n'avaient passé ou réussi aucun concours... Et j'avais l'outrecuidance de vouloir prendre leur place ? Inutile de dire que le recrutement du Professeur Philippe Cadène, et l'intérêt qu'il porta à ce travail, apportèrent une bouffée d'air frais salubre à cette situation qui, de désespérante commençait à devenir désespérée.

En janvier 1997, je soutins ma thèse *Projets de villes et politiques de communication. Le cas de Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse*, sous la direction de Philippe Cadène, dans une petite salle de l'Université Paul Valéry. Le jury était composé de Jean-Paul Laborie, Professeur à l'Université Toulouse le Mirail ; Alain Motte, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III ; Thérèse Saint-Julien, Professeure à l'Université Paris1 et Pierre Tronchon, Directeur de l'École d'Architecture Languedoc-Roussillon.

Quelles avaient été les conclusions de ce travail et quels regards peut-on porter sur ce travail aujourd'hui ?

Quatre cités méridionales aux passés contrastés

La première partie, s'appuyant sur des temporalités différentes, a permis de mettre en évidence différents processus qui sous-tendent et expliquent la genèse des mutations et

²⁹ En rédigeant ces lignes, et en me replongeant dans l'ambiance détestable de ces années-je, je retrouve l'écoeurement de cette amertume. Est-il donc utile de préciser que je m'occupais beaucoup, et avec un plaisir immense, de mes trois enfants ?

fabrications des images urbaines. Les fondements historiques des quatre villes étaient contrastés : Marseille, Nice et Toulouse s'enracinent dans des origines méditerranéennes typiques, tandis que Montpellier, plus récente, échappe à ce prestigieux passé.

Malgré ces origines diversifiées, de nombreux points communs ont pu être établis, notamment entre Toulouse et Montpellier, qui se sont partagées le rôle de capitale régionale : Toulouse possédait son Parlement, et Montpellier sa Cour des Aides. Néanmoins, la manière d'assumer ces charges différait. Aux onzième et douzième siècles, la cité toulousaine avait réussi à soumettre à sa juridiction et à ses ordres un territoire relativement vaste, à la manière d'une république urbaine à l'italienne. Cette spécificité toulousaine fut renforcée par l'épisode de la croisade albigeoise qui institue la ville comme pilier de la résistance envers l'Église et la monarchie. La Faculté de théologie, érigée en 1229 au sein de la cité par décision du Traité de Paris pour mieux contrôler les Hérétiques, attire ainsi rapidement des intellectuels méridionaux, habiles à s'insérer dans les circuits du contrôle monarchique. À rebours, Montpellier abrite à plusieurs reprises des rencontres où se côtoient les défenseurs de l'orthodoxie, à la suite de la nomination de Pierre de Castelnau, ancien archidiacre de Maguelone, comme légat pontifical. Emblème de cette présence monarchique au cœur de la « Cité des Guilhems », la statue de Louis XIV, responsable de la Révocation de l'Édit de Nantes, qui domine toujours majestueusement une partie de la ville sur les hauteurs du Jardin du Peyrou. Mais comme à Toulouse, c'est l'installation d'une Université (Droit à Toulouse, Médecine à Montpellier) qui va permettre à la ville de rayonner. Dans les deux cités languedociennes, une nouvelle couche sociale, intellectuelle et influente, commence à émerger, celle des Gens de Robe, représentants d'une nouvelle élite urbaine. À Toulouse, l'aristocratie parlementaire investit durablement ses richesses dans la terre et plus particulièrement dans la production de blé³⁰. Semblablement, la bourgeoisie montpelliéraine investira quelques temps plus tard ses capitaux dans la viticulture³¹.

Il faut attendre des opportunités extérieures, indépendantes dans un premier temps d'une quelconque stratégie locale, pour que les deux villes se trouvent impliquées dans un processus de métropolisation. À Toulouse, l'installation d'une usine aérospatiale, le plus loin possible du front de guerre de la Première Guerre mondiale, encourage à sa suite l'implantation d'autres industries modernes. C'est au moment où la ville commence à

³⁰ Cf plus particulièrement les travaux de Robert MARCONIS, *Midi Pyrénées, XIXe-XXe siècles. Transports, Espaces, Société*. Doctorat d'État, Toulouse, Éditions Milan, 1986, 1258p. et de Roger BRUNET, *Les campagnes toulousaines*, Doctorat d'État, publication de la Faculté des Sciences Humaines de Toulouse, 1965, 727 p.

³¹ Cf plus particulièrement les travaux de Raymond DUGRAND, issus de son Doctorat d'État, *Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, Paris, Presses Universitaires de France, 1963, 638p.

s'imposer comme capitale régionale que la majorité municipale de Louis Bazerque se lance dans l'élaboration d'un projet urbain à l'origine tout à fait novateur, celui du Mirail, conçu par l'architecte Georges Candilis. Ensuite, les deux cités languedociennes bénéficient d'aides de l'État qui, par le biais de la DATAR, mène dans les années 1960 une ambitieuse politique d'aménagement du territoire visant au rééquilibrage national. À Toulouse, cette politique de l'État confirme le tournant déjà opéré depuis l'installation des premières usines Latécoère, tandis qu'à Montpellier elle impulse une nouvelle dynamique qui s'accompagne de la reconnaissance officielle de Montpellier comme capitale régionale du Languedoc-Roussillon.

Marseille n'a pas connu de semblables mutations. La bourgeoisie marseillaise, entièrement tournée vers des intérêts maritimes, est toujours restée plus négociante qu'industrielle. La base de l'économie marseillaise repose très tôt sur la disponibilité d'une main d'œuvre nombreuse, étrangère, peu ou pas qualifiée. Ce cosmopolitisme, inhérent à la fonction portuaire de la ville et à sa position de capitale coloniale, Porte de l'Orient, a précocement marqué l'image de la cité phocéenne. Le port apparaît comme un élément récurrent de l'identité et de l'image urbaine. À partir des années 1960, de profondes mutations touchent la société marseillaise. L'idée de créer une zone industrialo-portuaire à Fos-sur-Mer, et l'initiative de choisir et retenir Marseille comme métropole d'équilibre s'effectuent à la fois dans le contexte du début des mutations économiques et dans celui de la décolonisation et du rapatriement des Français d'Algérie et des Harkis³². Les difficultés économiques de la ville avaient, à l'époque de ce travail de doctorat, des incidences sur la croissance démographique, négative depuis le recensement de 1975.

Le cas de Nice est un peu particulier. Poste d'observation anglais pour surveiller les ennemis espagnols et français en Méditerranée avant le rattachement tardif de la cité nissarde à la France, la ville est devenue très tôt un lieu de villégiature recherché pour la clémence de son climat hivernal. Cette attractivité de la ville s'exacerbe avec le rattachement à la France en 1860, puis avec l'instauration des premiers congés payés en 1936, et dernièrement avec la généralisation du tourisme et du temps libre. Aujourd'hui les retraités relativement aisés viennent volontiers vivre ce nouveau temps, libéré de l'affairement, sous le soleil de la Côte d'Azur. Les activités liées au secteur du tourisme ont marqué le développement de la ville. Plusieurs événements ont toutefois permis à la ville de s'affirmer et de se spécifier sur la

³² Les Harkis ne sont pas à mettre sur le même plan que les autres rapatriés d'Algérie. Leur accueil, lorsqu'il a lieu, se fait par le biais de camps de transit. Le camp de Rivesaltes, par exemple, héberge successivement trois mémoires douloureuses : les Catalans Républicains après la *Retirada*, les Juifs arrêtés en zone libre (le camp sert de camp de transit vers Drancy), et les Harkis à partir de juin 1962. Le 14 avril 2012, Nicolas Sarkozy a officiellement reconnu la responsabilité du gouvernement français dans « l'abandon » des Harkis après la fin de la guerre d'Algérie en 1962

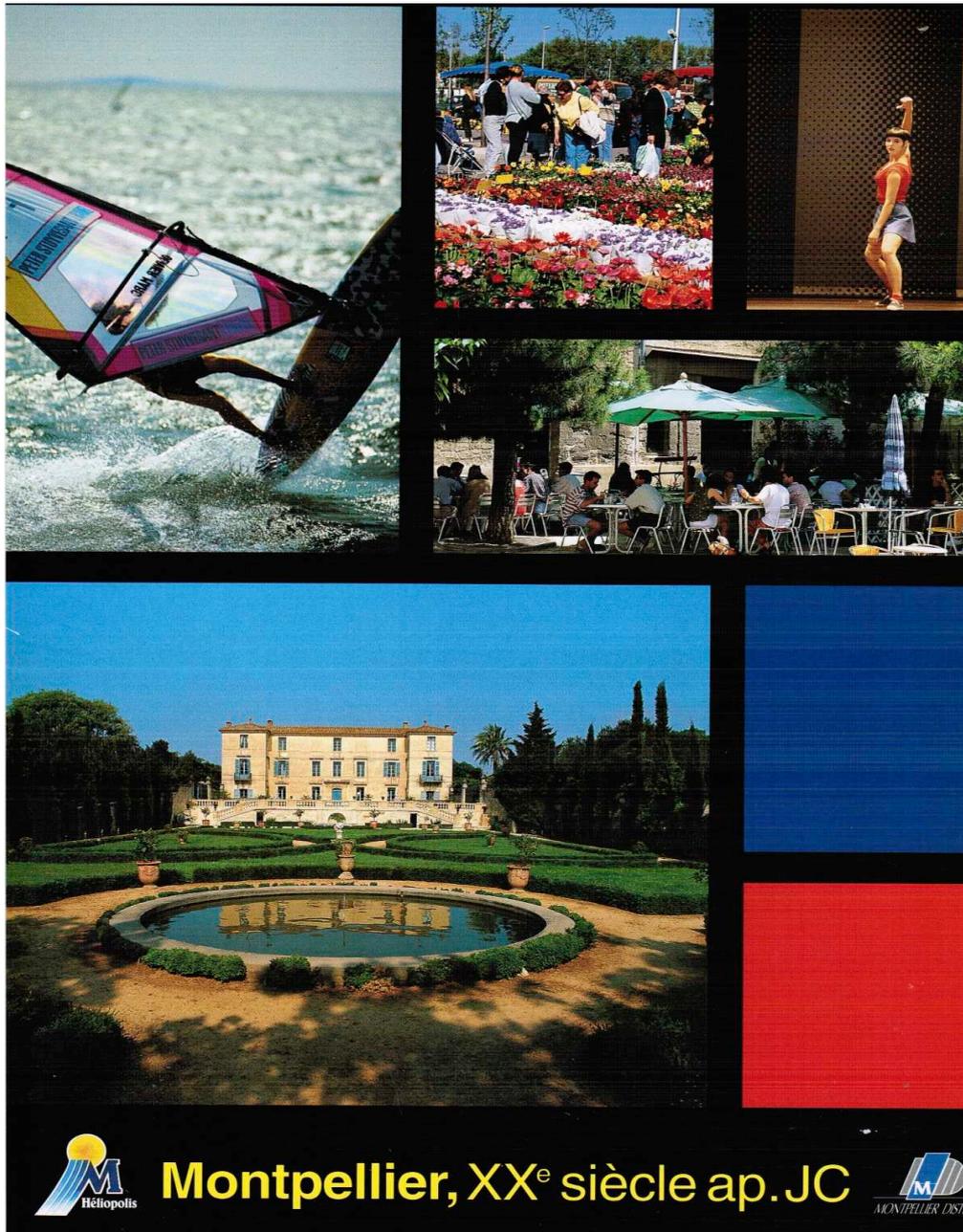
scène urbaine : en 1956, la construction de l'aéroport ; en 1957, l'inauguration du Palais des Congrès et en 1972, la création, sur la proche commune de Valbonne, de Sophia-Antipolis, une des toutes premières technopoles. Ces différents aménagements permettent à la ville de se positionner à la fois comme métropole nationale et internationale.

Un passé diversement valorisé, un passé diversement valorisable

Le passé des quatre villes se trouve inégalement valorisé dans les stratégies édilitaires. Ainsi, curieusement, Marseille et Nice, les deux cités historiquement les plus anciennes du corpus, valorisent relativement peu leur passé. Il faut généralement attendre l'opportunité d'une découverte liée à un chantier pour que la presse se fasse l'écho de la richesse archéologique de ces villes. Le passé récent de Montpellier, la plus jeune des quatre cités, se trouve en revanche promu de façon dithyrambique, presque militante, à l'occasion des diverses festivités qui ont accompagné les mille ans de la ville. L'historicité réelle de la ville s'est ainsi trouvée volontairement troublée par une communication étonnante, « Montpellier Méditerranéenne, XX^e siècle après J-C ». La notion de *XX^e siècle après J-C* est pour le moins surprenante ! (cf figure suivante). Encadrée par deux logos récents, la formule côtoie des photographies valorisant ensemble et de manière juxtaposée le patrimoine bâti à travers une Folie³³, la présence de la mer méditerranée dans sa version jeune, dynamique et sportive, le festival de danse, le marché aux fleurs, et une place conviviale du centre ville. Le bleu, couleur de la ville, du ciel et de la mer, flirte avec le rouge, incarnation, entre autres, de l'amour et de la passion. La plaquette touristique dans laquelle ce boniment temporel s'insère est préfacée par le maire de la ville, Georges Frêche. Ce dernier pousse l'anthropomorphisation (genrée) de la ville à son paroxysme : « *Mille ans, l'âge tendre. Montpellier a mille ans. La jeune fille soigne ses petites rues étroites et fraîches comme autant de souvenirs heureux d'une époque où le plus court chemin entre un hôtel particulier et une « Folie » tournicotait joyeusement autour d'une fontaine, d'un marché, d'un jardin. Montpellier affiche ses ruelles comme autant de rides, et fièrement : elles sont son histoire, sa richesse, sa force. Cette jeune fille a mille pudeurs, délicates et attentives. Entre ses vieilles pierres, elle fait pousser des fleurs. Derrière de vénérables portes, elle cache d'inestimables trésors : patios ombragés, escaliers en volutes, voûtes ouvragées. Sur la place de la Comédie*

³³ Une folie désigne, dans la région montpelliéraine, une maison de plaisance bâtie sous l'Ancien Régime par la noblesse de robe ou la riche bourgeoisie de la ville.

dansent les Trois Grâces. Et sous leurs yeux, la ville. Cette jeune fille a mille audaces : à l'ouest, elle honore un Louis XIV dominant la royale promenade du Peyrou, le regard fixé sur un immodeste Arc de Triomphe. À l'est, elle lance vers la plaine le béton néo-classique et élégant de l'architecte catalan Ricardo Bofill. Montpellier, esthète et sophistiquée ne grossit pas, elle grandit ».

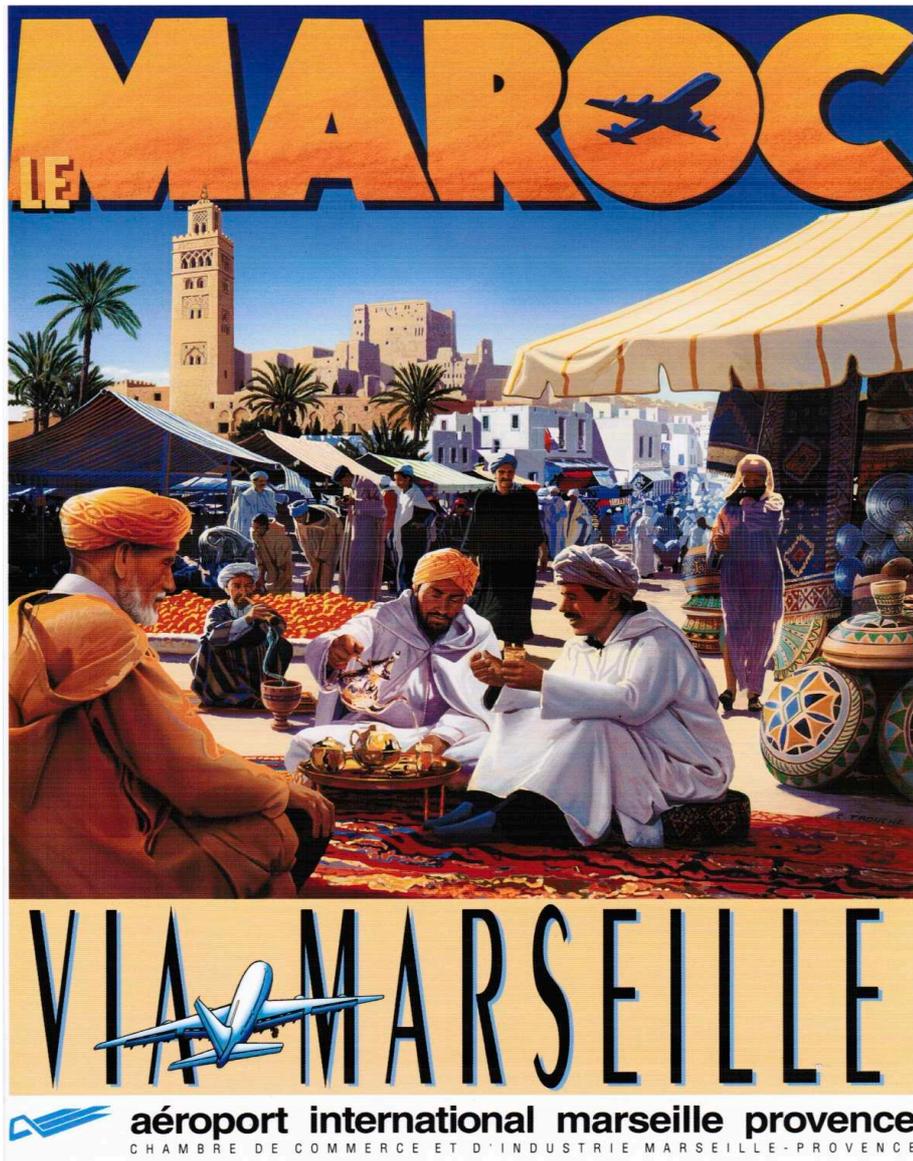


Plaquette touristique « Voyage au cœur de la civilisation méditerranéenne, Montpellier, XX^e siècle après J-C ».

Pourquoi un tel lyrisme ? Avoir mille ans, dans le contexte des années 1980 où le concept de méditerranéité est en vogue, constitue un handicap ; la ville est incontestablement

trop jeune. Marseille, Toulouse, Nice, Nîmes, Aix-en-Provence, Narbonne... toutes ces villes méditerranéennes revendiquent *au moins* un « âge romain ». Montpellier fait donc figure d'exception. Si elle ne peut s'appuyer sur des racines méditerranéennes antiques pour vanter ses atouts, elle doit donc montrer que sa jeunesse relative est plutôt un atout, et qu'elle est aussi attrayante et compétente que les autres. C'est précisément pour cela qu'elle est à la fois *jeune fille* et *surdouée*. Précoce, douée, voire plus douée que les autres. L'ouest montpelliérain s'était beaucoup développé au cours des années 1960-1970, durant les mandats du maire précédent, tandis que l'est de la ville restait bloqué par les friches militaires et la citadelle Joffre. Pour justifier le projet urbain *Antigone* de Ricardo Bofill, précisément localisé à l'est de la cité, la morphologie urbaine était alors présentée comme démesurée et relâchée. D'ailleurs l'image régulièrement mobilisée était celle d'une « ventre mou », à l'ouest. Le projet *Antigone* s'insérait, dans le discours, comme une étape incontournable à la fois pour l'esthétique et pour la croissance de la ville.

L'analyse du passé, au travers des divers jeux d'acteurs qui ont influencé l'évolution de ces cités, permet de distinguer trois stratégies. Toulouse et Montpellier, issues de processus socio-économiques identiques, se réfèrent toutes deux à une tradition intellectuelle et bourgeoise. À certaines occasions, ces références identitaires servent à inscrire les projets politiques et les dynamiques urbaines en cours dans ce qui est présenté comme une continuité. C'est précisément cette passerelle entre « passé » et « présent » que les villes provençales ne parviennent pas, ou ne cherchent pas, à construire. Il est vrai que les retraités peinent à inscrire Nice dans la modernité. L'image qui domine est plutôt conservatrice. Le *High-tech* des années 1990 repose sur l'image archétypale du ou de la quadragénaire, assis(e) devant un ordinateur portable à la terrasse d'un café *branché* ou derrière son bureau *design*. Les retraités se promenant sur la Promenade des Anglais, soucieux d'une politique sécuritaire renforcée, voire les touristes, incarnent difficilement ou imparfaitement cette intégration dans le post-modernisme. Il en va de même à Marseille, avec les évocations de la grandeur (perdue) de la ville à l'époque coloniale, comme la politique de communication ci-après permet de le montrer.



Communication de l'aéroport international Marseille Provence, 1995³⁴.

Quatre villes, quatre projets économiques ?

L'analyse des jeux d'acteurs et du rôle des faits politiques et économiques dans l'élaboration de nouvelles images urbaines a permis d'appréhender les évolutions plus récentes. En effet, à la fin de la décennie 1990, les métropoles avaient montré depuis une vingtaine d'années, leurs diverses aptitudes à adopter et développer les innovations technologiques et les initiatives économiques. À l'échelle nationale, une inversion géographique des ressources territoriales s'était d'ailleurs paradoxalement effectuée : les

³⁴ En 2012, ce type de communication est toujours d'actualité à l'aéroport de Marseille.

villes sans tradition manufacturière et industrielle avaient, pour ces raisons précises, bénéficié d'une image attractive, la qualité du cadre de vie et l'excellence de la recherche et des politiques culturelles étant devenues un critère d'installation important pour une population de cadres de plus en plus nombreuse. Il n'était donc pas surprenant de constater que Nice, pionnière en la matière, mais aussi Toulouse et Montpellier aient tenté de développer un potentiel industriel lié au développement des hautes technologies, notamment à travers la création de technopoles. Marseille, qui disposait de toutes les infrastructures de recherche les plus modernes, peinait davantage à valoriser ses deux technopôles.

Michel Berardy de Sigoyer et Pierre Boisgontier ont répertorié les diverses mutations liées aux phénomènes d'émergence des technopoles³⁵ : dissociation de la sphère fiduciaire et de la sphère de l'économie réelle, dissociation de la croissance économique et de la croissance énergétique, dissociation entre la production des richesses et l'effectif en personnes nécessaires à sa réalisation et enfin rupture de l'indépendance postulée entre activité humaine et équilibre des écosystèmes de la planète. De ce fait, les villes munies d'un milieu d'accueil novateur pour les investisseurs disposent d'une certaine avance sur le marché mondial des métropoles et renforcent ainsi leur puissance d'attraction. Dans cette logique concurrentielle, le rêve de chaque ville consiste finalement à devenir une technopole susceptible de développer de nouvelles technologies astucieuses et inventives, génératrice d'images innovantes et créatives, et si possible, initiatrice de nouveaux rapports sociaux au sein de la ville. Il en résulte une segmentation accrue de l'espace dont la matérialité se traduit par la production de territoires caractéristiques. C'est précisément cette quête de spécificité et d'unicité dans la globalisation qui pousse les acteurs urbains influents à établir des projets économiques novateurs et des projets urbains audacieux.

À Montpellier, ces deux projets se trouvent intrinsèquement liés. Si la ville s'est « métropolisée », c'est parce qu'elle a été promue comme technopole auprès de chefs d'entreprises, entrepreneurs, cadres et artistes par le biais de multiples opérations de promotion. Sa morphologie, son ambiance, son atmosphère ont été profondément modifiées par une série de grands projets synonymes d'une inscription nouvelle de la ville dans un environnement économique élargi. Ces projets constituaient un pari, celui de la performativité du discours, comme en témoignent les propos suivants. Ceux du maire : « *Technopole, le mot est lancé... Il fait choc ! Le Japon, les Etats-Unis, l'Europe... Montpellier sont au rendez-vous... Beaucoup d'images, beaucoup de visions, un peu d'utopie mais aussi, pour ceux qui*

³⁵ Michel BERARDY de SIGOYER, Pierre BOISGONTIER, *La technopole, une certaine idée de la ville*. Paris, L'Harmattan, 1996.

auraient du souffle, le projet avoué d'être 'des exemples de vie pour le XXI^e siècle'³⁶». Et ceux de Raymond Dugrand, premier adjoint chargé de l'urbanisme : « *La position de l'élu se doit d'être à la fois rassurante (d'où l'idée que Montpellier, petite métropole ne saurait se développer dans tous les domaines) et mobilisatrice (cinq pôles³⁷ majeurs et de pointe, là où il n'y avait presque rien il y a vingt-cinq ans est en soi une fameuse ambition). D'autant qu'il faudra légitimer les choix retenus. Et l'argumentaire, outre sa base scientifique, devra faire référence à d'autres données. En expliquant par exemple, ce qui est vrai, que deux pôles étaient déjà en gestation dans la cité (Médecine et Agronomie) et qu'ils puisaient donc leurs racines dans le passé de Montpellier. Alors que le choix des trois autres (Informatique, Communication et Tourisme) allaient faire entrer Montpellier dans le lot des villes résolument modernes, type Silicon Valley³⁸».* Paraphrasons à cet égard les propos précédents de Georges Frêche : « *Silicon Valley, le mot est lancé... Il fait choc !* ». Les repères géographiques et les modèles économiques mobilisés pour accompagner le développement de la technopole étaient pour le moins ambitieux !

À Toulouse, l'installation des usines Latécoère avait amorcé le processus de technopolisation de la ville. Depuis, l'activité économique tourne en grande partie autour de la bonne gestion de cette activité. Une analyse du laboratoire de recherche urbaine de l'université de Toulouse³⁹ a mis en évidence les divers secteurs d'activités dominants de la technopole. Le secteur aéronautique et celui de l'espace constituent les pôles majeurs de l'activité économique (respectivement 15 000 et 6 000 emplois). Viennent ensuite l'électronique (5 000 emplois) et le secteur pharmacie-chimie-biotechnologies (3 000 emplois). Ici, c'est le « déjà-là » de l'image de la ville rose telle qu'en elle-même qui est valorisée, et non une image optimiste des potentialités toulousaines, comme en témoigne cette phrase d'un adjoint au maire toulousain : « Je voudrais dire que nous sommes technopole ici depuis longtemps, sans le savoir ou plutôt en le sachant mais sans le dire⁴⁰ ». L'emphase montpelliéraine est ici très clairement visée.

La technopole niçoise a relevé d'une initiative parisienne tout à fait volontariste. Conçue avant 1974, dans une période de prospérité, Sophia-Antipolis s'inscrit dans la

³⁶ Georges FRECHE, Magazine municipal *Montpellier Votre Ville*, n°93, novembre-décembre 1986.

³⁷ Il évoque les cinq pôles identifiés en 1989 pour constituer la technopole : Médecine, Agronomie, Informatique, Nouveaux Médias et Tourisme.

³⁸ Raymond DUGRAND, *L'élu, le projet de ville et l'urbanisme*, Document non publié, 1994.

³⁹ CIEU (Centre Interdisciplinaire des Études Urbaines), *Les villes d'Europe*, La Tour d'Aigues, DATAR, Editions de l'Aube, 1993.

⁴⁰ Michel VALDIGUIE, adjoint au maire de Toulouse, in *Ville et technopole*, CIEU, Toulouse, CNRS, Presses Universitaires du Mirail, 1990.

politique de décentralisation des activités que préconise l'État. Est-ce une aubaine ? Selon Francis Marcot, cette concentration de la recherche sur le plateau de Valbonne ne semble pas avoir beaucoup d'impact sur l'industrie régionale précisément parce qu'elle est le résultat d'une action volontariste plutôt que de l'effet d'un processus de maturation à partir du tissu social⁴¹. La dissociation spatiale concrétisée par l'implantation de la technopole en-dehors des limites urbaines communales (*Anti-Polis*) complique la synergie technopole/ville, projet économique/projet urbain. Cependant, la cité niçoise, à l'étroit dans ses limites communales, se trouve heureusement contrainte d'intégrer la technopole dans ses actions de prospectives.

À Marseille, la dissociation existant entre projet économique et projet de ville n'est pas spatiale comme à Nice, mais sociale. La ville dispose à la fois de handicaps majeurs et d'atouts considérables. Avec Aix-en-Provence, la cité phocéenne partage de nombreuses fonctions administratives ce qui ne facilite pas son affirmation métropolitaine déjà amoindrie par une longue tradition d'intérêts plutôt maritimes que régionaux. Par ailleurs, les fonctions universitaires se trouvent disséminées sur cinq sites différents au sein de la région : Marseille certes, mais aussi Aix-en-Provence, Avignon, Toulon et Nice. De ce fait, la ville, bien que deux à trois fois plus importante que Toulouse et Montpellier sur le plan démographique, même associée à Aix-en-Provence, n'accueille pas plus d'étudiants que l'une ou l'autre de ces deux villes. Je ne savais trop que penser de cette situation paradoxale qui me paraissait transitoire. J'en avais alors conclu que les années à venir, celles du début des années 2000, allaient être décisives à la fois en terme de marketing urbain et de développement économique. De ce point de vue, je partageais totalement l'analyse établie, quelques années auparavant par Léna Sanders qui, dans sa recherche portant sur les systèmes de villes, classait sans hésitation Marseille parmi les villes « destinées à croître », en raison notamment de sa taille importante et de son niveau élevé de services aux entreprises. Selon elle, « cette taille suffit largement à compenser une préférence légèrement négative ou une concurrence accrue des villes frontalières dans la perspective d'une ouverture européenne⁴² ». Premier port français, premier port méditerranéen, second port européen, la ville disposait d'indéniables atouts. La réalité est aujourd'hui évidemment plus contrastée.

⁴¹ Francis MARCOT, « Tentative de distinguer technopole et technopôle », *Technopoles, axes, ports, tourisme urbain*, Avignon, Actes du 115^{ème} congrès national des sociétés savantes, 1990.

⁴² Léna SANDERS, *Système de villes et synergie*, Paris, Anthropos Economica, p. 232, 1992.

Quatre villes, quatre projets urbains ?

Chacune des quatre villes a élaboré un projet de ville, à partir de 1992, avec les élections municipales de 1995 en arrière-pensées.

L'ambition du projet de ville niçois consistait à la fois à conforter la cité comme centre de la conurbation littorale, et à développer un aménagement en cohérence avec les autres communes de l'agglomération. La première étape du projet urbain cherchait à renforcer la coopération transfrontalière de proximité (Nice-Cunéo-Imperia), bien que le territoire de référence niçois à moyen terme soit plus important puisque Gênes, Milan, Grenoble et Lyon y étaient inclus. Par ailleurs, le projet de maintenir Nice comme pôle touristique majeur se concrétisait par la volonté d'enraciner le tourisme au sein de la ville. Favoriser un tourisme urbain anti « Costa del Sol » supposait notamment de réhabiliter le patrimoine architectural et paysager, développer des activités culturelles, les croisières et la plaisance dans le cadre d'un réaménagement global du port de Nice et de ses quartiers environnants, réaménager l'emblématique Promenade des Anglais, et, enfin, développer les salons professionnels.

Le projet toulousain ponctuait six années de mandat électoral et s'articulait autour du slogan « l'ambition d'une ville forte, l'équilibre d'une ville douce ». Derrière le mot d'ordre l'objectif était de « renforcer la ville autour de ses lieux d'animation, de ses pôles développement et de ses grands équipements en y favorisant l'habitat et les activités ⁴³ ». Il s'agissait autant d'un bilan que d'un projet. Deux volontés urbanistiques dominaient. Celles de conserver sur le territoire municipal une grande partie du dynamisme de la ville ⁴⁴, et celles de réaménager les territoires urbanisés afin de mettre fin au gaspillage de l'espace.

Le défi marseillais était triple : d'une part rénover et reconstruire afin d'offrir un cadre urbain attractif pour inciter l'installation de nouveaux venus et faire revenir la population qui avait préféré migrer en périphérie, d'autre part endiguer la spirale infernale de la paupérisation, accentuée par l'image « à la Chicago ⁴⁵ » que revigore chaque règlement de compte, et enfin favoriser une politique de croissance urbaine en poursuivant le développement en limite des urbanisations actuelles, tout en préservant les calanques. Mais le grand projet urbain de la cité résidait dans la réalisation d'une opération géostratégique de première ampleur pour l'État, celle d'Euroméditerranée. L'enjeu du projet était à la fois

⁴³ Municipalité de Toulouse, *Un projet de ville pour Toulouse, l'ambition d'une ville forte, l'équilibre d'une ville douce*, janvier 1994.

⁴⁴ La loi Chevènement relative au renforcement de la coopération intercommunale n'interviendra qu'en 1999.

⁴⁵ L'expression est utilisée dans un article du quotidien *Le Monde* daté du 10 février 1992.

économique et urbain, comme en témoignent les propos suivants : « [il] doit être l'occasion de créer une adresse qui puisse atteindre au prestige international. Pour y parvenir, Marseille doit changer d'image. D'où l'importance de réussir un lieu de vie d'une grande qualité urbanistique et architecturale, où se mêlent sur un plan d'égalité les fonctions économiques, culturelles et ludiques⁴⁶ ».

À Montpellier, la forteresse défensive, postée à l'est du centre historique, avait, nous l'avons vu, empêché toute extension du territoire communal en cette direction. Mais, en 1978, la Ville avait eu l'opportunité d'acheter, dans cette partie géographique, quarante hectares de terrains militaires, situés à quelques centaines de mètres du centre ville. Elle fit alors appel à l'architecte catalan Ricardo Bofill pour réaliser *ex nihilo* Antigone, dans le cadre d'une ZAC⁴⁷. En raison du choix de l'architecte, du parti pris architectural résolument classicisant, post-moderne et monumental, et de la désignation délibérément « méditerranéenne » de l'opération (précisément au moment où le terme d'héliotropisme est inventé), le succès médiatique fut indéniable. À la suite de ce quartier, l'urbanisation de la ville a continué à se développer vers l'est, vers la mer, à travers la réalisation du projet Port Marianne. Adrien Fainsilber, Rob Krier, Claude Vasconi et Christian de Portzamparc, entre autres, ont également façonné ce nouvel espace.

Des stratégies de communication diversifiées

La quête de modernité et de spécificité, en vogue dans l'élaboration des projets économiques et urbains, a conduit les maires, et plus particulièrement ceux qui se trouvaient à la tête de grandes villes en voie de métropolisation, à déterminer des stratégies de communication dans l'intention de favoriser l'insertion de leur cité dans la dynamique européenne voire internationale. Les maires eux-mêmes ont pris en main cette communication urbaine, aidés en cela par des professionnels spécialistes de marketing, et dans une moindre mesure par leurs services administratifs.

Des similitudes peuvent être établies entre les deux cités languedociennes, principalement au niveau de leurs objectifs territoriaux. Toutes deux ont élaboré des réflexions à la fois à l'échelle globale de la cité, pour communiquer à l'extérieur, mais aussi à

⁴⁶ Alain MASSON, Chargé de mission interministérielle, *Marseille Euroméditerranée : un nouvel imaginaire de la ville*, Marseille, Édition « Villes et territoires », Atelier 9, p.6, 1994.

⁴⁷ Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), procédure d'aménagement du droit français de l'urbanisme, instituée par la loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30 décembre 1967.

la micro échelle du quartier, redevenu un enjeu de la politique urbaine de la décennie 1990. Mais, hormis ces affinités scalaires, les divergences dominent en terme de méthode. La stratégie toulousaine s'appuie sur la continuité, voire la tradition ; quand, en 1980, la décision a été prise d'élaborer un nouveau blason pour signifier la ville, c'est finalement le drapeau occitan qui a été retenu comme emblème. Les campagnes de communication étaient essentiellement assurées par les services municipaux en charge de cette fonction. Cette idéologie de la continuité s'est traduite par une homogénéité de l'image urbaine. À Montpellier, en revanche, la volonté de rupture était récurrente. Il fallait accompagner activement et efficacement les mutations substantielles de la petite ville de province devenue fille de la Californie aux yeux des élus ! En 1985, la ville a fêté ses mille ans sur le thème « À mille ans, la ville est belle ». L'exaltation de la jeunesse s'affirme, en 1986, à travers une campagne de communication qui marque son entrée sur la scène nationale, voire internationale : « Montpellier la surdouée, berceau du futur », symbolisée par un jeune enfant déjà curieux et téméraire, qui, malgré son âge précoce n'hésite pas à sortir de son berceau. L'année suivante, une campagne plus passionnelle affirme que « Montpellier s'écrit avec un grand Aime » et en 1989, une autre interroge avec impertinence « Surdouée Moi ? ». Ces publicités élaborées par le groupe Euro-RSCG ne sont pas étrangères à la réputation mégalomane du maire Georges Frêche. Séparer communication politique et politique de communication s'avère difficile. Le maire, acteur communiquant par excellence, incarne physiquement le projet urbain. À rebours, les villes de Marseille et Nice, longtemps gérées par deux fortes personnalités, Gaston Defferre et Jacques Médecin, n'ont pas développé de stratégies de communication comparables à celles des deux cités languedociennes.

Quels regards sur ce travail aujourd'hui ?

Je l'ai dit, ce travail était dans l'air du temps, à la fois scientifiquement, puisque de nombreux travaux ont porté sur ces thématiques, et localement, puisque la ville vivait avec la silhouette ocre des grues comme horizons d'attente. La communication locale était prégnante et génératrice, me semble-t-il d'une grande cohésion. La ville changeait à grande vitesse, régulièrement récompensée par des prix ou oscars de la ville « la plus dynamique », « la plus sociale », « la plus sportive », « la mieux gérée », « la plus innovante »..., et paradoxalement, à part quelques « vieux » Montpelliérains qui râlaient de ne plus reconnaître leur ville, les autres, jeunes du point de leur âge et/ou de leur installation dans la cité, vivaient ces mutations

avec enthousiasme. Festival de danse, festival de musique-Radio France, fanfares de rues... J'ai le souvenir d'une ville où l'espace public rimait avec « chantier » et « musique ».

Cependant, ce travail a sans doute péché par son manque d'approche auprès des industriels par exemple. Quelles étaient les retombées concrètes de ce discours et de ce dynamisme sur le plan économique ? Comment les entrepreneurs recevaient-ils et percevaient-ils ce bouillonnement, à Montpellier, ou les diverses difficultés, à Marseille ? Je ne l'ai pas abordé.

Par ailleurs, la démarche comparative de ce travail s'inscrivait, au départ, dans une volonté de ne pas tomber dans les travers parfois monographiques du travail de maîtrise, et précisément, la diversité des situations, des stratégies, des acteurs et des cultures locales avait permis d'éviter cet écueil. Avait-elle cependant éludé le risque d'une trop grande proximité avec l'objet de recherche que je cherchais à éviter au départ ? Je n'en suis pas certaine ! Et finalement l'idée même de comparaison entre les quatre villes a peut-être été quelque peu biaisée par l'attrait que m'inspirait Montpellier, et par la meilleure connaissance que j'avais de cette cité. À plus d'un titre, elle m'apparaissait comme un laboratoire significatif (voire un modèle ?) des processus urbains en cours depuis une trentaine d'années.

D'ailleurs, une fois ce travail de Doctorat terminé et soutenu, Montpellier est devenu, pour un temps, le terrain privilégié de mes observations, notamment à travers l'étude de trois champs particuliers : la valorisation et dévalorisation des territoires, l'étalement urbain corrélé à la problématique du développement durable, et, enfin, la relégation et réhabilitation du quartier du Petit Bard, situé dans l'ouest montpelliérain et classé Zone Urbaine Sensible⁴⁸ depuis 1996. Je reviendrai plus longuement sur cette évolution du travail, en détaillant chacun de ces champs, au cours du troisième chapitre de ce volume.

⁴⁸ Les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) sont des territoires infra-urbains, définis par les pouvoirs publics français, pour être la cible prioritaire de la politique de la ville.

Chapitre Deux
Un parcours d'enseignante

Les années « primaire » : 1986-2002

En 1986, à Montpellier, je réussis le concours d'entrée à l'École normale, la « petite ». Son aspect « normalisateur », précisément, heurte parfois l'esprit d'autarcie et d'indépendance que j'avais développé dans les Alpes de Haute-Provence. La perspective « *Libres enfants de Summerhill*⁴⁹ » est à remiser dans le hangar à utopies ! Je poursuis alors conjointement mes études en Licence, et travaille occasionnellement dans une galerie d'art contemporain qui expose des peintres tchèques.

Entre 1988 et 2002, hormis le Cours préparatoire, j'enseignerai chaque niveau de classe, en écoles maternelles mais surtout en écoles primaires. Les cinq dernières années s'accomplissent sur un poste fixe, avec une classe de CM1, à l'école Marie Curie. J'avais pu constater que l'enseignement de la géographie était, pour plusieurs raisons⁵⁰, malmené dans l'enseignement primaire⁵¹. Le confort d'avoir une classe « à soi » favorisait la mise en place de projets pédagogiques plus soutenus, qui permettaient de pallier ces insuffisances. Comme l'enseignement de la géographie contribue justement à une appropriation de l'espace à la fois physique, sensible et intellectuelle, je me suis appuyée sur cette discipline pour étayer de nombreux projets pédagogiques, ponctuels ou de plus longue haleine. Le projet d'aménagement lié à la construction de la première ligne de tramway a, de ce point de vue, représenté une bonne opportunité pour étudier la géographie urbaine d'un espace proche, au programme des acquisitions prescrites par le ministère de l'Éducation nationale. Le District de Montpellier⁵², la SMTU⁵³ et l'Inspection académique avaient, pour l'occasion, proposé une action de sensibilisation auprès des élèves de cycle III des écoles du District. Pendant trois années consécutives⁵⁴, j'ai participé à cette initiative, en favorisant systématiquement l'interdisciplinarité. Pourquoi évoquer ici ces projets ? Tout simplement parce que ce travail a été, à chaque fois, extraordinairement fédérateur au sein de la classe. Parce que les élèves, âgés d'une dizaine d'années, ont pris à bras le corps des questionnements complexes, de type systémique, et réfléchi de manière active en terme de hiérarchie de l'espace, de ruptures, de

⁴⁹ Alexander Sutherland NEIL, *Libres enfants de Summerhill*, Paris, Maspero, 1970. Récentement édité en poche, « Folio essais » n° 4, 1985.

⁵⁰ La raison principale est probablement liée au changement de paradigme qui a affecté cette discipline. Elle est rapidement passée du champ des sciences de la nature (étude du milieu naturel) à celui des sciences sociales au cours des années 1970. Cette migration d'un champ scientifique (André Louis Sanguin, 1996) en a troublé sa lisibilité, notamment dans le champ scolaire.

⁵¹ Cf par exemple Micheline ROUMEGOUS, *Didactique de la géographie, enjeux, résistances, innovations*, Rennes, PUR, 2002.

⁵² Première intercommunalité existante, avant que la « loi Chevènement » ne soit votée. (Loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi Chevènement).

⁵³ Société Montpellieraine des Transports Urbains.

⁵⁴ 1998, 1999 et 2000.

mutations, de productions d'espace, de sens et d'images. Enfin parce que leur dynamisme a été communicatif et que le plaisir d'enseigner ces problématiques urbaines m'a conforté dans l'idée que candidater à un poste de Maître de Conférences en géographie valait la peine.

Le dossier pédagogique⁵⁵ élaboré dans le cadre de ce projet, distribué auprès des enseignant-e-s motivés par ce travail, définissait deux types d'objectifs. Des objectifs spécifiques d'une part, tels que « sensibiliser les enfants aux enjeux que représente la construction d'un tramway ; situer la construction du tramway dans le cadre de l'écocitoyenneté ; communiquer au travers d'un événement important », et des objectifs éducatifs d'autre part, notamment « acquérir des données de base pour une lecture du milieu urbain et acquérir des points de repères, se familiariser avec la ville, savoir circuler et savoir s'informer ». Ces finalités se trouvaient en totale adéquation avec la problématique des enjeux spatiaux qui nous intéressait. Ils ont été déclinés et travaillés à travers trois thématiques principales au cours de l'année scolaire.

- L'histoire des transports et l'évolution urbaine montpelliéraine : les apprentissages ont essentiellement reposé sur la lecture de cartes postales anciennes, sur le décryptage de témoignages de quelques personnes âgées venues raconter « leur » Montpellier dans la classe et sur des comptes-rendus de sorties sur le terrain : visite de la maquette de la ville dans le hall de la mairie présentant l'itinéraire du tramway, rencontre avec un technicien chargé de l'urbanisme, visites du chantier pour constater l'avancement des travaux et les modifications urbaines qu'ils révélaient.

- Une approche en terme d'environnement et de qualité de vie : le thème des nuisances sonores a notamment fait l'objet d'un travail important, en 1998. La classe a participé au concours « Où est passée ma planète ?⁵⁶ ». À travers un travail d'enquêtes filmé, les élèves ont mis en évidence que la notion de nuisances sonores pouvait être subjective selon les personnes (commerçants, enfants, adolescents, résidents), mais que ces dernières constituaient néanmoins un réel enjeu en terme de santé et de société.

- Esthétique et insertion urbaine : l'objectif était de solliciter et problématiser la question du « regard critique » à partir d'un travail sur les représentations⁵⁷ du centre ville. Lors d'une sortie « découverte », les élèves étaient ensuite amenés à observer la ville avec leurs propres regards critiques et les commentaires de ceux et celles qui pensaient autrement⁵⁸, selon le

⁵⁵ Dossier pédagogique *Le retour du tramway. Le tramway du XXI^e siècle*, 1998.

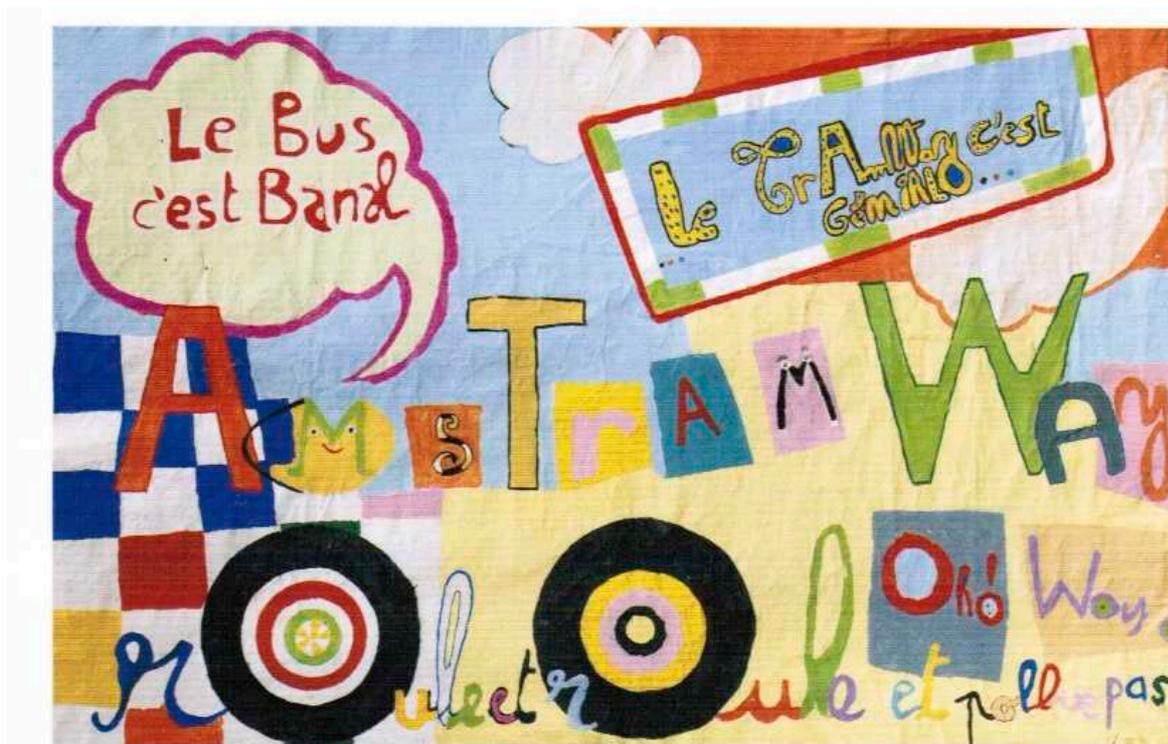
⁵⁶ Concours organisé par l'association Paillade Mosson Coulée verte.

⁵⁷ Il s'agissait de chercher cinq « éléments » jugés « beaux » et autant jugés « laids ». Puis cinq « choses » qui étaient détestées.

⁵⁸ Cette approche correspondait aux instructions officielles qui notaient, parmi les compétences transversales à acquérir en fin de cycle 3 : « l'élève affirme ses choix et ses goûts esthétiques ; il peut les expliciter et les faire partager ; il développe sa

constat humaniste suivant « Nous voyons la ville à travers ce que nous sommes, mais aussi à travers notre façon de penser, à travers ce que nous voulons. Les représentations de la ville sont donc multiples comme est multiple l'homme qui la pense ⁵⁹ ».

Outre les finalités intellectuelles et civiques inhérentes à ces diverses approches, le travail a donné lieu à diverses productions : un volume rédigé « La ville en chantier ⁶⁰ » qui montrait, à partir de photographies, de témoignages et d'analyses les mutations en œuvre dans la ville ; une installation artistique dans la cour de l'école, un samedi matin, à laquelle les parents furent conviés, et un travail d'affiches ⁶¹, élaboré avec l'aide de deux plasticiens, Laurent Gardian et Walter Barrientos.



Carte postale « Ams Tram Way, Roule et roule et pollue pas
Le bus c'est banal, le tramway c'est génial ⁶² », 1998.

Le dernier jour de classe de l'année scolaire 2001-2002 reste gravé dans ma mémoire. Bien que ce fût un samedi matin, les élèves étaient venus nombreux pour vivre ce « dernier » jour d'école avec moi. Ils savaient que j'avais été recrutée comme Maîtresse de Conférences à

créativité ». In *Les cycles à l'école primaire*, Collection « Une école pour l'enfant, des outils pour les maîtres ». Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Hachette Écoles, 1991, p. 31.

⁵⁹ Antoine BAILLY, Catherine BAUMONT, Jean-Marie HURIOT, Alain SALLESZ, *Représenter la ville*, Paris, PUF, Economica, p. 5.

⁶⁰ Le volume a été déposé à la bibliothèque de l'école.

⁶¹ Ces affiches ont été exposées dans les locaux de la SMTU et sélectionnées ensuite pour être imprimées en cartes postales. Elles avaient donné lieu à un travail passionnant sur les slogans et sur les signes. Les deux « o » de « roule et roule » évoquent des pneus, tandis que les carreaux bleus et blancs symbolisent les bus de la SMTU encore en service à ce moment-là ; le décor de ces carreaux bleus et blancs leur avait valu le surnom de « bus Lustucru ». Une photographie, insérée dans un article de la première section du volume 3, permet de voir ces anciens bus.

⁶² Le texte provient des élèves.

l'IUFM de Lyon, et ils avaient rédigé un bulletin scolaire affectueux et humoristique pour mon « passage » à l'Université.

Dominique CHEVALIER		BILAN DE FIN D'ANNEE (2002)		
	ACQUIS	EN COURS	NON ACQUIS	
Pédagogie active	✓			
Soutien aux enfants en difficulté	✓			
Fantaisie	✓			
Ouverture d'esprit	✓			
Elocution	✓			
Sens de l'humour	✓			
Tendresse	✓			
Amabilité	✓			
Gentillesse	✓			
Ecoute et compréhension	✓			
Méthodologie	✓			
Sens artistique	✓			
Sévérité		✓		
Mauvaise humeur			✓	
Histoire et géographie	✓			

APPRECIATION GENERALE :

Excellente année scolaire au CM, vous avez fait du très bon travail, c'est très bien continué comme ça. Vous êtes très douée. Vous passerez en faculté à Lyon. Bonne chance et bon courage. Toutes nos félicitations.

Bravo !!

Bulletin des élèves

Lorsque la sonnerie de midi retentit, mes sentiments demeuraient mitigés. Avais-je eu raison de candidater ? Mes expériences de chargée de cours à l'École d'architecture, à l'Université Paul Valéry ou à l'Université du Mirail m'avaient convaincue de tenter ma chance à Lyon ; mais là, dans cette ambiance de fin de juin déjà estivale, dans cette classe aux

casiers de bureau désormais vidés de leur fatras, et devant des élèves qui me regardaient l'air quelque peu indécis, je savais surtout que je quittais un métier qui m'avait passionnée.

Les années « chargée de cours »

Pendant dix années, j'ai cumulé ce métier d'enseignante en primaire avec divers postes de chargée de cours en géographie.

De 1992 à 1998, je suis intervenue dans le cadre du module « Espaces et sociétés » de l'ENSAM⁶³, auprès d'étudiant-e-s en seconde année, pour un volume de 60 heures annuelles. L'École, nichée sur les hauteurs de Montpellier, est implantée au cœur d'un terrain acquis en 1924 par Patrick Geddes⁶⁴. Enseigner l'espace comme dimension du social, à diverses échelles, voilà quel était mon cheval de bataille, auprès d'étudiant-e-s qui, parfois, ne se préoccupaient que de leur « objet » de construction, hors du contexte social et spatial⁶⁵. Les premiers cours étaient parfois difficiles, d'autant qu'ils avaient lieu les lundis matin, à la première heure. Mais généralement, après deux ou trois séances, les enjeux semblaient plus clairs. Un espace et une thématique étaient alors retenus, et le travail de terrain pouvait commencer.

Les rendus finaux étaient parfois de petites merveilles. Ils se composaient d'un dossier format A3 comportant textes, cartes - au moins trois niveaux scalaires d'analyse -, photographies, croquis, retranscriptions d'entretiens, résultats d'enquêtes...). Ce travail faisait ensuite l'objet d'une soutenance orale. Je garde le souvenir d'une année où les étudiant-e-s avaient travaillé sur le bassin de Thau. Certains travaux conjuguèrent une analyse sociale et spatiale pertinente avec des croquis à mains levées tout à fait remarquables. Cabanes de pêcheurs, roseaux, vignes, parcs ostréicoles et conchylicoles, aménagements touristiques, ambiance d'un petit marché matinal sur la place centrale d'un village... Les paysages, l'espace dans ses dimensions héritées, aménagées, construites et vécues, ainsi que l'atmosphère des lieux étaient restitués de manière extraordinairement sensible et judicieuse.

⁶³ École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier.

⁶⁴ Sir Patrick Geddes (1854-1932) était un botaniste et biologiste écossais, connu aussi comme un penseur novateur dans le domaine de l'urbanisme et de l'éducation. En 1924 il s'installe à Montpellier où il crée le Collège des Écossais, université internationale consacrée à la poursuite de sa philosophie du renouveau de la vie, basée sur la culture et l'éducation notamment. En 1925, il retourne en Palestine où il dessine le plan d'ensemble de la ville de Tel Aviv, qui constitue probablement son œuvre la plus importante. En 1932, il reçoit et accepte un titre de chevalier. Il meurt la même année à Montpellier.

⁶⁵ Une étudiante m'avait confié de manière humoristique qu'elle trouvait que généralement les architectes imaginaient de beaux volumes, mais que, malheureusement, il fallait toujours que des personnes viennent les détériorer par leur unique présence !

Après la soutenance de mon travail de thèse, alors que j'évoquais avec lui ces travaux d'étudiant-e-s, le professeur Jean-Paul Laborie me demanda si la perspective de venir faire la même chose au sein de l'Institut Universitaire Professionnel « Aménagement et développement territorial » qu'il avait récemment créé à l'Université du Mirail m'intéressait. Je connaissais cette université pour y avoir enseigné pendant un an, en 1995-1996, dans le module « La géographie science sociale ». J'acceptais avec enthousiasme et intervins de 1997 à 2003 dans le module « Initiation au diagnostic territorial » de l'IUP. Les modalités restaient identiques : mise en évidence des différentes composantes d'un espace urbain délimité au préalable à travers l'analyse de cartes, de données, d'entretiens avec des acteurs de terrain, de résidents, commerçants... Les étudiant-e-s devaient ensuite replacer cet espace dans des organisations plus complexes. Enfin, dans un troisième temps, ils définissaient une problématique leur permettant de développer une approche plus spécifique de cet espace. Le rendu final était semblable à celui demandé aux étudiant-e-s de l'École d'Architecture de Montpellier. La dernière année où je suis intervenue, le périmètre retenu correspondait à un rayon de dix km autour de l'usine AZF.

J'ai cessé avec regret ce travail au sein de l'IUP. Avec mon recrutement à l'IUFM de Lyon, d'autres déplacements s'imposaient. Aux Montpellier-Toulouse, s'ajoutaient désormais les Montpellier-Lyon. Cela commençait à devenir compliqué en terme d'organisation du temps.

Évoquer dans le détail les divers enseignements que j'ai pu effectuer comme chargée de cours serait fastidieux. Le tableau ci-dessous en donne un rapide récapitulatif de ceux-ci, entre 1992 et aujourd'hui:

2005-2012	Cours en « Questions d'actualité et de culture générale », préparation aux concours des Ecoles de journalisme et de Sciences Po, Université Paul Valéry de Montpellier (24 heures).
2005-2006	Intervention <i>Deux exemples de projets urbains lyonnais</i> dans le cadre du Master « Territoires de l'urbain », à l'Université Paul Valéry de Montpellier (6 heures).
1997-2003	Chargée de cours (vacataire) à l'Université Toulouse le Mirail, au sein de l'IUP « Aménagement et développement territorial », dans le module de 1 ^{ère} année <i>Initiation au diagnostic territorial</i> (44 heures).
1995-1996	Chargée de cours (vacataire), département d'Urbanisme de l'École d'Architecture, à Montpellier, certificat de 5 ^{ème} année <i>Urbanisme et Aménagement dans les Pays en Développement</i> (12 heures).
1995-1996	Chargée de cours (vacataire), département d'Urbanisme de l'École d'Architecture, à Montpellier, certificat de 5 ^{ème} année <i>Urbanisme et Aménagement dans les Pays en Développement</i> (12 heures).
1996-1997	Chargée de cours (vacataire) à l'Université Toulouse le Mirail, dans le module <i>La géographie, science sociale</i> (38 heures).
1996-1998	Chargée de cours (vacataire) à l'Université Paul Valéry, Montpellier, dans

1992-1998	le module <i>Régions, nations, aires culturelles</i> (84 heures). Chargée de cours (vacataire), département d'Urbanisme de l'École d'Architecture, à Montpellier, certificat de 2 ^{ème} année <i>Espace et Société</i> (60 heures)
------------------	--

Service de chargée de cours, entre 1992 et 2012.

L'enseignement à Lyon

Désormais munie d'une carte « Grand Voyageur » et d'un « coupon fréquence SNCF », la rentrée 2002 s'effectue à Lyon, sur le plateau de la Croix Rousse, la « colline qui travaille⁶⁶ » selon les Lyonnais-e-s. Je me souviens du premier trajet effectué entre la bouche de métro « Croix rousse » et le bâtiment où j'avais cours. Comme chaque matin, c'était jour de marché, je cheminais le long des étals des maraîchers et autres commerçants, et soudain l'air du *Chant des Canuts*⁶⁷ s'était invité dans mes pensées. À cette époque, l'IUFM était composé de deux bâtiments distants de quelques centaines de mètres l'un de l'autre sur le Boulevard de la Croix Rousse.

Aujourd'hui, la situation a évolué. Évolution administrative tout d'abord, puisque l'IUFM a été intégré à l'Université Claude Bernard Lyon, spécialisée dans les sciences de la santé, les sciences et technologies et les sciences du sport. Lyon 1 est une excellente université, classée au tout premier rang des universités françaises, quels que soient les critères retenus. Mais pour les enseignant-e-s de l'IUFM spécialisé-e-s dans le domaine des sciences sociales, ce rattachement, pour le moins, ne va pas de soi. Évolution liée à des considérations politiques ensuite. Depuis la réforme de la formation des Maîtres, la formation des futur-e-s enseignant-e-s a purement et simplement disparu⁶⁸. Évolution géographique enfin puisque l'un des deux bâtiments, « la Tourette », ancienne École Normale de filles, « n'existe » plus. Il a été récupéré par le Conseil Général afin d'y installer un collège. En remplacement, un autre bâtiment de l'IUFM, appartenant, lui, à l'État⁶⁹, s'est déployé en périphérie sur le site de

⁶⁶ C'est ainsi que les Lyonnais la nommaient au XIX^e siècle, en opposition à la colline de Fourvière, qu'ils « baptisaient » *la colline qui prie*, en raison du grand nombre de couvents et d'églises qui s'y trouvent. C'est Jules Michelet qui est à l'origine de cette dissociation. Il écrit dans *Le Banquet* en 1878 : « Je vis bien dès ce jour l'opposition des deux montagnes, de la montagne mystique et de celle du travail : mais je ne sentis pas leur guerre ». Le chanteur Benjamin Biolay parle de « colline qui prie et colline qui crie » dans sa chanson *Lyon Presqu'île*. <http://www.youtube.com/watch?v=XVksXm2TmdA>, page consultée le 28 juin 2012.

⁶⁷ <http://www.youtube.com/watch?v=HjNuE28K10M> page consultée le 18 mars 2012. Contrairement à une idée reçue, le Chant des Canuts a été écrit ¼ de siècle après les révoltes lyonnaises de la Monarchie de Juillet.

⁶⁸ J'ai écrit ces lignes en mars 2012. Nous sommes maintenant en juillet 2012. Il y a peut-être une petite place pour un discours moins franchement pessimiste.

⁶⁹ Il s'agit d'une ex ENNA (École Normale Nationale d'Apprentissages). Les ENNA sont des écoles de formation des personnels enseignants des centres d'apprentissage, devenus en 1959 des collèges d'enseignement technique, puis lycées d'enseignement professionnel en 1976, et enfin lycées professionnels en 1986.

Villeurbanne. Le « territoire IUFM » s'est donc considérablement distendu, et désormais ce n'est plus en poignée de minutes qu'il faut compter la distance qui sépare les deux IUFM, mais en heure. Cette fragmentation des lieux, associé à la désintégration des IUFM induit bien sûr une désagrégation des contacts entre enseignant-e-s, et une détérioration des projets. Mais cela constitue un autre propos.

Mes activités d'enseignement reposent essentiellement sur la préparation des divers concours d'enseignement, comme le tableau ci-dessous permet de le récapituler.

2003-2008	CAPES interne Histoire-Géographie, préparation à la question <i>Les Suds</i>
2002-2010	CAPLP2 Lettres-Histoire-Géographie, préparation, écrits et oraux de géographie
2002-2012	CAPES externe Histoire-Géographie, préparation aux oraux de l'épreuve sur dossiers.
2002-2012	CRPE externe, préparation à l'épreuve de géographie.
2010-2012	CAPES externe Histoire-Géographie, préparation à la question « La France en villes », Université Lyon3.

Détail des diverses préparations aux concours.

La préparation des étudiant-e-s au CRPE et au Capes constitue la part la plus importante de mon service. Il s'agit essentiellement de faire des mises au point scientifique autour des thématiques du cycle III pour les candidat-es- au concours de Professeur-e-s des Écoles et de présenter l'histoire de la discipline, autour de réflexions épistémologiques, pour ceux et celles qui préparent le Capes. Ce travail est partagé avec les autres enseignants chercheurs de l'IUFM⁷⁰. Pour ce qui concerne la préparation aux épreuves du Capes les conférences que j'effectue s'organisent à travers cinq entrées principales : « Usages politiques et sociaux de la géographie », « Espaces et territoires », « Évolution du concept de nature », « la Géographie culturelle et la Géographie sociale », et « le genre des territoires ». Ces deux dernières années, j'ai également donné trois cours à l'Université Lyon 3 dans le cadre de la question académique *La France en villes* sur « Le phénomène de métropolisation », « l'étalement urbain » et « le projet du Grand Paris ».

Depuis l'an passé, une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur littéraire, a vu le jour à l'École normale supérieure de Lyon. L'objectif consiste à aider des bacheliers et bacheliers, boursiers, motivé-e-s, issu-e-s de filières générales ou technologiques, en travaillant avec eux la méthodologie et en renforçant leur culture générale, sur le site même de l'ENS, particulièrement propice aux études. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de l'ENS et de l'IUFM. L'année est divisée en six séquences de cinq semaines. La géographie est présente dans cinq séquences, et j'interviens dans trois d'entre elles :

⁷⁰ Pascal Clerc, MCF, et François Villien, PU.

« Villes et espaces urbains », « Territoires et identités », et une dernière, tributaire des questions au programme du concours des IEP de province. Chaque séance est composée de deux heures de cours magistraux et de deux heures de travaux dirigés. Cette formation dure une année ; elle a pour objectif d'éviter l'échec en université au cours de l'année qui suivra.

Depuis 2006, je travaille également avec le Centre National d'Éducation à Distance, dans le cadre de la préparation au Caplp2. J'ai réalisé jusqu'à aujourd'hui sept sujets de dissertations et un sujet pour l'épreuve de commentaires.

2012-2013	Les espaces industriels en France
2011-2012	Réseau de transports et organisation du territoire en France métropolitaine
2010-2011	Les espaces littoraux en France
2009-2010	Les espaces touristiques en France métropolitaine
2008-2009	Les réseaux de communications en France métropolitaine
2007-2008	Les France rurales en France métropolitaine
2006-2007	Les dynamiques urbaines en France métropolitaine

Liste des sujets donnés au CNED

La prééminence d'heures consacrées à la préparation aux divers concours dans la réalité de mon service d'enseignement m'a incitée à m'engager pleinement dans cette aventure des concours, en tant que membre de jury cette fois-ci, pour être au plus près des attentes et préparer au mieux les étudiant-e-s concerné-e-s (cf tableau 4). Cette expérience a été d'une très grande richesse. Elle a notamment permis de mieux saisir (de « l'intérieur ») ce qui était demandé aux candidat-e-s. Dans le contexte de la récente modification de l'épreuve sur dossier du Capes d'Histoire-Géographie, cet investissement a été un atout précieux pour la préparation des étudiant-e-s. Mais, au-delà de cet aspect pratique incontestable, les trois semaines annuelles passées à Châlons-en-Champagne⁷¹ représentent également une expérience humaine et intellectuelle particulièrement précieuse et féconde. Expérience humaine car j'ai noué là-bas de solides relations amicales⁷². Expériences intellectuelle car, dans l'ancienne mouture de l'épreuve sur dossier, les candidat-e-s étaient interrogé-e-s dans les deux disciplines au cours du même entretien. J'ai ainsi découvert, au fil des épreuves, l'existence de « régimes d'historicité », de débats autour des notions « d'événements », de « totalitarismes ». C'était passionnant, et je pressentais que ce champ fertile pouvait être travaillé par des questionnements plus strictement spatiaux. Mais je ne savais pas encore que j'allais y consacrer plusieurs années de recherche⁷³.

⁷¹ Châlons-en-Champagne est la ville où se déroulent les oraux du Capes d'Histoire-Géographie.

⁷² Les ami-e-s se reconnaîtront : celles et ceux avec qui j'ai eu le plaisir de partager les moments d'interrogations en commissions, et, bien sûr, celles et ceux de *L'Abbaye*.

⁷³ En revanche, j'avais eu le désir de réfléchir aux effets du Capes sur la ville de Châlons-en-Champagne. Pourquoi le Capes se déroulait-il dans cette (petite) ville moyenne ? Quelles répercussions le Capes (et l'agrégation interne d'histoire-géographie) avaient-elles sur la cité ? Pour répondre à ces questions, j'avais interrogé de nombreux commerçants (restaurants,

Le tableau ci-dessous résume ces investissements dans les divers concours, entre 2004 et 2012.

2005-2007	Membre du jury du concours CAPLP externe Lettres-Histoire-Géographie. Correction de l'écrit et épreuves orales (10 jours à la Rochelle et à Poitiers)
2003-2005 2007-2012	Membre du jury du concours Capes externe Histoire-Géographie, Epreuve sur Dossiers. Correction de l'écrit et épreuves orales (3 semaines à Châlons-en-Champagne)
2006-2010	Membre du jury du concours CRPE, épreuve d'histoire-géographie. Correction de l'écrit.

Participation à divers jurys de concours (2004-2012)

La formation continue est récemment devenue un parent pauvre de l'Éducation nationale. Néanmoins, jusqu'à une période récente, de nombreux stages étaient proposés à l'IUFM ; je suis intervenue auprès d'enseignant-e-s du premier degré, dans le cadre des stages suivants :

2002, 2004, 2005, 2006	Enseigner l'Europe
2005	Enseigner le développement durable
2002	Le temps et l'espace à l'école maternelle
2003	Vivre et enseigner la ville
2005	Espaces proches, espaces lointains
2005, 2006, 2008	Enseigner le patrimoine
2009	Enseigner la géographie en cycle 3

Stages de formation continue.

Cette pratique d'enseignement s'est également accompagnée de diverses responsabilités administratives et pédagogiques, résumées ci-dessous.

2010-2012	Organisation de cycles conférences dans le cadre de la classe CPES. Personnes invitées : Nicolas Renahy, Farid Benhammou, Olivier Dumoulin, Vincent Michelot, Jalal Al Hussein.
2009-2010	Co-rédaction du rapport de jury concernant l'Epreuve sur dossier du Capes d'histoire-géographie, publié dans <i>Historiens et Géographes</i> n°412, novembre 2010.
2006-2007	Responsable et coordinatrice du stage de formation continue « Enseigner l'Europe », IUFM Lyon.
2007-2008	Coordination et enseignement : stage « l'enseignement de l'histoire – géographie au cycle 3 : quelles approches privilégier ? », Pékin (Chine), du 11 au 13 février 2008.

hôtels, pharmaciens, vêtements...), le député-maire de Châlons-en-Champagne monsieur Bruno Bourg-Broc, des membres du jury du Capes des trois épreuves (histoire, géographie et épreuve sur dossier), le président du jury Inspecteur général Yves Poncelet... Malheureusement, outre la transcription des divers entretiens que j'avais réalisée sur place après les interrogations des candidat-e-s je n'ai jamais pris le temps d'analyser toutes les données. C'est dommage.

2005-2006	Responsable de la section PCL1 à l'IUFM
2004-2008	Membre de la commission de spécialistes n°2 de l'IUFM de l'Académie de Lyon

Responsabilités administratives et pédagogiques

En définitive, mon parcours d'enseignement s'avère relativement diversifié, comme en témoigne le tableau ci-dessous correspondant à la seule année universitaire 2010-2011⁷⁴. La richesse de cette pratique enseignante, élaborée dans des contextes générationnels, culturels, intellectuels et institutionnels différents m'a permis, du moins peut-on l'espérer, de développer des compétences en terme de flexibilité et d'adaptabilité.

Intitulé du cours	Niveau/site	Volume horaire en htd
Conférences épistémologie de la géographie	M1CAPES/IUFM Lyon	16,5
TD Capes	M1CAPES/IUFM Lyon	12
Préparation oraux Capes	M1CAPES/Lyon3	12
TD Préparation au CRPE	M1/IUFM Lyon	144
Conférences Préparation CRPE	M1/IUFM Lyon	24
Capes, <i>La France en villes</i>	L3/Lyon3	9
Classe CPES	L1/ENS Lyon	50
Conférence « Enseigner l'Europe »	M2/IUFM Lyon	6
Cours d'actualité et de culture générale	L2/ Montpellier3	24

Service d'enseignement, tous sites confondus, année 2010-2011

Pur autant qu'il est possible de le faire dans des cours dispensés en IUFM, j'essaie d'établir un lien entre l'enseignement et les recherches que je peux mener par ailleurs. Les occasions restent rares, mais elles existent tout de même.

L'enseignement au sein d'un IUFM s'accompagne également d'encadrement de Masters professionnels. Mais il faut bien admettre que malheureusement, les Masters d'enseignement portant sur des thématiques urbaines ne sont pas si nombreux que cela... Pour information, voici quelques titres de mémoires concernés par une approche plus spécifiquement urbaine :

- Enseigner le centre-ville à des élèves de cycle3
- L'école, la ville et l'intégration : quels enseignements mettre en place pour enseigner « leur ville » à des élèves issus de milieux défavorisés ?

⁷⁴ L'année en cours, 2011-2012 n'est pas significative en raison de mon congé sabbatique d'un semestre.

- L'histoire des arts : un enseignement pluridisciplinaire. Les arts de l'espace par les arts visuels et la géographie
- Enseigner la géographie : une séquence sur la notion de centre-ville
- Comprendre et s'appropriier la ville à travers les arts visuels

La démarche de soutenir une Habilitation à Diriger des Recherches s'inscrit pleinement, et précisément, dans le désir d'accompagner de jeunes chercheur-e-s dans leurs cheminements et tâtonnements scientifiques, à partir des problématiques géographiques et spatiales qui me tiennent à cœur.

Chapitre Trois

Activités scientifiques et diversités des terrains

Depuis la soutenance du Doctorat, j'ai développé différentes problématiques, en fonction de la diversité des types de terrains⁷⁵ qui m'ont intéressée. Mais si les thématiques et centres d'intérêts se révèlent en effet pluriels, la méthodologie reste la plupart du temps analogue. À compter du travail de Maîtrise, en dehors du travail bibliographique indispensable et propre à chaque sujet, l'observation et l'échange basé sur la mise en place d'entretiens ont toujours été privilégiés, suivant en cela les postulats de Peter Berger et Thomas Luckmann⁷⁶ qui considèrent que, indépendamment des perspectives théoriques, la connaissance est disponible dans le monde de la vie quotidienne et ordinaire. J'ai en effet expérimenté que, généralement, les personnes aiment parler d'elles-mêmes et donner leurs avis sur les sujets à propos desquels elles sont sollicitées. Il est vraiment rare qu'elles n'aient pas quelque chose à évoquer, qui se rapporte à leurs propres vies ou à leurs conceptions de la vie.

L'ensemble de mes recherches s'ancre majoritairement dans le champ de la géographie sociale et répondent aux questions de savoir comment les relations aux autres se construisent dans l'espace. Et comment les relations aux autres produisent de l'espace et des lieux en tant qu'espaces d'identités ou de reconnaissance. La notion d'acteurs, d'actants et d'opérateurs spatiaux est donc fondamentale pour comprendre la « production » de l'espace, sa construction, son invention collective, ses représentations, ses matérialités, ses idéalités et les conflits d'usages qui en découlent. Or, comment étudier le plus objectivement possible la « réalité » et le monde en dehors des expériences, des discours et des pratiques qu'en ont les individus ? Interroger les acteurs, qu'ils soient politiques, institutionnels, habitants, usagers, professionnels, associatifs ou autres, permet de comprendre et de reconstituer leurs stratégies d'action et de « dégager les contraintes internes et externes qui pèsent sur eux, de mettre au jour « les outillages mentaux » qui structurent leur pensée et leurs affects, de saisir les valeurs déontologiques, éthiques, culturelles ou religieuses qui enserrent ou baignent leur existence dans un milieu donné et à une époque donnée⁷⁷ ».

⁷⁵ Sur la question des « terrains » en géographie, voir notamment le numéro spécial de *L'Information géographique*, « Le terrain », Vol.74, 2010/1, 106 p.

⁷⁶ Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La Construction sociale de la Réalité*, Masson/Armand Colin, Paris, 1996, Deuxième édition.

⁷⁷ Florence DESCAMPS (Dir.), Jean de PRENEUF, Françoise de RUFFRAY, Aude TERRAY, *Les sources orales de l'histoire. Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Bréal, 2006, p.35.

Mais, dès lors, quels types d'entretiens privilégier ? Autant que faire se peut, j'ai choisi de cumuler à la fois les entretiens formels et informels, car chacun procure ses avantages et ses inconvénients.

Les entretiens formels présentent l'avantage d'être « honnêtes » vis-à-vis de la personne enquêtée. L'observateur ou l'observatrice « assume » son rôle et ne s'efface pas derrière ce que les anglophones⁷⁸ appellent « covert researcher », « unknown observator » ou « *covert role* » (observateur caché, clandestin ou rôle masqué). Ce type d'entretiens suppose généralement une demande formelle de rendez-vous au préalable. Le jour venu, l'échange s'effectue dans une relation de face-à-face, et le choix du lieu prévu pour cette entrevue peut parfois s'avérer signifiant. La palette des possibles est large. Deux extrêmes me viennent en tête en écrivant ces lignes. Dans le meilleur des cas, les personnes rencontrées, et notamment les élus, ou acteurs « influents », reçoivent dans leur confortable bureau ou dans une salle de réunion si celle-ci offre la possibilité d'être plus au calme ou mieux installés. Parfois, des baies vitrées dévoilent une vue saisissante sur la ville ou sur un paysage remarquable, une bibliothèque expose un exemplaire de livre rare, une sculpture particulière... que l'interlocuteur prend plaisir à montrer, à un moment de l'entretien. D'autres fois, des éléments plus personnels « dévoilent » la personne qui reçoit : un diplôme accroché au mur, une photographie familiale ou personnelle. Je pense par exemple à cet élu niçois fier d'exposer une photographie (très grand format) d'un de ses sauts en parachute. Les élus n'ont bien sûr pas le monopole du « bien recevoir ». Je garde à cet égard un excellent souvenir d'un travail de terrain mené dans la région de Pézenas où un vigneron a pris un plaisir visible à faire visiter sa cave et déguster son vin.

A contrario, le rendez-vous, bien que prévu depuis des semaines, peut aussi se dérouler dans un endroit suffisamment désagréable pour que l'interlocuteur s'assure que la rencontre ne durera pas trop longtemps. En la matière, le pire entretien fut sans aucun doute celui que j'ai effectué avec ma collègue Mariette Sibertin-Blanc de l'université de Toulouse, auprès d'un adjoint au maire de Palavas-les-Flots, au moment où ce dernier venait de faire voter le retrait de sa commune de la communauté d'agglomération montpelliéraine. Cet élu, à la fois vindicatif et sur la défensive, nous a reçu dans un couloir de la mairie, à la fois exigu et passant, nonchalamment campé sur une photocopieuse, ce qui lui donnait de la hauteur par rapport à nous, assises sur deux chaises. Il répondait à nos questions, de fort méchante humeur, par des « oui », « non », « ne sais pas » ou encore « quoi d'autre ? » et manifestait

⁷⁸ HUGHES, E.C. 1997, La sociologie et l'entretien, (Trad.) in *Le regard sociologique*, Textes présentés par J.M. CHAPOULIE, Paris : éditions de l'EHESS.

bruyamment des signes d'impatience ! L'entretien a dû durer une dizaine de minutes, tout au plus, et au final rien n'était exploitable. Il nous a donc fallu chercher d'autres sources de renseignements pour comprendre les différents mobiles de cette décision. Des opposants à la politique municipale nous ont finalement reçues, durant plusieurs heures, dans l'arrière boutique du magasin de l'un d'eux. Le dispositif était tout autre. Chacun était assis sur des sièges identiques. Un thé à la menthe avait été improvisé, accompagné de pâtisseries orientales qu'un autre opposant, Pied-noir, joint par téléphone, avait apporté avec lui.

Quoi qu'il en soit, dans le cadre de ces rencontres, la posture de l'enquêteur repose sur une attitude d'écoute « sérieuse ». La conversation peut être enregistrée, avec l'accord des intéressé-e-s. Si elle ne l'est pas, la prise de notes se fait de manière visible. Le temps de l'entretien est borné ; il y a un début, et il y a une fin. Précisément, en raison de son caractère « officiel », ce type d'entretiens peut se révéler insuffisant. Il faut alors biaiser un peu, laisser l'enquêté digresser, puis revenir sur ce qui paraît important, éventuellement en agrémentant le propos d'une « fausse erreur », ou en faisant preuve de « naïveté ». Ce truchement place alors la personne dans un rôle d'informateur. Son discours devient plus précis, plus direct et moins méfiant. Plus riche donc, d'un point de vue sociologique, car échanger et s'entretenir avec une personne ne consiste pas seulement à recueillir des informations. Pendant ces moments-là, de nombreuses interactions s'établissent, au cours desquelles émergent différents points de vue. Et parfois l'enquêté en dit « plus » que ce qu'il pensait, ou croyait penser, ou pensait qu'il arriverait à exprimer, ou encore n'avait jamais imaginé verbaliser de cette façon.

Mais si ces rencontres permettent en effet de connaître les opinions et façons de penser d'une personne ou d'un groupe de personnes sur un certain type de questionnements, elles peuvent en outre contenir une part non négligeable de violence symbolique. Les apports des lectures d'auteurs tels que David Le Breton⁷⁹ sur l'interactionnisme symbolique, Harold Garfinkel⁸⁰ sur l'ethnométhodologie ou Jean-Claude Kaufmann⁸¹ sur la sociologie compréhensive ont, à cet égard, été une aide précieuse. Qui suis-je, moi, femme, « blanche », étrangère au groupe, et relativement bien intégrée dans la société, pour venir questionner, par exemple, des personnes habitant un quartier de relégation ? Et pourquoi répondraient-ils à mes questionnements ? Les difficultés et les ambiguïtés inhérentes à ces relations sont connues : indiscretion, voyeurisme, curiosité mal vécue car (jugée) « déplacée »... Les biais et les filtres sont à la fois structurels et conjoncturels. Certes, ne pas appartenir à la communauté étudiée, et ne pas avoir les mêmes cultures peut s'avérer un frein. Mais à ces

⁷⁹ David LE BRETON, *L'Interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, 2004.

⁸⁰ Harold GARFINKEL, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, [1967] 2007

⁸¹ Jean-Claude KAUFMANN, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, ([1996] 2004).

discontinuités⁸² individuelles, il convient d'ajouter aussi les biais tels que le genre, le sexe, l'âge du chercheur (qui peut être atout ou inconvénient), la présence ou non de voisins ou d'autres tiers lors des enquêtes. Enfin, dernier type de filtre implicite, parfois occulté, le positionnement du chercheur vis-à-vis de son objet de recherche, son engagement personnel et/ou les ramifications de l'objet de recherche avec l'histoire personnelle du chercheur. Les individualités qui se dissimulent derrière chaque géographe ne sont pas systématiquement interrogées. Dans tous les cas, il convient alors de se rendre aussi acceptable que possible, de faire « profil bas », de manière à neutraliser le terrain.

Les entretiens plus informels permettent de se fondre davantage dans et avec l'observation en cours, par le biais de conversations par exemple, plus ou moins sciemment orientées, avec ou sans prises de notes. Ils peuvent aussi s'intégrer dans une démarche davantage participante, où l'identité de « chercheur » n'est pas déclinée, et les finalités de la rencontre ni évoquées ni justifiées. La fréquentation assidue des lieux publics et des commerces d'un quartier, l'adhésion à une ou des associations s'avère, par exemple, assez efficaces pour voir « de l'intérieur » les représentations et les pratiques d'une population donnée. Il s'agit alors tout à la fois d'appliquer, de s'impliquer et de s'engager (Mucchielli)⁸³. Néanmoins, si l'observation participante offre sans conteste de nombreux atouts pour un chercheur en sciences sociales, je souscris totalement au propos de Béatrice Collignon, lorsqu'elle rappelle les cinq points clés de l'éthique de la relation chercheur-e/cherché-e-s, tels qu'ils ont été élaborés par Cloke⁸⁴ *et alii* :

- « 1. Consentement informé. Le chercheur devrait présenter son projet d'une façon claire et précise aux cherchés, et leur demander leur accord sans exercer de pression sur eux.
2. Protection de la vie privée. Le chercheur devrait s'abstenir de rendre publiques des choses dites ou faites dans un cadre strictement privé.
3. Blessure. Le chercheur devrait éviter que sa recherche ait des conséquences négatives tant pour les personnes étudiées que pour d'autres.
4. Exploitation. Le chercheur devrait éviter d'« utiliser » ses interlocuteurs en recueillant auprès d'eux des informations sans rien leur donner ou presque en échange.
5. Sensibilité aux différences culturelles et de genre. Le chercheur devrait être sensible aux droits et croyances et à la culture des cherchés, ainsi qu'à leur position au sein de relations patriarcales de pouvoir. » (Cloke *et alii* , 2000 p. 135 — *Traduction libre de l'anglais par*

⁸² Si l'on accepte la définition qu'une discontinuité est ce qui sépare deux ensembles spatiaux voisins et différents »

⁸³ Alex MUCCHIELLI (dir.) (1996), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin/Masson.

⁸⁴ CLOKE P., COOKE P., CURSONS J., MILBOURNE P. et WIDDOWFIELD R. (2000), « Ethics, Reflexivity and Research : Encounters with Homeless People », *Ethics, Place and Environment*, 3 (2), p. 133-154.

*l'auteur*⁸⁵)

Selon Stéphane Beaud et Florence Weber, le travail d'enquêtes doit consister en un incessant «va-et-vient entre théorie et empirie, entre fabrication des données et fabrication des hypothèses, entre vérification des données et vérification des hypothèses⁸⁶». Les différents terrains qui vont être présentés dans les pages qui suivent répondent à ces cheminements et entrelacs entre observations, pratique des lieux, entretiens et théorisations.

Le travail en IUFM ne permet pas de proposer à des étudiant-e-s de Master d'effectuer ce type d'études dans le cadre de leurs recherches. De ce fait, la totalité des terrains étudiés, depuis mes premiers pas dans la recherche jusqu'à aujourd'hui, s'insère dans des moments de réels échanges et rencontres avec les personnes enquêtées ou observées. Les enquêtes sont donc toutes de « premières mains ». Semblablement, les retranscriptions, particulièrement chronophages, ont toujours été effectuées par mes soins.

Ces divers terrains peuvent être regroupés selon leurs thématiques. C'est précisément ces objets de recherche composites que je vais maintenant présenter⁸⁷.

Images, politiques urbaines et cultures : entre valorisation et dévalorisation des territoires

Les politiques urbaines montpelliéraines : de la ville à « l'Agglo »

Dès le début du premier mandat de Georges Frêche⁸⁸, en raison d'un statut de capitale régionale nouvellement affirmé et d'un dynamisme démographique remarquable, la notion de projet urbain s'est trouvée au cœur des processus de valorisation de l'image de la ville et de l'organisation urbaine de celle-ci. Les politiques de communication ont joué un rôle prépondérant au sein de la stratégie municipale. Selon une dialectique récurrente, les campagnes de communication valorisaient les politiques urbaines et les projets urbains mis en

⁸⁵ Béatrice COLLIGNON, « L'éthique et le terrain », *L'Information géographique*, 2010/1 Vol. 74, p. 63-83.

⁸⁶ Stéphane BEAUD et Florence WEBER F. ([1998] 2003), *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, Éditions La Découverte, p. 293.

⁸⁷ Merci à Nicolas ESCACH pour sa lecture de l'introduction du Chapitre trois, et pour ses conseils avisés.

⁸⁸ Georges FRECHE (PS) a été élu maire en 1977. Réélu à chaque élection municipale, il a occupé ce poste jusqu'à son élection à la présidence de la Région, en 2004.

œuvre par l'équipe municipale⁸⁹, lesquels nourrissaient en retour de nouvelles campagnes de communication. L'esprit du projet trouvait ainsi son incarnation dans la stature et la médiatisation des personnes qui le portaient. Ce dynamisme est sans doute moins vrai aujourd'hui, mais il a été particulièrement marquant durant les décennies 1980-1990.

Désormais, plusieurs logiques contribuent à modeler la valorisation de ce territoire urbain, où deux échelles de promotion cohabitent : celle de la ville, capable de promouvoir un important travail de marketing urbain pour asseoir son image de capitale régionale et de métropole, et celle de l'agglomération, comme territoire émergent⁹⁰ en quête d'harmonie, de cohésion sociale et de gestion foncière. En effet, en 1999, la loi dite « Chevènement » a cherché à simplifier la coopération intercommunale, en fonction de la nature démographique des territoires : « Communautés de communes » en milieu rural et dans le périurbain; « Communautés d'agglomération » pour les centres urbains et leurs périphéries et « Communautés urbaines » pour les grandes villes. Dans le même temps, la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT), dite loi « Voynet », a instauré des contrats d'agglomération permettant aux agglomérations de construire et d'affirmer leur projet de développement en contractualisant avec l'Etat et la Région. Enfin, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU, Loi Gayssot-Besson) a prévu que chaque « agglomération » à l'échelle de l'aire urbaine définisse un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) avec l'objectif premier de maîtriser l'étalement urbain et de favoriser la mixité socio-spatiale.

Depuis ces lois, la légitimation de l'agglomération comme territoire de réflexion et d'action sur le devenir des espaces urbains se trouve fortement posée, et le territoire communal n'apparaît plus comme le périmètre pertinent pour penser la ville et ses enjeux. En effet, confrontée à une croissance urbaine et démographique extraordinaire, la communauté d'agglomération montpelliéraine⁹¹ affiche une forte volonté d'intégrer le développement durable dans l'élaboration d'un SCOT, porteur de nouvelles valeurs urbaines et sociétales. Un nouveau projet, avec de nouveaux desseins à l'échelle de l'agglomération, constitue donc la charpente des nouvelles politiques urbaines. La production de ce « nouveau territoire » s'est

⁸⁹ Les domaines phares de ces politiques urbaines concernent notamment des opérations d'habitat telle que celle d'Antigone de Ricardo BOFILL et des opérations culturelles d'envergure nationale telle que les festivals de danse et de musique.

⁹⁰ DUBOIS-TAINE, G. et CHALAS, Y., *La ville émergente*, Editions de l'AUBE, 1998.

⁹¹ Le 27 mai 2002, Georges Frêche, alors maire de Montpellier, est élu Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier lors du premier Conseil de Communauté d'Agglomération. À cette date-là, l'Agglo était composée de 38 communes. 7 communes l'ont quittée et aujourd'hui Montpellier Agglomération est constituée de 31 communes, dont Montpellier sa capitale (8^e ville de France. Douze compétences lui sont attribuées: l'aménagement de l'espace communautaire ; le développement économique ; l'organisation des transports urbains ; l'équilibre social de l'habitat ; la politique de la ville ; la création et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; l'assainissement ; l'environnement et le cadre de vie ; la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire ; les services funéraires ; la fourrière animale ; la lutte contre les inondations.

accompagnée, de manière consubstantielle, d'une production de nouvelles images. La ville, qui fut « surdouée » par la grâce de la politique de Jacques Séguéla et de son agence euro-RSCG à l'époque de Montpellier Technopole, s'est métamorphosée en une agglomération pensée et promue par l'équipe de Bernard Reichen⁹².

Le cas montpelliérain est singulier à plus d'un titre. Première agglomération de plus de 200 000 habitants à adopter un Schéma de cohérence territoriale (SCOT), elle est également celle qui s'inscrit dans le processus métropolitain le plus conflictuel de France. Mais au-delà de cette conflictualité, cristallisée en partie autour de la figure de Georges Frêche, le SCOT est original dans la mesure où il adopte totalement le périmètre de l'Agglomération. Cette corrélation directe entre périmètre du SCOT et périmètre de la communauté explique certainement la mise en œuvre rapide du document de planification. La croissance démographique, les dynamiques spatiales et les pressions qu'elles engendrent demeurent particulièrement vives. Au cours du dernier demi-siècle, la population de l'agglomération a plus que triplé ; l'espace urbanisé en périphérie de la ville centre a, lui, été multiplié par dix. Dans ces conditions, la maîtrise de l'étalement urbain s'affiche comme une priorité fondamentale des objectifs du SCOT. Déjà ancien, l'étalement urbain se poursuit aujourd'hui le long du littoral et a gagné, avec le développement des transports, les communes ayant un accès immédiat sur l'A9 ou l'A75.

Pour de nombreux maires des communes périurbaines, l'enjeu d'établir une politique d'aménagement du territoire pour les vingt ans à venir a constitué une véritable innovation⁹³ : le développement de la périphérie s'était jusque là effectué le plus souvent selon les opportunités foncières. L'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), a constitué une étape capitale dans l'apprentissage de la démarche planificatrice⁹⁴. Ce diagnostic a permis aux élus d'acquérir une vision collective du territoire intercommunal en construction et d'en identifier les enjeux communs – en termes de démographie, d'économie, de marché immobilier, de consommation d'espaces et d'agriculture.

Les injonctions de renouvellement urbain, les encouragements à la densification de l'existant et l'intégration des enjeux de la maîtrise de l'étalement urbain ont profondément

⁹² Les élus de l'Agglomération ont sélectionné cette équipe pour mener à bien l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Il s'agit d'un choix prestigieux. Un jury international, réuni à l'initiative de Dominique PERBEN, ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, et présidé par le directeur général de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Construction, a décerné le Grand Prix de l'Urbanisme 2005 à Bernard REICHEN et un Grand Prix spécial du jury à Alvaro SIZA. « En attribuant le Grand prix à Bernard REICHEN, le jury a voulu saluer une attitude innovante, stratégique, à la fois réaliste et inventive, dans toutes les formes d'urbanisme aux différentes échelles territoriales au service d'une vision dynamique et moderne de la ville européenne durable ». In communiqué de presse publié sur le site www.urbanisme.equipement.gouv.fr

⁹³ À travers la mise en cohérence de l'ensemble des documents de planification d'échelle communautaire : le plan de déplacements urbains (PDU), le programme local de l'habitat (PLH), le schéma directeur d'assainissement (SDA).

⁹⁴ Le PADD a été adopté en décembre 2004.

remanié les notions d'identités villageoises. Aujourd'hui, les traits caractéristiques de ces villages résident-ils dans l'urbanité des noyaux villageois, densément peuplés⁹⁵, ou dans la périurbanité des espaces lotis⁹⁶? Les identités locales sont-elles méditerranéennes et/ou languedociennes? Littorales et/ou d'arrière-pays? Ne sont-elles pas aussi plus spécifiquement singulières: les élu-e-s des villages de Saint-Génies-des-Mourgues, Vendargues et Saint-Georges-d'Orques affirment par exemple un grand attachement à leurs traditions bouvines.

Les dynamiques démographiques, économiques et sociales ont généré la constitution de vastes aires urbanisées qui débordent de toutes parts les limites des collectivités locales. La « ville émergente » a créé des emboîtements d'échelles urbaines plus ou moins complexes, qui interrogent les critères de délimitation de chacun de ces espaces. Le premier maillage territorial, en matière de planification territoriale, reste celui des communes, qui élaborent les PLU, et dont les maires demeurent responsables de la délivrance des permis de construire. Mais ne tendent-elles pas à devenir des unités administratives insignifiantes? De nombreux maires de petites communes déplorent en effet l'érosion de certaines de leurs compétences: « *Il faut être vigilant parce que, petit à petit, il y a des compétences qui passent à l'agglomération et parfois, en conseil municipal, on se dit que bientôt on sera là juste pour inaugurer les chrysanthèmes!* »⁹⁷. La ville-centre elle-même s'est trouvée délestée de nombreuses compétences en matière économique et culturelle, au profit de la Communauté d'agglomération, au moment où Hélène Mandroux a remplacé Georges Frêche à la mairie de Montpellier. Aujourd'hui, les véritables enjeux dépassent le strict cadre de l'Agglomération montpelliéraine. L'aire métropolitaine actuelle englobe à la fois Nîmes, Sète et Alès.

Ces questionnements concernant Montpellier et sa périphérie ont donné lieu à des communications à plusieurs colloques, et à diverses publications. Les tableaux qui suivent résument d'une part les communications lors de différents colloques et, d'autres part, les publications dans des revues à comité de lecture, puis dans des chapitres d'ouvrages.

Présentation de ces thématiques lors des colloques suivants :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 2008, Colloque international <i>Périphéries urbaines entre normes et innovations. Les villes du Sud de l'Europe</i>, Bordeaux, 11-12-13 Juin 2008,.- 2006, Colloque <i>Dynamique de valorisation et de dévalorisation des territoires urbains</i>, Université d'Évry, 2-3 mars 2005.- 1997 : Séminaire organisé par l'Université Joseph Fourier, Grenoble : <i>Acteurs et Territoires</i>, 10-11 avril 1997. |
|--|

⁹⁵ Plus de 50 logements à l'hectare en moyenne.

⁹⁶ Moins de 10 logements à l'hectare en moyenne.

⁹⁷ Entretien d'un maire d'une commune de l'Agglomération montpelliéraine, février 2005.

- 1996, Colloque International *Les espaces publics méditerranéens*, Ecole d'Architecture de Montpellier les 14-15-16 mars 1996.
- 1995, Colloque International *Les pratiques de la ville : transformations sociales et évolutions spatiales*, Centre de Recherche sur l'Habitat, Ecole d'Architecture de Paris-La-Défense les 21 et 22 septembre 1995 ".
- 1995, Colloque International *Villes en projet*, Centre d'Etudes des Espaces Urbains, Bordeaux les 23 et 24 mars 1995.

Publication dans des revues à comité de lecture :

- Chevalier, D., « Les politiques urbaines, domaine réservé du maire ? » *Les Annales de la Recherche Urbaine*, « Gouvernances », n° 80-81, décembre 1998, pp. 121-128.
- Chevalier, D., « Villes promises et villes promues », *Urbanisme*, « L' élu(e) », janvier-février 2001, n°316, pp. 79-81.
- Chevalier, D. (2009), « Un territoire de co-spatialité en recomposition : la plage de Maguelone », in *Géographie et Cultures*, « Entrechocs culturels. Espaces et tensions sociétales », n°68, pp. 21-42.

Publication de chapitres d'ouvrages:

- Chevalier, D. (1996), « Projets urbains et images de villes », J.P. Charrié (dir.) *Villes en projet(s)*, Actes du colloque de 1995 organisé par le CESURB, Bordeaux, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Cadène, Ph. & Chevalier, D., (1997), « Méditerranéité ou mondialisation : réflexions autour de trois places montpelliéraines », in *L'espace public dans la ville méditerranéenne*, Montpellier, Editions de l'Espérou, pp. 149-166.
- Chevalier, D. (1998), « Entre pratiques commerciales et images urbaines : les clients du marché du Plan Cabanne à Montpellier », in *Ville et immigration, Revue sur l'Espace Humain et Urbain*, Y. Marin (Dir.), Presses Universitaires franc-comtoises, n° 678, pp. 71-80.
- Chevalier, D. (2002), « La ville sous le regard des jeunes : quels miroirs ? Quels enjeux ? Quelles utopies? », *Les utopies de la ville*, Y. Marin (Dir.), Collection Annales littéraires, Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp. 25-38.
- Chevalier, D. (2009), « Le Petit Train : mythes et caricatures », in *Mobilités contemporaines. Approches géoculturelles des transports*, sous la direction de Fumey, G., Varlet, J. Zembri, P., Ellipses, pp. 243-255.
- Chevalier, D. (2010), « Montpellier et son territoire métropolitain entre valorisation interne et externe : question d'échelle et/ou question d'images ? », in *La dimension culturelle du développement. Dynamiques de valorisation et de dévalorisation des territoires urbains*, sous la direction de A.H Ba, J-L Zentelin., L'Harmattan, pp. 195-205.
- Chevalier, D. (À paraître), « Montpellier Agglomération : entre développement métropolitain et métropole multipolaire », in *Périphéries urbaines entre normes et innovations. Les villes du Sud de l'Europe*, sous la direction de Frédéric Tesson, Presses Universitaires de la Méditerranée.

La culture comme valorisation : un partage des tâches entre « la ville » et « l'Agglo »

Dès le travail de thèse, la question de la place de la culture dans le processus de valorisation de la ville de Montpellier s'était posée car, incontestablement, l'irruption des politiques culturelles sur les agendas politiques apparaît contemporaine de la « vague rose »

des élections municipales de 1977. Localement, celles-ci correspondent à un changement de majorité, Georges Frêche succédant à François Delmas⁹⁸. Dans de nombreuses villes, la politique culturelle, au service de l'image du maire, s'avère rapidement un formidable outil de communication politique. La culture renforce l'identification réciproque du maire et de la ville et sert son rayonnement interne autant qu'externe. L'exemple de Montpellier est le plus significatif de cette décennie [Ph. Poirier, 1997] car le nouveau maire est un des premiers à défendre l'idée d'une excellence culturelle. L'objectif est clair : faire de Montpellier, à l'heure de la décentralisation, de la métropolisation et de l'Europe de Maastricht, une véritable métropole européenne. Par quel biais ? En éveillant le prestige culturel comme dessein économique. La culture n'est pas appréhendée sous l'angle des dépenses ; elle constitue en revanche un investissement en lien avec le tourisme et le patrimoine.

Les enjeux culturels sont essentiellement de deux ordres. Il convient, d'une part, de corriger les représentations de « belle endormie » qui, au début des années 1970, collent encore à l'image de la capitale languedocienne ; le chantier est de taille car selon une étude réalisée par Jean-Paul Volle et Suzanne Savey en 1967, Montpellier se trouve, sur le plan culturel, devancée par des communes beaucoup plus petites⁹⁹. Il convient par ailleurs de donner aux habitants de la cité, dont le tiers de la population se renouvelle tous les dix ans, un sentiment d'appartenance commune à la ville. La culture apparaît alors comme une sorte de "ciment" social garant du vivre-ensemble¹⁰⁰.

Dès 1977, la nouvelle municipalité commence à créer les équipements symboliques d'une dynamique culturelle qui faisait défaut à la ville : un Centre Chorégraphique National, un Centre Dramatique National, un orchestre régional, un palais de congrès, un Zénith, une salle de rock... Le festival de Danse de Montpellier est le premier né de la politique culturelle montpelliéraine. Depuis 1981, date de création du festival, *Montpellier Danse* fait partie des lieux privilégiés où les plus grands chorégraphes se retrouvent régulièrement. La communication de *Montpellier Danse* a entièrement accompagné celle de la ville. « On peut dire que la communication de *Montpellier Danse* a été encadrée dans celle de la ville. Il y a des journalistes qui viennent du monde entier. Il y a eu deux grands articles dans le *New York Times* l'été dernier. J'imagine que

⁹⁸ Il fut maire de Montpellier de 1959 à 1977.

⁹⁹ Les auteurs montrent que Montpellier n'a toujours pas réussi à s'imposer à l'échelle de l'espace régional. Ils notent à cet égard que des villes, pourtant bien plus petites, comme Sète ou Pézenas ont une influence beaucoup plus grande sur le public, notamment grâce à leurs festivals de théâtre ou de cinéma. In SAVEY, S., VOLLE, J-P. (1967). *Montpellier*. Notes et études documentaires.

¹⁰⁰ « L'héritage de mille ans d'histoire placés dès l'origine sous le sceau de l'enrichissement mutuel, les choix de ses élus, ont fait de Montpellier la ville aux mille et une vies, une ville internationale qui pratique une véritable politique d'intégration des populations. Des 244 500 habitants que compte notre ville seuls, 20% y sont nés. En 2002, le recensement fait apparaître : 32 190 ressortissants étrangers résidant à Montpellier, 60000 étudiants y poursuivant leur cursus universitaire dont plus de 13% d'étrangers ». Propos d'Hélène Mandroux, In <http://eo.montpellier.fr/#par9773>, version esperanto du site web de la ville de Montpellier.

les New Yorkais ont lu ça... Montpellier-Danse est un des joyaux de la couronne ! »¹⁰¹. En 1992, questionné sur ses stratégies en matière de politiques culturelles, le maire de Montpellier répond de ses choix en ces termes : « Nous voulons faire une eurocité, donc une ville/technopole qui crée des emplois à partir de la matière grise dans un cadre d'urbanisme, de sport, de culture et de qualité de vie de haut niveau. [...] La culture "médiatise" la ville à l'échelle internationale.»¹⁰²

Jusqu'au 1^{er} janvier 2003, les objectifs des politiques culturelles épousaient les visées du projet urbain montpelliérain tel qu'il avait été élaboré par Georges Frêche et son adjoint à l'urbanisme Raymond Dugrand. Mais, depuis cette date, un partage des compétences entre la Ville et l'Agglomération a été défini. À la ville de favoriser la culture « intra-montpelliéraine » dans son acception sociale et civique du « vivre-ensemble », et à l'Agglomération de valoriser l'image du grand Montpellier. Chacune de ces collectivités a d'ailleurs sa propre agence de communication¹⁰³.

Le lien social est, en effet, fragile car Montpellier est aussi un puissant miroir aux alouettes. La « ville où il fait bon vivre » attire et fascine, mais elle rejette aisément les plus faibles ; le taux de chômage¹⁰⁴ est ici plus important qu'ailleurs, il est particulièrement difficile de trouver un logement et les prix sont élevés¹⁰⁵. Et si certains pensent que la misère est plus douce au soleil, celui-ci ne brille pas avec la même intensité pour tous¹⁰⁶. Eviter la fragmentation sociale constitue un enjeu de taille. C'est une gageure qui concerne autant les politiques urbaines¹⁰⁷ que les politiques culturelles. A l'échelle de l'agglomération, les enjeux des politiques culturelles sont davantage perçus comme un moyen de promouvoir, sur le plan national et international, une image de Montpellier au sens large, c'est-à-dire « grande agglomération » comprise, qu'une possibilité de promouvoir et de favoriser l'intégration des différents territoires de cette agglomération en construction.

¹⁰¹ Entretien Jean-Paul MONTANARI, Directeur du Festival international Montpellier Danse. 26 février 2007.

¹⁰² *Héxaméron Magazine*, n°28, p.32, 1992.

¹⁰³ L'Agence Anatome travaille avec la mairie de Montpellier ; deux agences travaillent avec l'Agglomération : Alternative Synthèse sur la notion de proximité dans l'agglomération et l'agence Publicis sur la notion de valorisation.

¹⁰⁴ Le taux de chômage dans l'Hérault s'établit aux environs de 15%, il dépasse bien souvent les 20% à Montpellier, alors qu'il avoisine les 10% en moyenne nationale.

¹⁰⁵ La mécanique en place et le niveau des prix écartent les jeunes couples de l'accession à la propriété : « Il faut bien constater qu'à moins de 300 000 € on n'a rien. Les jeunes ne peuvent s'installer qu'à l'approche de la quarantaine, et souvent avec l'appui financier de leurs parents », regrette Laurent Bochu, à Castelnau-le-Lez ». In *L'Express*, no. 2879. Couverture région, jeudi 7 septembre 2006, p. 2. Par ailleurs, fin 2006, le prix moyen du mètre carré (dans le neuf) s'est hissé à 3 275 euros, soit +5,3% en un an (+10,53% en 2005) car Montpellier continue de profiter de son image attractive, démographiquement et économiquement. « Les demandeurs de logement familial sont très nombreux, mais ils ne sont malheureusement pas toujours solvables. Entre la primo-accession à 2 400 euros et le marché libre moyen à 3 300 euros, il y a un vide que nous n'arrivons pas à combler ». In *Le Nouvel Observateur*, no. 2211, Jeudi 22 mars 2007, p. 7

¹⁰⁶ « A Montpellier, le taux de boursiers est parmi les plus élevés de France: sur les 25 000 dossiers traités par le Crous, la moitié concernent des boursiers 5e échelon (montant de bourse maximale) ». In *L'Express*, no. 2906 Couverture région, jeudi 15 mars 2007, p. 14.

¹⁰⁷ « Montpellier s'est donné les moyens de gérer son foncier et de limiter autant que possible la flambée des prix. Elle est l'une des rares villes de plus de 100 000 habitants à proposer plus de 20% de logements sociaux. L'an dernier, nous avons produit 24% de logements sociaux, 26% de logements intermédiaires et 50% de logements libres. Notre PLU (plan local d'urbanisme) s'appuie sur une politique de ZAC très importante ». Entretien d'Hélène MANDROUX, in *Le Nouvel Observateur*, no. 2211, Jeudi 22 mars 2007, p. 7.

Les enjeux des politiques culturelles reposent sur une valorisation multi-scalaire. Le transfert des politiques culturelles de la Ville à l'Agglomération a exacerbé cette dynamique ; il permet d'assurer des fonctions qui ne pourraient pas reposer sur la seule responsabilité d'une commune. Le rôle des équipements structurants, comme colonne vertébrale de ces politiques, apparaît déterminant : les salles de spectacles les mieux équipées sont aussi les mieux adaptées aux représentations chorégraphiques des grandes compagnies, et le « nouveau » musée Fabre¹⁰⁸, enserré dans un périmètre culturel et patrimonial majeur, draine de nouveaux visiteurs dans la ville-centre. La coexistence d'impératifs multiples domine. Les édiles apparaissent avant tout soucieux d'attirer dans leur ville des spectacles, des manifestations susceptibles de leur valoir d'abondants comptes rendus dans la presse nationale et internationale ; mais par ailleurs ils n'en négligent pas les dimensions locales et infra-locales, propices à la création et à la consolidation du lien social. Enfin, les politiques culturelles sont également susceptibles de faciliter l'insertion, autant sociale que physique, de populations « en marge » : jeunes, handicapés, personnes issues de quartiers de relégation, chômeurs...

Les créateurs, de leur côté, se préoccupent davantage de la noblesse de la création¹⁰⁹. D'ailleurs, aux retombées économiques des premiers, Jean-Paul Montanari oppose, ou ajoute, des retombées symboliques et imaginaires, difficiles à évaluer. Les politiques culturelles, les arts et la création imprègnent sensiblement les ambiances urbaines et contribuent à donner à la ville une atmosphère particulière qu'on peut finalement dépeindre par défaut : en 2003, lorsque le festival a été annulé faute de techniciens mobilisés par la grève des intermittents du spectacle, l'atmosphère du centre-ville et du milieu urbain dans son ensemble s'en sont trouvés altérés.

Le contexte des années 2010 n'est plus celui des années 1980. Les diverses mutations qui ont affecté la société ont occasionné de multiples changements économiques, sociaux et sociétaux. Les dépenses culturelles ne peuvent-elles pas paraître superflues en temps de crise ? Les élus de l'agglomération, bien que la région soit régulièrement « ruban bleu du chômage », n'ont en rien infléchi la philosophie en œuvre depuis la fin des années 1970. La culture est un media puissant et la société médiatique place le culturel au centre des flux d'informations. Néanmoins, la manière de concevoir les politiques culturelles a évolué. Les

¹⁰⁸ « L'un des plus importants chantiers culturels de France redonne naissance à un musée qui triple ses surfaces d'exposition », titrent *Les Echos*, n°. 19850, 5 février 2007, p.4 ; « L'un des plus beaux d'Europe » titre *Le Figaro Magazine* du 3 février 2007, p.69.

¹⁰⁹ « C'est l'œuvre qui est la seule chose intéressante. Que ce soit difficilement accessible, et bien oui c'est difficilement accessible, et bien oui c'est comme ça, l'art, c'est difficile. C'est ce geste qui va faire qu'on va aller vers ça, qui va nous élever ; donc si on diminue l'intensité, du coup, le geste n'y est plus... et du coup ça ne sert plus à rien ». (Entretien J-P MONTANARI, op. cit.).

loisirs de masse se sont affirmés : les Zénith, les Multiplexes sont devenus des équipements majeurs des périphéries urbaines. Par ailleurs, la multiplication des produits et les biens de consommation produits par les industries culturelles ont provoqué une privatisation croissante des pratiques.

Les politiques culturelles montpelliéraines n'échappent pas à ces mutations ; elles entrent probablement dans une seconde période, inaugurée par la réhabilitation du musée Fabre, dernier pilier culturel de l'Ecusson. Des équipements sont en cours de réalisation : un théâtre de mille deux cents places, en cœur de ville, dans le quartier « Saint-Roch » actuellement en cours de réalisation¹¹⁰ sur des terrains anciennement occupés par la SNCF ; un centre d'art moderne, en face de la toute nouvelle mairie, dans le quartier, récemment construit, d'Odysseum, et vraisemblablement un autre Zénith, de douze mille places, puisque le Zénith actuel est désormais trop petit pour accueillir de grands groupes. Les principaux territoires de valorisation des politiques culturelles répondent à la promotion de deux stratégies urbaines, géographiques, sociales et idéologiques contrastées : centre ancien (Ecusson) / nouveau centre (en direction du Sud), culture d'élite / culture de masse, et culture cultivée / cultures locales... Les nouvelles politiques culturelles montpelliéraines seront-elles globales, consensuelles, manichéennes ou fragmentées ?

Présentation de ces thématiques lors de colloque :

- 2008, Colloque <i>Le développement culturel : un avenir pour les territoires ?</i> Nîmes, 17-18 avril 2008, « Montpellier : un territoire à cultiver ? Les enjeux du développement culturel montpelliérain ».

Publication dans une revue à comité de lecture :

Chevalier, D., (2009). « Des politiques culturelles orchestrées con brio... ? L'exemple montpelliérain », in <i>Sud-Ouest Européen</i> , « Cultures et projets de territoires », n° 27, pp. 53-66.
--

Le quartier du Petit Bard : entre relégation et réhabilitation

L'intérêt porté sur les stratégies de marketing territorial et de politiques culturelles mises en place pour valoriser les images de la ville m'a logiquement conduite, en 2003, à m'intéresser aux autres catégories d'espaces, celles qui se trouvent en marge de ces processus de dynamiques technopolitains. Avec ses tours et ses barres, le quartier de la Paillade, ex

¹¹⁰ L'urbanisation de ce quartier, construit sur des terrains anciennement occupés par la SNCF, est un point fort de l'actuel projet urbain ; le nouveau Saint Roch. Le 31 mars 2005 la gare de Montpellier a été baptisée gare Saint Roch et les billets de train indiquent effectivement désormais *Montpellier Saint Roch*. Les trois lignes de tramway s'y connecteront pour permettre la constitution d'un pôle intermodal des transports du quartier.

ZUP¹¹¹, aurait pu constituer un terrain intéressant ; il représente en effet le lieu « visible » de la relégation spatiale, sociale et économique de Montpellier. Cependant, des équipements sportifs (le stade de la Mosson d'une capacité de 32 500 spectateurs, une piscine composée d'un bassin olympique long de cinquante mètres et de nombreuses installations ludiques) et des marchés de plein air (marché aux puces, marché aux plants) assurent une animation régulière du quartier et drainent une population extérieure au quartier. Celle-ci est d'autant plus nombreuse que la première ligne de tramway a relié cet espace à la place de la Comédie, cœur de la cité montpelliéraine, et à la zone commerciale et multi-loisirs d'Odysseum, au sud de la ville. La ligne 3 le raccorde depuis peu à Pérols, proche des plages de Palavas-les-Flots et de Carnon. À l'inverse, la cité du Petit-Bard, autre espace de relégation, se dérobaient totalement aux regards. C'est précisément cet effacement et cette « discrétion géographique » qui m'ont interpellée, car en réalité le quartier du Petit Bard représentait l'archétype des espaces délaissés. J'ai donc commencé un travail de terrain, en avril 2003. Le quartier était alors fortement enclavé, et il n'était pas si aisé d'y entrer, à tout point de vue. Mon premier contact avec le quartier, par un début de matinée de fin d'hiver, s'est avéré très déstabilisant. J'ignorais qu'en France la vétusté puisse être aussi importante. Était-ce une *impression fausse*, pour reprendre le titre du poème de Paul Verlaine, mais le Petit Bard avait des airs de Casbah d'Alger. Des poubelles avaient brûlé pendant la nuit. Aux odeurs de fumée se surajoutaient celles, caractéristiques, du désinfectant « grésil » qui imprégnaient les ruelles de la médina algéroise. Quoi qu'il en soit, *impression fausse* assurément: ce n'est pas « Dame souris [qui] trott[e]ait, noire dans le gris du soir », mais bel et bien de gros rats...

Ce quartier fortement enclavé était le lieu de relégations ethniques, sociales et économiques, d'exclusions diverses et de trafics multiples. D'ailleurs, les chiffres parlaient d'eux-mêmes : 5 000 habitants, 48 % de chômage, 38 % de familles percevant les minima sociaux, 40 % de moins de vingt ans, 54 % de non diplômés chez les plus de quinze ans. Un non-lieu pour une zone de non-droits. La (mauvaise) réputation du quartier, en somme, n'était plus à faire.

L'histoire du quartier du Petit-Bard s'inscrit pourtant dans le banal processus de constitution d'un « quartier sensible ». Le 28 juillet 1960 constitue la date de naissance officielle du quartier. La réalisation d'un ensemble de constructions comportant 848 logements et 10 boutiques est prévue, sur un terrain jouxtant la route de Lodève. Auparavant, des vignes et de la garrigue occupaient l'espace. Les premiers occupants seront d'abord des

¹¹¹ Zone à Urbaniser en Priorité. Ces ZUP correspondent à une procédure administrative d'urbanisme opérationnel utilisée en France entre 1959 et 1967 afin de répondre à la demande croissante de logements. Ces ZUP étaient destinées à permettre la création ex nihilo de quartiers nouveaux.

Pieds-Noirs. Arrivés après 1962, ils sont souvent propriétaires de leur appartement. À leur départ, des personnes originaires d'Espagne et du Portugal, fuyant la pauvreté et des régimes politiques peu amènes, les remplacent. Les loyers y sont accessibles. Durant cette période, dans la foulée des événements de mai 1968, des militants, étudiants ou non, viennent également s'installer dans ce quartier de réputation ouvrière et populaire.

Aux alentours des 1973, les premiers Maghrébins s'installent, pour les mêmes raisons que les occupants précédents : les loyers restent peu élevés. Il s'agit essentiellement de population d'origine algérienne qui bénéficie du regroupement familial. Les hommes, installés en France depuis longtemps, préparent la venue de leur famille ; ils quittent les meublés où ils habitaient à plusieurs, et migrent vers le Petit Bard. Là, ils trouvent, le plus souvent par agence, un appartement à louer, en général un T3. A partir des années 1980, ce sont les Marocains qui viennent s'installer, toujours pour les mêmes raisons, d'autant qu'entre temps les mutations économiques ont fragilisé les catégories ouvrières les plus précaires : les émigrés et les femmes. Jusqu'à cette période-là, les témoignages des habitants¹¹² s'accordent tous pour louer la bonne entente et l'excellente ambiance qui régnaient dans le quartier. Puis, peu à peu, les habitants d'origines géographiques similaires se regroupent dans les mêmes bâtiments. Cause et conséquence de ce processus « d'ethnisation » du quartier, les moins défavorisés quittent le quartier pour aller habiter les villages périphériques en pleine expansion ; les appartements laissés vacants sont immédiatement occupés par d'autres migrants qui emménagent tout naturellement à proximité des membres de la famille déjà installés. Les commerces européens sont remplacés peu à peu par des commerces plus spécifiquement arabes.

Les années 1990-2000 sont celles qui scellent la ghettoïsation de la cité. Le quartier devient très majoritairement marocain. Trois provenances géographiques dominent : Tinrir et les alentours, les plaines du centre, et la région du Rif. Quelques Gitans, quelques Turcs occupent encore les lieux. La population s'homogénéise d'autant plus qu'elle se paupérise : la drogue devient un revenu supplémentaire, certes illégal, mais parfois indispensable pour un grand nombre de familles. Le Petit-Bard se transforme en plaque tournante montpelliéraine de la drogue. C'est aussi le lieu des trafics d'objets volés ; le quartier est surnommé *Toutstock*¹¹³ par la police municipale, selon les propos rapportés par un technicien de la mairie de Montpellier¹¹⁴.

¹¹² Cf plus particulièrement le livre *Quoi qu'on en dise. Le Petit Bard raconté par ses habitants. Montpellier 1960-2008*. Une production du CIEPAC. 2008, Chèvre feuille étoilée.

¹¹³ En raison du nombre important d'objets volés qui y étaient retrouvés.

¹¹⁴ Entretien 2004.

Mais si le processus de ghettoïsation est bien enclenché, il n'empêche cependant pas à certains acteurs de faire de belles plus values immobilières. Jusqu'à une période récente, pour un acheteur, le retour sur investissement tenait parfois du miracle : il s'effectuait dans le temps record de trois ans ! Un appartement F4 s'achetait, en 2000, au prix dérisoire de 80 000 F, mais se louait 3 300 F (503 euros) par mois. Dans ces conditions, certains propriétaires n'ont pas hésité à se transformer en marchands de sommeil. Les locataires, eux, paient des charges importantes¹¹⁵ pour des services inexistants. Olivier Taoumi¹¹⁶ relate par exemple le cas de sa grand'tante, sollicitée par le syndic pour régler une somme importante correspondant à l'entretien d'extincteurs depuis longtemps volés et non remplacés. Les parties communes deviennent totalement vétustes ; quelques copropriétaires n'hésitent pas à se rendre à plusieurs chez les locataires récalcitrants et à utiliser les menaces pour obtenir le paiement des loyers et des charges. Les habitants, prisonniers d'une situation économique et sociale de plus en plus précaire restent, assignés à résidence, pris au piège de la cité. L'opacité du quartier favorise par ailleurs quelques irrégularités telles qu'héberger des sans-papiers ou pratiquer différentes formes d'économie parallèle.

La lourdeur des charges pèse également sur les petits propriétaires, qui refusent de payer leur quote-part. La copropriété accumule ainsi un passif faramineux de douze millions de francs. Les charges que paient les locataires et les propriétaires ne sont pas reversées à la copropriété. Les gros co-propriétaires, avec l'aide complaisante du syndic, attendent que les petits propriétaires accumulent les dettes ; lettres, huissiers grossissent leurs dettes par le chapitre frais. Et lorsque ces derniers se trouvent complètement pressurés, ils leur proposent alors de prendre en charge leur passif, leur versent un petit reliquat et les conservent comme locataires. Des notables se sont ainsi rendus propriétaires de dizaines d'appartements du Petit Bard¹¹⁷. Le montant des dettes de la copropriété, en décembre 2001, au moment de la nomination d'un administrateur judiciaire, s'élevait à 2,3 M d'euros. Les conséquences de ces désinvestissements sont multiples : des branchements électriques et téléphoniques sauvages se multiplient, les compteurs d'eau sont retournés, afin que la consommation ne soit pas enregistrée. La co-propriété se dégrade à vive allure : les façades se lézardent, les rats hantent les caves, les parties communes et rongent les fils électriques.

L'équipe municipale a timidement géré cette phase de stigmatisations du quartier. D'une part elle considérait sans doute que le Petit Bard constituait un lieu d'acculturation

¹¹⁵ « Les charges sont effectivement très lourdes : jusqu'à 3250 francs par trimestre pour un F4, nettement au-dessus des résidences bourgeoises des environs » in *Marianne* n°381, semaine du 7 août au 13 août 2004.

¹¹⁶ Correspondance par mail, novembre 2007.

¹¹⁷ Plusieurs élus ainsi qu'Olivier Taoumi, magistrat franco-marocain ont largement décrit ces processus d'enrichissement au cours des entretiens.

nécessaire pour les primo-arrivants. D'autre part, selon l'aveu d'un élu proche de Georges Frêche, l'enrichissement scandaleux de copropriétaires fortunés ne réinvestissant rien, ni sur la copropriété ni sur les espaces libres, détournait « idéologiquement » la possibilité d'intervenir. Pourquoi une municipalité socialiste aiderait-elle et financerait-elle une amélioration du bâti qui aurait favorisé une bourgeoisie quasi mafieuse ? En revanche, elle a participé aux équipements du quartier : construction d'une école élémentaire, d'une Maison pour tous¹¹⁸ et d'un stade. Mais le principal leitmotiv reposait sur l'idée que l'Etat n'investissant rien dans ces espaces-là, la Ville n'avait pas vocation à financer des copropriétaires responsables du délabrement d'une co-propriété privée. Avec la création de l'ANRU¹¹⁹, en 2003, une plus grande autonomie est attribuée aux municipalités ; or, si désormais l'Etat investit une somme d'argent importante, la question de l'engagement de la Ville se pose. En juin 2004, un incendie, dû à la vétusté des installations électriques, provoque¹²⁰ la mort d'un homme. Les habitants des logements endommagés par le feu, soutenus par le MIB¹²¹, le DAL¹²² et la CIMADE¹²³ refusent le relogement proposé par la mairie, occupent un gymnase, manifestent en nombre jusqu'à la place centrale de la ville, la place de la Comédie, et demandent la réhabilitation du quartier. L'enclavement du quartier et ses diverses problématiques s'invitent, à la suite de cet événement tragique, en centre ville ; la périphérie¹²⁴ occupe symboliquement le centre.

Le soir même, à l'annonce du décès de l'habitant gravement brûlé, une centaine de jeunes descendent dans la rue et incendient des poubelles. Dans l'urgence du moment, la question du relogement des dix-neuf familles, que l'incendie a laissé sans domicile, se pose avec plus d'acuité que celle de la rénovation. C'est pourtant à ce moment-là que le projet est sérieusement envisagé. Il prévoit la destruction et la reconstruction de 483 logements, dont 327 logements sociaux, ainsi que la construction de 323 logements hors site. Enfin 371 logements seront réhabilités. (cf carte du projet de rénovation page suivante)

¹¹⁸ Les Maisons pour tous de la Ville de Montpellier constituent des relais de l'action publique et d'importants points d'ancrage de la vie des quartiers.

¹¹⁹ En France, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine est un établissement public industriel et commercial créé par l'article 10 de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003, afin d'assurer la mise en œuvre et le financement du programme national de renouvellement urbain.

¹²⁰ Les circonstances de la mort de cette personne restent assez obscures. Certains prétendent que sa mort n'est pas liée à l'incendie et que ce dernier aurait servi précisément à masquer ce meurtre... D'autres affirment que l'incendie est directement lié à la vétusté des équipements, laquelle ne peut de toutes manières guère être remise en cause.

¹²¹ Le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) est issu de la marche des Beurs de 1984 et des émeutes du début des années 1990.

¹²² Droit au logement (DAL) est une association française de loi 1901, créée en 1990. Son but est de permettre aux populations les plus fragilisées d'avoir accès à un logement

¹²³ La Cimade (Comité intermouvements auprès des évacués) est une association à but non lucratif (loi 1901) particulièrement présente sur le terrain de l'aide aux sans-papiers. C'est la seule ONG autorisée par la loi à entrer dans les centres de rétention administrative afin de surveiller les conditions de rétention souvent dénoncées par ailleurs.

¹²⁴ Le terme « périphérie » ne renvoie pas à une situation « géographique » mais fait référence au modèle centre/périphérie que développe Alain Reynaud dans son ouvrage *Société, espace et justice*, 1981.

La création, en 2005, de la médiathèque William Shakespeare s'accompagne d'une ouverture du quartier sur l'avenue Paul Bringuier. Cet espace, qui se trouvait encore en 2004 en situation de cul-de-sac, représente désormais une nouvelle porte d'entrée dans le quartier. La Maison pour Tous François Villon, d'abord créée en 1987, puis démolie en 2006 en raison de l'étroitesse de ses locaux et reconstruite au même endroit en 2008 dans le cadre du projet de rénovation urbaine, le petit terrain de sport, créé également en 2008 et le groupe scolaire Joseph Delteil contribuent désormais à donner une image renouvelée du territoire ; c'est aussi dans cet îlot « rafraîchi », en face du groupe scolaire, que les nouveaux logements de la résidence Arthur Young ont été construits. Quarante-trois familles y ont été relogées en juin 2008. Plus récemment encore, un arrêt de la ligne 3 du tramway permet aux habitants de se rendre au centre-ville ou vers les plages. Et réciproquement, les usagers du tramway qui se rendent en direction de la commune périurbaine Juvignac passent en bordure du quartier.

Plusieurs questionnements, correspondant à diverses problématiques, ont guidé les différents terrains menés dans le quartier. Depuis 2003, près de deux cents entretiens ont été effectués auprès de divers acteurs: jeunes pré-adolescents¹²⁵ essentiellement, mais aussi enseignants, directeur d'école, inspecteur du premier degré et coordonnateur REP¹²⁶, élus, responsables d'associations. Il s'agit généralement d'entretiens non directifs, enregistrés puis retranscrits pour pouvoir les exploiter. En dehors des problématiques strictement urbanistiques liées à la politique de rénovation, la question des pratiques spatiales et des représentations a été appréhendée, notamment auprès des jeunes. Comment vivent-ils la politique de rénovation, voire, parfois, la volonté de « mise au propre » de leur cité ? Celles-ci ont-elles des répercussions sur leur appréciation du quartier ? Modifient-elles leurs pratiques récréatives, sociales et spatiales ? Par ailleurs, comment, dans le contexte des séjours estivaux dans le pays d'origine des parents, ces préadolescent-e-s essaient-ils de répondre à la double injonction d'être à la fois d'un « ici », dans lequel ils sont urbains, stigmatisés et pauvres dans un pays riche, et d'un « là-bas », dans lequel ils sont ruraux, enviés par leurs pairs et voisins, et riches dans un pays pauvre. Ce *va-et-vient identitaire*, pour reprendre l'expression de Yves Charbit, Marie-Antoinette Hily et Michel Poinard, a été

¹²⁵ Nous avons fait le choix de privilégier les jeunes pré adolescents, d'une dizaine d'années, scolarisés en classes de CM1 et CM2, c'est-à-dire juste avant leur passage au collège. Cette catégorie de jeunes est généralement moins étudiée que leurs aînés.

¹²⁶ Réseau d'Éducation Prioritaire.

analysé au travers de leurs récits, de leurs représentations des échanges sociaux, de leurs perceptions du voyage et des caractéristiques qu'ils attribuent à leurs différents lieux de vie.

Présentation de ces thématiques lors de différents colloques :

- 2009, Séminaire international *Faire la ville : par quelles pratiques et par quels projets ?* Université Larbi Ben m'hidi (Oum el Bouaghi, Algérie), 26-27 avril 2009 ; « Jeux d'acteurs et enjeux territoriaux : le cas du quartier du Petit Bard à Montpellier ».
- 2009, Colloque, *Les jeunes, l'Europe, la Méditerranée. Territoires, identités, politiques*, Quatrièmes rencontres jeunes & sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Forlì (Italie), 26, 27 et 28 mars 2009, « Les jeunes du Petit Bard (Montpellier) face à la réhabilitation de leur quartier : quelles représentations, quels discours et quelles pratiques? ».
- 2008, Colloque international *Action collective et exclusion sociale en Europe*, Université de Lyon, 11-12 janvier 2008, « De la ségrégation socio-spatiale à la mobilisation des acteurs : tergiversations autour du projet de réhabilitation du quartier du Petit Bard à Montpellier ».
- 2006, Colloque international *L'école : représentation(s), mémoires*, IUFM de Clermont-Ferrand, 4-5 avril 2006.
- 2005, Colloque international *Circulations et Territoires dans la migration internationale*, Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars 2005.
- 2004, *Géoforum*, Poitiers, 11 et 12 juin 2004, Atelier « Les enfants issus de l'immigration ».
- 2004, Colloque, *Le barbare, l'étranger : images de l'autre*, Centre de Recherche en Histoire, Université Jean Monnet, Saint-Etienne 14-15 mai 2004.

Publications dans des actes de colloque :

- Chevalier, D, (2012), « L'école en quartier sensible : entre « rude école » et « bonne école ». Représentations d'élèves sur un lieu complexe », in *L'école, représentation(s), mémoire*, CRDP Clermont-Ferrand, CRDP Auvergne, 151p, p. 133-138.
- Chevalier, D, (2009), communication du colloque de Forlì en ligne à l'adresse suivante : http://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=dominique%20chevalier%20g%C3%A9ographie&source=web&cd=5&ved=0CEkQFjAE&url=http%3A%2F%2Fwww.giovaniesocieta.unibo.it%2Fpaper%2F13%2Fchevalier.pdf&ei=mTuPT7P2OKWs0QXynITsAQ&usq=AFQjCNGsB7joju2byrqcNQU88Y6sUEUO_g page consultée le 18 avril 2012
- Chevalier, D. (2005), « Habiter au Petit Bard, le quotidien d'enfants issus de l'immigration », Actes de *Géoforum Poitiers 2004, Les migrations internationales : connaître et comprendre*, AFDG, pp. 83-89.
- Chevalier, D. (2005), « Les figures de l'étranger à l'école primaire : quelles perceptions, quelles catégorisations, quelles stigmatisations ? », *Le barbare, l'étranger : images de l'autre*, Textes réunis et présentés par Nourrisson, D. et Perrin, Y., Publications de l'Université de Saint Etienne, pp. 375-392.

Publication dans une revue à comité de lecture:

- Chevalier, D, (2009), « Ici et là-bas : entre territorialités de l'entre-deux et morcellements identitaires », in *Espaces, Populations et Sociétés*, « Varia », 2009-2, pp. 293-304.

Étalement urbain et développement (urbain) durable

L'agglomération montpelliéraine et la thématique du développement durable

En 2004, à l'initiative de Jean-Jacques Guibbert et Alice Rouyer, mon laboratoire¹²⁷ a organisé un séminaire consacré au « développement durable et politiques urbaines ». Cette réflexion, menée à la fois à Toulouse et en partenariat avec le laboratoire GESTER de Montpellier III, rencontrait bien évidemment les préoccupations d'étalement urbain de la métropole montpelliéraine jusque là abordées sans intérêt particulier pour la question du développement durable. La formidable transformation des espaces urbains, à la fois sociale, spatiale et politique, a conduit à une rénovation des documents d'urbanisme et de planification. Au cours des années quatre-vingt-dix, de nombreuses questions relatives à l'organisation spatiale des aires métropolitaines ont été posées. La gouvernance de ces espaces urbains et la maîtrise de l'étalement, corrélées à des préoccupations environnementales croissantes, se trouvent ainsi au cœur des lois dites Chevènement et Voynet de 1999, et dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000, dont il a été déjà fait mention précédemment.

Cette thématique de la durabilité économique, sociale et environnementale me semblait opportune pour comprendre les nouvelles dynamiques en cours. L'Agglomération montpelliéraine combinait certes de nombreux caractères communément observés dans les villes françaises, de façon parfois extrême puisque l'agglomération enregistrait la plus forte croissance démographique annuelle (+1.8%). Mais elle présentait surtout des spécificités de divers ordres. Spécificités politiques, avec un fort leadership du président de la Communauté d'agglomération. Et spécificités environnementales, puisque de nombreuses contraintes et risques naturels pèsent sur cet espace (touristique) maritime languedocien composé d'étangs, de vignes, de garrigues et de pinèdes, et rendent particulièrement vive et complexe l'ambition d'une harmonieuse communion entre développement et durabilité.

Plus globalement, l'exemple de Montpellier montre clairement que l'application à l'échelle locale des grandes orientations générales – qu'il s'agisse d'instruments de planification, de l'institution de nouveaux territoires de l'action publique, ou encore de concept tel que le développement urbain durable – résulte avant tout du contexte politique et spatial du territoire, et de ses ressources humaines. Comment donner un contenu opératoire

¹²⁷ Le laboratoire s'appelait à l'époque le CIRUS-Cieu.

aux « bons sentiments »¹²⁸ inhérents à cette expression, parfois galvaudée mais souvent mobilisatrice, de développement durable ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que ces sentiments sont portés par des acteurs dont les objectifs, leurs rapports aux institutions, la légitimité, les intérêts et les référentiels socio-politiques diffèrent indubitablement.

Les instruments de planification et de gestion de l'étalement urbain (PADD, SCOT), la notion de développement durable s'appliquent selon des modalités législatives, voire coercitives ; mais il ne faut surtout pas sous-estimer les habitus, les pratiques et contextes locaux et les ressources humaines spatialisées, les arrangements et bricolages qui contribuent à ce que nous avons appelé, au Cieu, la « petite fabrique du développement durable ». La traduction de grandes orientations à l'échelle locale passe par le filtre inévitable des enjeux et des réalités locales. Cette analyse renvoie à la grande difficulté de définir quel est le territoire pertinent de la gestion urbaine : est-ce le territoire sur lequel s'identifient des dynamiques spécifiques ? Ou un territoire politiquement viable ? Ou encore un territoire techniquement opérationnel ... ? L'expérience montpelliéraine tend à préciser le rôle des instruments de planification dans la définition des territoires de l'action et de la gestion urbaine : plus qu'un territoire *pertinent*, il s'agit sans doute plutôt de construire un territoire *pragmatique* et *opérant*.

Présentation de cette thématique lors de différents colloques ou séminaires :

- 2012, Discutante Séminaire de recherche *Développement durable et Politique publique : approches territoriales*, Les jeudis d'ART-Dev, 1^{er} mars 2012, Université Paul Valéry, Atelier « Les politiques de développement durable en milieu urbain ».
- 2005, Colloque international *Logiques métropolitaines : modèles, acteurs et processus*, CNRS IFRESI, Université de Lille, 2 et 3 juin 2005, en collaboration avec Mariette Sibertin-Blanc.
- 2005, Colloque international *Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance*, Université de Lausanne, 21-23 septembre 2005, en collaboration avec Sinda Haoues-Jouve, Alice Rouyer, Fatima Gomes.
- 2005, Colloque international *Les villes au défi du développement durable*, Université de Sfax, 23-26 novembre 2005, en collaboration avec Mariette Sibertin-Blanc.

Publications dans une revue à comité de lecture :

- Chevalier, D. ; Haoues-Jouve, S. ; Rouyer, A. (2007). La dialectique de la mobilisation et de l'injonction dans la « petite fabrique » locale du développement urbain durable, *Urbia*, pp. 29-43.

Publications dans des chapitres d'ouvrages collectifs :

¹²⁸ J. THEYS, « Un nouveau principe pour l'aménagement du territoire ? Le développement durable et la confusion des (bons) sentiments », in Collectif, *Repenser le territoire. Un dictionnaire critique*, L'Aube, 2000

- Chevalier, D., & Sibertin-Blanc, M. (2006). « Les acteurs de la scène métropolitaine face au double défi de l'urbanisation et du développement durable », *Action publique et projet métropolitain*, éditions de l'Harmattan, pp. 175-189.
- Chevalier, D., & Sibertin-Blanc, M. (2010), « Entre grands projets et positionnements situés : la maîtrise de l'étalement urbain dans l'agglomération montpelliéraine », in *L'étalement urbain : un processus incontrôlable?*, Sous la direction de Y. Djellouli, C. Emelianoff, A. Bennasr, J. Chevalier, Presses Universitaires de Rennes, pp.165-174.

Le développement durable en Languedoc

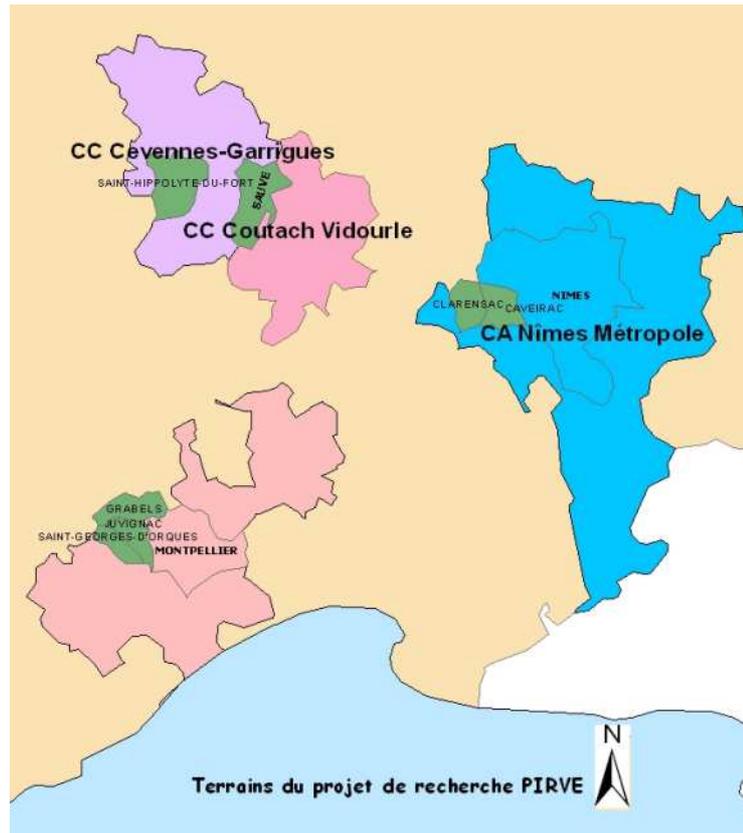
Cet intérêt pour les questions de développement urbain durable s'est poursuivi en 2009 et 2010 dans le cadre d'un *Programme Interdisciplinaire de Recherche Ville et Environnement* (PIRVE) intitulé « Développement durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon ». Catherine Bernié-Boissard¹²⁹ en était la responsable scientifique.

L'objectif initial de cette recherche était de comprendre les lieux, temps et modalités de l'émergence de la notion de durabilité dans le périurbain, dans le contexte languedocien marqué par la vulnérabilité de l'environnement et la précarité de la population. En effet, une fois encore, la Région Languedoc-Roussillon nous est apparue comme un observatoire privilégié des différents enjeux induits par le paradigme de durabilité. Marquée par une croissance démographique continue depuis les années 1960-70 et une accélération à la fin des années 1990, elle enregistre un taux de croissance démographique de 1,4 %/an, très supérieur à la moyenne des régions françaises. Accueillant 33 000 nouveaux résidents chaque année depuis une décennie, elle compte aujourd'hui 2 600 000 habitants. Seule région française à entretenir un solde migratoire positif avec l'ensemble des autres régions, toutes tranches d'âge confondues, elle tire son attractivité d'une qualité de vie appréciée par les nouveaux venus comme par les résidents. La périurbanisation et la croissance des pôles urbains, plus élevée que dans les autres régions françaises, en sont des marques significatives. La densité de population, en augmentation sensible, est aujourd'hui voisine de la moyenne nationale, 93 habitants au km².

¹²⁹ L'équipe scientifique était composée de deux géographes : Catherine Bernié-Boissard, Maîtresse de Conférences Université de Nîmes, Art-Dev UMR 5281, Université Montpellier3 ; Dominique Chevalier, Maîtresse de Conférences Université de Lyon, LISST-Cieu UMR 5193, Université de Toulouse ; d'une architecte-urbaniste : Anne Sistel, Maître assistante première classe, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) ; d'un spécialiste des « Sciences de la communication » : Eric Auziol, Maître de Conférences, Université de Nîmes, Praxiling, UMR 5267, CNRS, Université Montpellier 3 ; de trois doctorant-e-s tous membres du laboratoire ART-Dev : Cassandre Dewintre, Karim Kadir et Claire Magaud, et, enfin, de deux chercheurs associés : Pascale Parat-Bezard, Chargée d'études, socio-anthropologue au CAUE du Gard et Nello Chauvetiere, économiste prospectiviste.

- Dilemme entre croissance démographique et concentration spatiale. La croissance est particulièrement sensible sur le littoral et dans les zones sous influence des principales agglomérations, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Or, la concentration de l'habitat est forte - la moitié des habitants vit sur 5,5% du territoire, et inégale - le département de l'Hérault (39% de la population régionale) contribue à lui seul à 45% de la croissance.
- Dilemme entre attractivité et maintien des équilibres sociaux. La venue des nouveaux arrivants (entre 500 000 et 800 000 d'ici 2030, selon l'INSEE), favorisant la poursuite d'une dynamique de consommation d'espace et d'ouverture de nouvelles zones constructibles, induit des besoins exponentiels en logements (environ 30 000 /an), en équipements urbains de transport, d'accueil scolaire, de logement social (10,5 % des résidences principales en 2006 contre 16,5 % au plan national).
- Dilemme entre économie résidentielle et maintien d'une agriculture périurbaine. L'augmentation de la demande, mais aussi le pouvoir d'achat des nouveaux arrivants et le contexte national, sont à l'origine de l'explosion des coûts du foncier : + 285 % dans le Gard, + 173 % pour l'Hérault, entre 2000 et 2007. L'agriculture périurbaine représente 1/3 des exploitations de la région, elle est à haute valeur agronomique (40% du chiffre d'affaire agricole régional). Mais la superficie agricole utile dans les aires urbaines diminue trois fois plus rapidement que celle des zones rurales.

Pour mener à bien notre recherche, trois terrains différents ont été sélectionnés dans les communautés d'agglomération de Montpellier et de Nîmes et la communauté de communes *Cévennes Garrigues*, autour de St Hippolyte Du Fort. La carte suivante permet de localiser ces différents terrains.



*Saint Hippolyte-du-Fort, Sauve, Clarensac, Caveyrac, Grabels,
Juvignac et Saint-Georges d'Orques : terrains de la recherche PIRVE
Source : Rapport final PIRVE, avril 2012*

Pour chacun de ces terrains, trois thématiques principales ont été retenues : l'habitat, les mobilités et les pratiques culturelles. Ces entrées devaient nous permettre de comprendre si la notion de développement durable transformait, ou non, les représentations et les pratiques en matière de gestion de l'espace, de maîtrise foncière et d'organisation de l'habitat ; d'évaluer si des marges de manœuvre existent par rapport au modèle dominant du pavillonnaire ; de tester l'hypothèse d'une *co-fabrication* des territoires, fondée sur la construction de partenariats, la négociation de projets, l'émergence de nouvelles représentations de l'habitat ; d'identifier l'émergence de pratiques alternatives et/ou innovantes ; enfin, de cerner le rôle des pratiques et des politiques culturelles.

Ce travail a donné lieu à un rapport final. Un livre, exposant les résultats de cette recherche, est actuellement en cours de rédaction.

Présentation de cette thématique lors de différents colloques et/ou séminaires :

- 2011, Séminaire national de suivi PIRVE (Programme Ville et Environnement), Présentation finale de la recherche « Développement durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon », avec Catherine Bernié-Boissard. *Environnement urbain et développement durable, entre discours politiques*. Ecole centrale de Nantes, Nantes 5 et 6 mai 2011.
- 2010, Colloque *Villes petites et moyennes, un regard renouvelé*, 09 et 10 décembre 2010, Tours, « Entre reconversion et innovations : les exemples de Grabels et de Saint Hippolyte-du-Fort, en Languedoc », en collaboration avec Catherine Bernié-Boissard et Cassandre Dewintre.
- 2010, Séminaire Art-Dev, *Le développement durable dans le secteur périurbain en Languedoc*, Université de Nîmes, 18 novembre 2010, « Conflits d'usages et de représentations en périurbain montpellierain ».
- 2010, Séminaire national de suivi PIRVE (Programme Ville et Environnement), Présentation à mi-parcours de la recherche « Développement durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon », avec Catherine Bernié-Boissard. *Environnement urbain et développement durable, entre discours politiques*. Discutant Comité d'orientation : Evelyne Lemercier, PUCA. Discutant Comité scientifique : Jean-Pierre Lévy, Labo architecture, Ville, Environnement, dans l'atelier « Espaces urbains, périurbains et extra-urbains », Lyon 12 mars 2010.
- 2010, Séminaire Art-Dev, *Le développement durable dans le secteur périurbain en Languedoc*, Université de Montpellier, 3 mars 2010, « Le projet de LICOM à Saint-Georges d'Orques : anti-thèse du développement durable ? ».

Publications dans une revue à comité de lecture :

Chevalier, D., Bernié-Boissard, C. (2011), « Développement durable : discours consensuels et pratiques discordantes. Montpellier et Nîmes », in *Espaces et Sociétés* « Quelle ville durable ? », 147, N° 4/2011, pp. 41-55.

Publication dans des chapitres d'ouvrage collectif :

Chevalier, D., (à paraître). *Stratégies politiques et conflits d'acteurs : le développement durable comme enjeu et comme objet de conflits*, Presses Universitaires de Caen.

Développement durable, vignobles et tourisme : des intérêts divergents

Cette recherche PIRVE a suscité un intérêt croissant pour les espaces encore fortement imprégnés de ruralité, et m'a invité à poser un regard nouveau sur ces villages du périurbain montpellierain. Jusque là, ce « tiers espace » pour reprendre l'expression de Martin Vanier,¹³¹ ce type d'espace « ni-ni », ni vraiment la ville, ni vraiment la campagne m'intéressait peu et ne m'inspirait pas une grande sympathie : à la fois trop urbanisé pour vivre au plus près de la nature, et finalement bien trop rural pour jouir d'une vie culturelle intense. Cet entre-deux

¹³¹ Martin VANIER, *Métropolisation et tiers espace : quelle innovation territoriale ?* Rencontres de l'innovation territoriale. Texte en ligne, www.pacte.cnrs.fr/.../pdf_41_Vanier_Tiers_espace, page consultée le 12 juillet 2012.

m'apparaissait sans personnalité et sans attrait. J'appréhendai le périurbain dans mes réflexions parce qu'il était impossible de ne pas en tenir compte dans le cadre de l'étalement urbain, mais je n'abordais pas le périurbain « en soi ». Cette approche était quelque peu manichéenne, et rapidement au « ni-ni » succéda un « mi-mi », un timide « à la fois rural et urbain » qui offrait l'avantage de comprendre la *success story* du périurbain et d'inscrire ce type d'espace dans une dynamique qui lui est propre, avec des formes de territorialités nouvelles. Plus une agglomération est attractive et plus son périurbain est attractif. L'attrait toujours confirmé de et pour cette « espèce d'espace » suscite des affrontements politiques, des rivalités et des conflits d'usages, absolument passionnants à étudier.

Le village de Saint-Georges d'Orques apparaît symbolique et bien à propos pour exprimer les tensions qui peuvent apparaître au sein de ces espaces périurbains attachés à leurs caractéristiques villageoises, voire rurales. L'exemple du projet de LICOM (Liaison Intercommunale à l'Ouest de Montpellier) paraît à cet égard significatif des paradoxes du périurbain et des écarts qui peuvent exister entre les discours militants en terme de développement durable et la *realpolitik*, fût-elle à l'échelle d'une agglomération. En effet, le Conseil Général de l'Hérault a confié au groupement *GIE Egis Route France* la maîtrise d'œuvre d'une route supplémentaire, la LICOM, dont l'objectif est de faciliter l'accès vers le centre de l'agglomération de Montpellier. Le projet consiste à créer une liaison intercommunale à l'Ouest de la ville, venant compléter le réseau local en structurant les dessertes existantes. Ce projet est en contradiction avec les propos, vertueux sur le plan de la durabilité, du SCOT, car ce dernier insiste sur la nécessité de développer les transports en commun et de préserver l'agriculture périurbaine. Pourtant, rien ni personne ne semble vouloir empêcher la réalisation de cette liaison routière. Les habitants des villages de l'ouest montpelliérain, peu impactés par le projet, l'ont, de manière générale, relativement bien accepté. En revanche, l'opinion publique, dans le village de Saint-Georges d'Orques y reste majoritairement hostile, sur la base d'arguments directement empruntés aux thématiques du développement durable : la fluidification du trafic ne sera pas réglée ; le projet, coûteux, favorisera l'urbanisation et multipliera les différents types de pollution ; la généralisation des GPS incitera les automobilistes, et notamment les nombreux touristes qui se rendent en Espagne, à emprunter la LICOM pour se rendre de l'A75 à l'A9 ; et, pour finir, cette nouvelle liaison routière provoquera la disparition de la meilleure partie du patrimoine viticole labellisé

AOC¹³². Dans les villages de l'ouest montpelliérain, les grands principes du SCOT, en terme de transport collectif et de maintien d'une agriculture périurbaine de qualité ne s'appliquent donc pas. Et la thématique du développement durable se trouve mobilisée à la fois par les détracteurs du projet, on l'a vu, mais aussi par certains élus qui profitent de cette « opportunité » pour élaborer et défendre un nouveau projet urbanistique : l'agrandissement du centre du village. Le tracé de la LICOM deviendrait ainsi selon eux une nouvelle « frontière » du périmètre villageois au-delà duquel l'étalement cesserait.

On retrouve une situation quelque peu identique à proximité de Pézenas, dans l'Hérault, sur un terroir exceptionnel, au cœur d'un patrimoine reconnu. La majeure partie du territoire est caractérisée par la présence de deux grandes formations géologiques caractéristiques qui marquent profondément le paysage viticole régional : terrasses caillouteuses quaternaires et notamment celle du Villafranchien déposées le long d'anciens cours de l'Hérault et de l'Orb ; coulées basaltiques issues de volcans actifs au cours de l'ère quaternaire. Dans les deux cas, ces dépôts géologiques ont conduit à une géomorphologie actuelle strictement identique due au principe de « l'inversion de relief »¹³³. La coulée basaltique du volcan des Baumes est classée dans le programme « Villes et Pays d'Art et d'Histoire », décerné en 2002 par le Ministère de la Culture. Cette distinction concerne les territoires qui s'engagent à valoriser leur patrimoine par le développement d'un tourisme actif, par la sensibilisation des habitants et du jeune public pour une connaissance de leur environnement¹³⁴. Les *Estivales de Pézenas* ont pour objectif, chaque été, de mettre en valeur les grands vins des AOC Pézenas Coteaux du Languedoc ainsi que de la Route des vigneron et pêcheurs de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Malgré cette distinction, et en dépit des protestations des vigneron et du Syndicat des Coteaux du Languedoc, un projet d'extension de la carrière de Fontès a été autorisé par arrêté préfectoral¹³⁵ tandis qu'un deuxième demeure, dans la commune proche de Lézignan la Cèbe, un risque majeur. L'un comme l'autre menacent à la fois le terroir et l'attractivité des lieux. Le projet de carrière met en péril la construction à venir d'une région viticole basée sur des terroirs esthétiques et agronomiques. La « grande carrière » de Lézignan-la-Cèbe et la

¹³² Les vins de Saint-Georges sont réputés depuis le Moyen Age, ce qui leur confère l'antériorité et la notoriété la plus forte en Languedoc Roussillon. *Aujourd'hui situé en pleine zone d'appellation d'origine contrôlée (AOC), le village a su conserver une activité viticole de qualité.*

¹³³ « Ces formations géologiques se sont déposées en fond de vallée, dépôts caillouteux transportés par les fleuves ou roche éruptive en fusion très fluide dans le cas du basalte. Du fait de leurs caractéristiques propres, ces dépôts sont très résistants à l'érosion. Sous l'effet du relèvement général subi par le Sud de la France du fait du soulèvement alpin à la fin de l'ère tertiaire et du quaternaire, les flans des vallées ont été plus rapidement attaqués que les terrasses caillouteuses ou les coulées basaltiques et celles-ci se retrouvent aujourd'hui en sommet de collines dans le paysage » in Fanet, J., 2001, *Les terroirs du Vin*, Hachette.

¹³⁴ Onze villes en Languedoc-Roussillon ont obtenu cette labellisation.

¹³⁵ L'arrêté préfectoral n° 2010-1-1573 autorisant l'exploitation de la carrière est paru le 11 mai 2010.

« petite » carrière de Fontès ne sont distantes l'une de l'autre que de cinq kilomètres. Un vigneron¹³⁶, rencontré à Nizas, souligne avec amertume qu'elles sont, de toute évidence, appelées à terme à se rejoindre. L'exploitation d'une carrière s'harmonise pourtant mal avec la découverte de circuits oeno-touristiques prévus dans le cadre de la labellisation Pays d'Art et d'Histoire. À la balafre paysagère générée par l'exploitation de la mine, s'ajouteront des nuisances de toutes sortes : fréquents tirs de mine, noria de camions qui s'engageront sur une route départementale inadaptée à ce trafic intense, concasseurs, et dispersion de millions de particules nuisibles à la santé des villageois-es et à la qualité du vignoble.

Ces conflits, paradoxaux, ont également été étudiés à travers d'autres exemples que le cas montpelliérain ou languedocien. La Balagne, première destination touristique de la Corse, a ainsi fait l'objet d'une étude et d'un travail de terrain, au cours des mois d'été 2009. Élu-e-s, membres de diverses associations, personnel du Syndicat d'initiative et quelques commerçant-e-s ont constitué le corpus essentiel des personnes enquêtées. Les politiques d'aménagement se trouvent confrontées aux dilemmes de construire une passerelle entre développement économique lié au tourisme, protection des espaces convoités, préservation des héritages à la fois naturels et culturels, et respect des « identités » locales, notion floue et polysémique.

Présentation de ces thématiques lors de différents colloques :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- 2011, Colloque <i>Le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social : ressources, pratiques, représentations</i>, 17 et 18 mars 2011, Rouen.- 2009, Colloque international <i>Quel développement durable pour les petits espaces insulaires ?</i>, Saint Denis de la Réunion, 24-27 novembre 2009. |
|---|

Publications dans des chapitres d'ouvrages collectifs :

- | |
|--|
| <p>Chevalier, D, (2011), « La Balagne, entre identités territoriales, valorisations paysagères et développement touristique », in <i>Insularité et développement durable</i>, F. Taglioni (Dir.), IRD Éditions, collection « Objectifs Suds », 650 p., pp. 85-105.</p> <p>Chevalier, D, Bernié-Boissard, C, (2012), « Les paysages viticoles héraultais, entre développements durables concurrentiels, patrimonialisation et urbanisation », in Nassima DRIS (dir.), <i>Patrimoines et Développement Durable : Ressources - Enjeux - Lien social</i>, Presses Universitaires de Rennes, 332p, pp. 187-199.</p> |
|--|

¹³⁶ Entretien avec un viticulteur de Nizas, le 3 février 2011.

Géographie et enseignement de la géographie : quelques réflexions.

L'enseignement de la géographie dans le cadre de l'IUFM

Je ne suis pas, et n'ai jamais été une didacticienne de la géographie. Cependant, j'ai rapidement compris que j'avais été recrutée Maîtresse de Conférences à l'IUFM de Lyon en partie sur la base de mon expérience d'enseignante en premier degré. Il était donc tout à fait logique que je participe aux travaux en cours de réflexion, pilotés par Nicole Tutiaux-Guillon, lorsqu'elle était MCF de didactique en histoire-géographie dans cette même institution.

Nous avons alors posé comme hypothèse que la prise en compte conjointe des dimensions éthiques, sociales et cognitives des disciplines pourrait permettre aux enseignants non spécialistes de faciliter leur tâche. Ce postulat nous a conduit à réfléchir à la réalisation d'un outil, appelé « matrices épistémologiques et sociales en histoire et en géographie » en référence aux travaux sur les matrices disciplinaires en technologie (Lebeaume). Le travail de réflexion sur ces matrices épistémologiques et sociales croisait des dimensions diverses : la structure épistémologique des disciplines et leurs finalités de développement individuel, d'insertion sociale et de formation du citoyen. Étaient donc pris en compte, d'un côté le caractère scientifique de la discipline (en géographie : distance, environnement/milieu, acteur/action spatiale, dialectique des échelles...), et de l'autre son caractère social (développer son esprit critique, être capable de participer aux débats et argumenter, découvrir et respecter les différences...) ; au croisement des deux dimensions se trouvaient des activités d'élèves, susceptibles d'être mises en œuvre dans la classe (cycle 3). Le but principal consistait à proposer des pistes de travail en classe et à repérer des enjeux d'apprentissage. Ce travail reposait sur une analyse externe partagée par l'ensemble des membres de l'équipe : l'histoire et la géographie sont peu et mal enseignées. Au sein de ce couple scolaire, la géographie se trouve encore moins bien lotie que l'histoire car les professeurs d'école sont généralement peu formés dans cette discipline. Ils convoquent régulièrement leurs propres souvenirs d'élèves pour enseigner une géographie qui, de fait, ne correspond que très peu à celle qui se trouve préconisée dans les programmes et les instructions officielles.

Ce travail s'est achevé avec le départ de Nicole Tutiaux-Guillon, lorsqu'elle a été recrutée comme Professeure des Universités à Lille en 2005.

Présentation de ces thématiques lors de différents colloques :

- 2006, Colloque <i>Scénarios</i> , 16-17 mars 2006, IUFM de l'académie de Versailles Site d'Antony – Val-de-Bievre (92), « Les matrices épistémologiques et sociales pour l'histoire et la géographie : un outil efficient en formation ? ».

- 2005, Journées d'études didactiques de l'histoire et de la géographie *Recherche et formation*, INRP Lyon, 9-10 novembre 2005, « Former des professeurs d'école stagiaires aux savoirs historiques et géographiques : petite histoire d'un outil : les matrices épistémologiques et sociales pour l'histoire et la géographie », en collaboration avec Catherine Vercueil-Simion et Gilles Boyer
- 2005, 5ème Colloque international Recherche(s) et formation, *Former des enseignants-professionnels, savoirs et compétences*, IUFM des Pays de la Loire, Nantes, 14-16 février 2005, « Des outils pour la formation des enseignants de l'élémentaire : les matrices épistémologiques et sociales pour l'histoire et la géographie », en collaboration avec Nicole Tutiaux-Guillon et Catherine Vercueil-Simion.
- 2004, 9ème Colloque international de l'AIRDF, *Le français : discipline singulière, plurielle ou transversale ?* Québec, 26-27-28 août 2004.
- 2004, 5ème Congrès International d'Actualité de la Recherche en Education et en Formation, CNAM, Paris, 31 août, 1, 2, 3 et 4 septembre 2004.

Publication dans des Actes de colloques :

- Chevalier, D. (2004), 5ème Congrès International d'Actualité de la Recherche en Education et en Formation, CNAM, Paris, 31 août, 1, 2, 3 et 4 septembre 2004, « Conception d'un outil didactique en géographie : quelles finalités du côté de la recherche ? Quels effets sur les représentations et les pratiques des enseignants ? », Publication en ligne sur le site de l'AECSE <http://www.aecse.net>.
- Chevalier, D. (2006), « Une séance de géographie à l'école primaire : usages du langage naturel dans l'appropriation des savoirs géographiques ». *Le français : discipline singulière, plurielle ou transversale ?* Publication en ligne sur le site de l'Université Laval, à Québec : www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/actes
- Chevalier, D., Boyer, G., Vercueil-Simion, C. (2006), Communication du colloque *Scénarios*, 16-17 mars, IUFM de l'académie de Versailles, en ligne à l'adresse suivante : <http://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=dominique%20chevalier%20g%C3%A9ographie&source=web&cd=8&ved=0CF4QFjAH&url=http%3A%2F%2Fwww.versailles.iufm.fr%2Fcolloques%2Fscenarios%2Fpdf%2FBoyer.pdf&ei=mTuPT7P2OKWs0QXynITsAQ&usg=AFQjCNHV4qvD6NRI-Eqqc3n2FppdC5DRIA&cad=rja>. Page consultée le 18 avril 2012.

Sous la houlette de Pascal Clerc, également Maître de Conférences de géographie à l'IUFM de Lyon, un nouveau groupe de réflexion sur ces questions d'enseignement, s'est constitué, dans le cadre d'une formation de formateurs interne à l'IUFM, en 2010 et 2011. Nous avons alors constitué un petit groupe, composé de collègues de l'IUFM et d'enseignant-e-s du premier et du second degré, et mis en place ce que nous avons alors appelé des « Incontournables » pour enseigner la géographie. En voici la liste, ci-dessous. Leur numérotation sert à les distinguer, non à les classer par ordre d'importance. Chacun de ces incontournables devait faire l'objet d'un développement didactique et scientifique, et donner lieu, à terme à une publication. Malheureusement, cette formation n'a pas été renouvelée du côté de l'institution. Le projet de publication de ces incontournables, développés, explicités et exemplifiés reste cependant à l'ordre du jour.

1. Dans toute séance de géographie, il faut mettre les élèves en activité.

2. La finalité d'une séance de géographie est de mobiliser des connaissances pour comprendre le monde.
3. Raisonner en géographie c'est à la fois situer, constater et interpréter.
4. Identifier des acteurs pour comprendre leur logique.
5. Toute séance de géographie repose sur une problématique sociale (qui peut intégrer des éléments biophysiques)
6. Faire de la géographie, c'est s'intéresser à la dimension spatiale du monde (utilisation de cartes, de plans, de photos aériennes...)
7. Faire de la géographie, c'est travailler sur des problèmes et mettre en œuvre une démarche d'investigation.
8. Faire de la géographie, c'est prendre en compte la complexité du monde (démarche systémique)
9. Quel que soit le sujet abordé il faut changer d'échelles.
10. Faire de la géographie, c'est s'intéresser aux questions socialement vives (qui touchent l'actualité et engendrent des débats)
11. Faire de la géographie, c'est favoriser les interactions entre élèves.
12. Il faut lier autant que faire se peut les sujets abordés au monde des élèves
13. Du plaisir...

Liste des incontournables¹³⁷

L'enseignement de l'Europe, dans le cadre d'une recherche Comenius

Avec deux collègues de l'IUFM, Pascal Clerc, déjà évoqué, et Vincent Porhel, Maître de Conférences en Histoire contemporaine, je participe au projet Comenius « Lifelong Learning Programme », 2010/2012, financé par l'Union européenne. Ce projet, plus spécifiquement intitulé *Perception, Attitude, Movement-Identity Needs Action*, se déroule sous la responsabilité scientifique de Olivier Mentz, Professeur, Pädagogische Hochschule Freiburg, Université des Sciences de l'Éducation.

Il s'agit d'un projet de recherche européen du programme Comenius, élaboré sous l'égide du *Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* de la Commission Européenne. Ce travail, mené en coopération, regroupe huit institutions partenaires provenant d'Allemagne, de Slovénie, de Grèce, de France, de Pologne, de Chypre, d'Irlande du Nord et de Suède. Il a pour but d'identifier les représentations et les pratiques de l'Europe chez les jeunes et de proposer des outils didactiques pour améliorer leurs connaissances et leurs pratiques de l'Europe.

- Belfast (Irlande du Nord), 21-24 mars 2010 : Analyse des curricula. Travail et réflexion sur la notion d'identité européenne.

¹³⁷ En ligne à l'adresse suivante www2.ac-lyon.fr/etab/.../feuille_de_route_1.pdf, page consultée le 11 avril 2012.

- Eskilstuna (Suède), 30 septembre-03 octobre 2010 : Analyse des curricula. Présentation des résultats des questionnaires. Présentation du Tool Kit A. Réflexion autour de la notion de culture(s) européenne(s).
- Larnaka (Chypre), 23-27 février 2011 : Analyse des curricula, présentation des résultats des questionnaires, discussion du rapport intermédiaire, publications.
- Lyon (France), 28 juin-1^{er} juillet 2011 : Finalisation du Tool Kit B. Discussion à propos du Tool Kit C. Réflexion autour de la question de citoyenneté européenne.
- Cracovie (Pologne), 20-24 novembre 2011 : Finalisation Tool Kit C. Pam-Ina ITT.
- Mytilène (Lesvos), 10-13 mai 2012 : Finalisation de tous les Tool Kit et des modules d'enseignements (Pam-Ina ITT)
- Ljubljana (Slovénie), 12-18 septembre 2012 : conférence finale. Présentation des travaux auprès des enseignant-e-s slovènes et de quelques enseignant-e-s partenaires du projet.

Liste des séminaires Pamina auxquels j'ai participé

Dans un premier temps, les programmes scolaires des huit pays partenaires du projet ont été comparés afin d'examiner comment se manifeste et s'exprime l'idée d'Europe dans les différents programmes. Dans un second temps, une étude qualitative a été effectuée auprès d'élèves du secondaire, dans chacun des pays (environ 200 élèves par pays), par le biais de questionnaires semi directifs qui ont pour objectifs d'appréhender les différentes perceptions que les jeunes éprouvent à l'égard de l'Europe. Ces divers résultats ont ensuite été utilisés pour créer des kits didactiques (« ma vie quotidienne en Europe », « Europe et culture européenne », « Europe et citoyenneté européenne ») qui proposent différentes activités d'apprentissages aux enseignants souhaitant enseigner ces problématiques européennes. Les résultats de ces recherches, ainsi que les différents kits didactiques sont (et/ou seront) disponibles sur le site web <http://www.pam-ina.eu/>.

Présentation de ces thématiques lors de colloques :

- 2012, Colloque Pamina à Ljubljana (Slovénie), Communication en anglais *The Concept of « Citizenship »* 12-18 septembre 2012.
- 2012, Colloque « Le concept de citoyenneté dans les programmes scolaires : un garant du vivre-ensemble ? », VI^{ème} Congrès de la Mediterranean Society of Comparative Education, *Éducation et changement social : vers un réel développement humain*. Hammamet 1-2-3 octobre 2012.
- 2011, Colloque international de didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté, *Que valent les apprentissages en histoire, géographie et éducation à la citoyenneté ?*, 17 et 18 mars 2011, INRP, Lyon, « L'Europe dans les programmes du second degré : entre prescriptions institutionnelles et contextes socio-politiques », en collaboration avec Vincent Porhel et Pascal Clerc.

Publication dans des Actes de colloque :

- Chevalier, D., Clerc P., Porhel, V., (2012), « Les programmes scolaires français entre Europe et Nation », in « Que valent les apprentissages en histoire, géographie et éducation à la citoyenneté ? », *Actes du colloque international de didactique de l'histoire, géographie et*

Shoah et territoires mémoriels

Une problématique nouvelle et récente...

Depuis l'automne 2007, de nouvelles perspectives de recherche se sont imposées à moi, celles des « territoires mémoriels » liés à la douloureuse mémoire de la Shoah. Tout a commencé par un mail, reçu une chaude après-midi du mois de juillet, informant qu'un séminaire, organisé conjointement par l'INRP¹³⁸ de Lyon et l'École Internationale pour l'enseignement de la Shoah à Yad Vashem, était programmé à l'horizon des prochaines vacances de Toussaint. Pour de multiples raisons, la perspective d'une réflexion approfondie autour de la thématique de la Shoah, en Israël, me poussa à répondre favorablement, par retour de courriel, à cette proposition. Et finalement, pendant une semaine, sous un soleil automnal méditerranéen, la « Colline du Souvenir » sur laquelle se trouve le campus de Yad Vashem, devint davantage un objet de curiosité géographique qu'historique.

Il apparaissait en effet clairement que ce campus, au-delà de son intérêt historique évident, pouvait (également) être appréhendé sous un angle spatial, à travers ses différentes formes de territorialités et de « mémorialités ». Était-ce spécifique à Yad Vashem, localisé en Israël ? J'avais l'intuition que non.

Avec le soutien de mon laboratoire de recherche et de mon université, je me suis engagée dans cette nouvelle perspective de recherche. Il ne s'agissait surtout pas de faire une géographie de l'histoire de la Shoah. En revanche, ce qui m'intéressait, c'était de comprendre les logiques spatiales et géopolitiques de l'édification des grands musées urbains consacrés à la Shoah dans le monde. L'approche géographique de ces territoires mémoriels allait me permettre de raisonner et de penser les complexités de ces espaces, à différents niveaux d'analyse spatiales, et dans leurs interactions.

Cette prise en compte de la spatialité de la mémoire de la Shoah s'inscrit dans des problématiques et des ancrages théoriques diversifiés.

Il est vite apparu qu'une prise en compte géopolitique s'imposait. Les régimes politiques utilisent et instrumentalisent la mémoire de la Shoah. Mais jusqu'à quel degré, cette exploitation du Mal absolu, est-elle possible ? Par quels biais discursifs, par quelles

¹³⁸ Institut National de Recherches Pédagogiques. Dissout en 2010, cet organisme est devenu l'Institut Français de l'Éducation, intégré à l'École Normale Supérieure de Lyon.

pratiques et par le jeu de quels types d'acteurs ? Si Claude Raffestin¹³⁹, en 1986, évoquait « l'écogénèse territoriale » pour suggérer la « fabrique » territoriale, Michel Lussault¹⁴⁰ mentionne, aujourd'hui, pour sa part, le rôle et les effets des « actions spatiales des opérateurs sociaux ». C'est précisément la dimension spatiale des actes de ces acteurs sociaux, les actions de ces divers opérateurs, telles qu'elles s'inscrivent dans les territoires qui m'intéressent (territoires nationaux, urbains et muséaux), et qui ont été examinés, à Jérusalem, Washington, New-York, Los Angeles, San Francisco, Montréal, Paris, Berlin, Miami et Budapest. Ces divers musées et/ou mémoriaux sont en effet les produits d'images et de représentations hybrides, composées à la fois de diverses matérialités telles que les espaces urbains, l'architecture et les objets exposés, et de multiples idéalités, notamment des idéologies identitaires, territoriales, nationales et supra-nationales, des mémoires complexes, à la fois collectives, familiales, communautaires et individuelles, et, enfin, des valeurs humanistes. Ces divers dispositifs spatiaux, deviennent, éventuellement, eux-mêmes des actants¹⁴¹.

Daniel Lévy et Natan Sznajder¹⁴² montrent que la mémoire de la Shoah ne peut être réduite, conceptuellement et empiriquement à un territoire fixe, et Jeffrey Alexander¹⁴³ souligne combien l'Holocauste¹⁴⁴ est devenu à la fois la représentation symbolique dominante du Mal et le soubassement d'un universalisme moral supranational. La mémoire du génocide des Juifs et la nouvelle « culture des Droits » sont liés, si bien que la Shoah constitue un concept « déraciné » spatialement et temporellement pour évoquer d'autres actes d'injustice et d'autres mémoires nationales traumatisées à travers le monde.

Je ne détaille pas davantage cet aspect nouveau de mes recherches, car le deuxième tome de cette Habilitation à Diriger des Recherches est spécifiquement consacré à ces questionnements spatiaux de la mémoire de la Shoah dans le monde. Il témoigne, à différentes échelles, de ce nouvel intérêt intellectuel. Cependant, si la thématique et le cadre géographique des terrains changent, par rapport aux divers sujets et centres d'intérêt qui ont été les miens précédemment, on peut néanmoins retrouver une trame intellectuelle commune. Les fils sont de la même étoffe.

¹³⁹ Claude RAFFESTIN, « écogénèse territoriale et territorialité », in *Espaces, jeux et enjeux*, Franck AURIAC et Roger BRUNET (dir), Fayard, 343p, pp. 175-185.

¹⁴⁰ Michel LUSSAULT, « De la lutte des classes à la lutte des places », Grasset, 2009, 221p.

¹⁴¹ « Actant », selon la définition donnée par Michel LUSSAULT dans le « *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* », Jacques LEVY et Michel LUSSAULT (Dir.) Belin, 2003, 1033 p. p. 38, désigne une réalité sociale, humaine ou non-humaine, dotée d'une capacité d'action.

¹⁴² Daniel LEVY, Natan SZAIDER, *The Holocaust and Memory in the Global Age*, Temple University Press, Philadelphia, 2006, 234p, p. 26.

¹⁴³ Jeffrey ALEXANDER, « On the Social Construction of Moral Universals : The Holocaust from War Crime to Trauma Drama », 2002, *Europea, Journal of Social Theory* 5, no.1 : 5-85.

¹⁴⁴ Les anglophones préfèrent le terme *Holocaust(e)* à celui de *Shoah*.

...et de nombreux points communs...

- Des démarches communes : comme pour les autres centres d'intérêt, l'analyse des territoires mémoriels des musées et mémoriaux consacrés à la Shoah a reposé sur un travail de terrain basé sur des observations, des rencontres, des entretiens et des transcriptions. Et à l'instar de mes postulats pour le travail de doctorat, la comparaison entre différents lieux m'a semblé tout à fait opportune pour comprendre les différentes logiques d'édification de ces musées et mémoriaux. Si Yad Vashem a été le premier musée étudié du point de vue de l'ancrage territorial de la mémoire, les musées nord-américains ont rapidement fait l'objet d'une observation pour comprendre comment outre-Atlantique cette circulation de la mémoire s'était effectuée. Assez logiquement, les musées européens ont également aiguisé ma curiosité : celui de Paris parce qu'il est le plus ancien, et ceux de Berlin et Budapest parce qu'ils doivent coexister avec d'autres mémoires douloureuses.

- Même si bien évidemment le cadre géographique diffère totalement par rapport aux autres travaux effectués jusqu'alors, ce travail de réflexion sur les mémoires blessées de la Shoah s'inscrit dans le champ des problématiques de géographie urbaine. Les musées retenus sont tous localisés dans des métropoles mondiales, qui, selon les critères de Saskia Sassen¹⁴⁵ sont soit globales à des échelles régionales, pour la plupart d'entre elles, soit globale à l'échelle mondiale dans le cas de New York. L'analyse des localisations de ces édifices permet de mettre en évidence les divers ancrages historiques, sociaux, politiques, culturels, économiques, géopolitiques, idéologiques de ces villes, dans leurs articulations avec de multiples dynamiques qui traversent à la fois l'espace et le temps. Les thématiques telles que *territorialités, conflits d'usages, représentations, discontinuités, pratiques spatiales, jeux d'acteurs*, ou encore *marketing territorial* habituellement travaillées sous l'angle de l'étalement urbain, de la périurbanisation, de la ségrégation, de l'intercommunalité et des politiques urbaines en général se sont trouvées réinterrogées, cette fois-ci, à travers le prisme de la circulation mémorielle de la Shoah.

- À l'instar d'autres réflexions menées par ailleurs, même si la thématique de la mémoire de la Shoah reste bien entendu tout à fait irréductible, il s'agit bien d'arriver à expliquer les divers agencements matériels, à comprendre les multiples représentations, les différentes pratiques spatiales, et à décrypter les soubassements des jeux d'acteurs pour

¹⁴⁵ Saskia SASSEN, *The Global City : New York, London, Tokyo*, Princeton, Princeton University Press, 2001 (1re éd. en 1991)

essayer de donner les clefs interprétatives de ces productions d'espaces à la fois pluriels et spécifiques.

- Si dans mon travail de Doctorat, j'ai montré qu'il existait des producteurs d'images au service des différentes collectivités territoriales, et notamment des villes, ce travail sur les musées et mémoriaux montre qu'il existe également des producteurs et des entrepreneurs de mémoires, lesquelles sont à la fois institutionnelles et plurielles. Sédimentées et circulantes, ancrées et réticulées.

- Enfin, cette opportunité de travailler à une échelle « mondiale » à partir d'un nouvel objet est arrivée à point nommé au moment où je commençais à me lasser des études effectuées, depuis le travail de Doctorat, à une échelle uniquement locale ou régionale. J'avais un peu trop souvent une impression, sans doute excessive, de *déjà-vu*. Et lorsque la thématique du développement durable m'a logiquement amené à m'intéresser à mon propre village, j'ai commencé à ressentir une certaine claustrophobie¹⁴⁶. Sans abandonner pour autant ce niveau scalaire et les thématiques qui s'y rapportent, il était grand temps que j'étende mes champs d'intérêts.

Présentation de ces thématiques lors de colloques ou séminaires :

- 2012, *Les Rendez-Vous de l'Histoire*, Blois 2012, Rencontre-Débat du *Cartable de Clio*, Revue suisse sur les didactiques de l'histoire, « Enseigner les mémoires », Salle Lavoisier du Conseil Général, 20 octobre 2012.
- 2012, Introduction de l'exposition sur les mémoriaux de la Shoah, Paris, Mémorial de la Shoah, du 16 septembre 2012 à mars 2013. Titre de l'introduction : *Patrimoines culturels et territoires mémoriels de la Shoah*.
- 2012, Colloque international *Les cultures du déplacement. Mobilités et requalifications des lieux et territoires*, Université de Nîmes, 14-16 juin 2012 : « Errances, fuites, enfermements, exils... quand l'art et l'architecture expriment la douloureuse mémoire de la Shoah ».
- 2012, Séminaire de recherche *Mémoires des violences politiques*, LISST, 27 février, Université Toulouse le Mirail, « Le corps à l'épreuve des mémoires blessées : Scénographies et parcours dans les musées consacrés à la Shoah ».
- 2011, Colloque international *L'histoire dans les musées : entre mémoires et politique*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 17-19 novembre 2011 : « Comment raconter la Shoah ? Les choix muséographiques de grands Mémoriaux mondiaux (Jérusalem, Washington, Los Angeles, Berlin, Montréal) ».
- 2011, Colloque international *Labellisation et « mise en marque » des territoires*, CERAMAC-MSH, Clermont-Ferrand, 8-10 novembre 2011 : « Édification de Mémoriaux consacrés à la Shoah : enjeux territoriaux, mémoriels, idéologiques et identitaires. Les exemples de Jérusalem, Berlin, Paris et Washington ».

¹⁴⁶ Il s'agit là d'un sentiment personnel, donc subjectif, qui peut sans conteste être discuté. William Bunge montre, à l'inverse que c'est précisément à l'échelle de son quartier, le quartier *Fitzgerald*, à Détroit, qu'il a consacré sa vie de chercheur, en interrogeant notamment ses voisins et ses amis ; il défend l'idée que pour connaître un terrain et ceux qui l'habitent, il faut y vivre, y travailler, y avoir ses réseaux de relations sociales et familiales. Le terrain, selon ce postulat, doit être le territoire quotidien du géographe. (cf William BUNGE, *Fitzgerald. Geography of a Revolution*, Schenkman Publishing Company, Cambridge, Massachusetts, 1971.)

- 2011, Séminaire *Confrontation des historiographies et des pédagogies de la Shoah*, 23 au 31 octobre, Yad Vashem, Jérusalem, « Géographie mémorielle, analyse géographique des grands mémoriaux à travers le monde ».
- 2010, Colloque *Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements ?*, Nîmes, 25-27 février 2010, « Patrimoines culturels et territoires mémoriels de la Shoah : comparaison de trois lieux (Beit Lohamei Haghtaot, Yad Vashem et United States Holocaust Memorial) ».
- 2010, Présentation de mes travaux sur les territoires mémoriels liés aux Mémoriaux consacrés à la Shoah, dans le cadre du séminaire *Cultures, Acteurs, Territoires*, 11 janvier 2010. Séance consacrée au thème *Mémoires, Patrimoines et Identités*. LISST, Toulouse.
- 2009, Colloque international *Actions et interactions (1989-2009)*, Limoges, 15-16-17 octobre 2009, « Yad Vashem : un lieu entre mémoires et espoirs ».

Publications dans des revues à comité de lecture :

- Chevalier, D., (2012), « Yad Vashem, un lieu entre mémoires et espoirs », in " *Territoires en mouvement*, « Religions et Territoires en mouvement. Visibilité et invisibilité, emplois et réemplois du religieux », 13/2012, pp. 56-69.
- Chevalier, D., (2012), « Un Memorial : *Yad*, un nom : *Shem (Isaïe, 55,5)*... et un environnement », in *Le sacre de la nature*, Sajaloli, B. (Dir.) Presses Universitaires Panthéon Sorbonne (à paraître).

Publication dans des chapitres d'ouvrages collectifs :

- Chevalier, D., (2012), « Patrimoines culturels et territoires de deux haut-lieux mémoriels : Yad Vashem (Israël) et United States Holocaust Memorial (Etats-Unis), in *Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements ?* sous la direction de C. Bernié-Boissard, C. Chastagner, D. Crozat, L-S. Fournier, L'Harmattan (à paraître).
- Chevalier, D., (à paraître), « Édifications de musées consacrés à la Shoah : enjeux territoriaux, mémoriels, idéologiques et identitaires ». Presses universitaires Blaise Pascal, collection CERAMAC.

Article soumis à publication, Actes du colloque de Nîmes « Les cultures du déplacement. Mobilités et requalifications des lieux et territoires » :

- Chevalier, D., « Errances, fuites, enfermements, exils... quand l'art et l'architecture expriment la douloureuse mémoire de la Shoah ». éditions l'Harmattan

Conclusion
et
Perspectives de recherches

Perspectives de recherche

Je souhaiterais maintenant conclure ce travail sous la forme des perspectives de recherche que j'envisage pour l'avenir. Les axes de recherche que je projette d'explorer, et, naturellement, d'encadrer dans les années à venir s'inscrivent à la fois dans la continuation des thématiques les plus anciennes, et dans le prolongement des centres d'intérêt récents.

Montpellier : culte et culture du projet, quelles perspectives ?

La ville de Montpellier et l'Agglomération, toujours attractives, poursuivent leur développement. Mon objectif consiste à continuer l'étude de la métropolisation en cours et à analyser ses effets à différents niveaux scalaires. À l'échelle de la ville, par exemple, 43% des Montpelliérains ont actuellement moins de trente ans¹⁴⁷. Cette relative jeunesse, associée, localement, à une rhétorique ancienne en terme de planification urbaine, constitue un terreau propice à la notion de dessein.

Précisément, un projet « *Antigone bis* » se trouve depuis peu en cours de réalisation. En effet, en février 2012, la Ville a acheté 35 hectares de l'ancienne école d'infanterie, aux portes du centre ville, à 50€ le m². À terme, ce quartier sera constitué d'un parc de quinze hectares, déjà existant, et de 2500 logements dont un tiers de logements sociaux. Ce projet d'aménagement rappelle fortement celui d'Antigone, conçu dans les années 1980. Cette friche militaire, qui jusque là a fonctionné comme une enclave dans la ville, est désormais appelée à intégrer le fonctionnement urbain de Montpellier, notamment par le biais de la future ligne 5 du tramway, à l'horizon 2017.

Les quatre lignes de tramway déjà existantes contribuent à modifier la ville, pas uniquement en terme d'accessibilité. Depuis son inauguration officielle, le 6 avril 2012, la ligne 3 dessert, notamment, le quartier du Petit Bard. J'ai commencé, de manière empirique, à observer les effets et changements divers que cette connexion au reste de la ville induit. Avec deux collègues géographes de l'Université Paul Valéry, nous avons le projet d'effectuer une recherche pointue, au niveau spatial, social, économique, urbanistique et politique à l'échelle

¹⁴⁷ Conférence à Montpellier de Michaël Delafosse, adjoint au maire de Montpellier, délégué à l'urbanisme, auprès des étudiant-e-s toulousain-e-s de l'IUP. 5 avril 2012

de ce quartier. Cela suppose de poursuivre le travail de terrain auprès des habitants, des associations, des élus, des commerçants.

À l'échelle de l'agglomération, les années à venir seront là aussi intéressantes : poursuite de l'urbanisation vers la mer, éventuellement définition et délimitation d'un nouveau territoire communautaire, plus vaste, incluant Sète et le bassin de Thau notamment...

Les petites villes de l'arrière-pays languedocien : entre déclin et renaissance ?

À différentes occasions, je me suis rendue dans de petites villes au nord du Languedoc (Lodève, Ganges, Le Vigan, Bédarieux, Pézenas...). Nombre d'entre elles sont d'anciens gros bourgs tournés vers l'industrie textile ou métallurgique, ayant accédé à la modernité beaucoup plus rapidement que les bourgs localisés en plaine, restés agricoles, ou les villages d'altitude, à l'écart du progrès.

L'attractivité de la région languedocienne, essentiellement dynamisée par les pôles urbains montpelliérain et nîmois, modifie en profondeur les économies et les identités de ces petites villes régionales alentour. La métropolisation contribue à effacer spatialement et socialement les anciennes frontières caractéristiques des distinctions « urbain/rural ». L'espace urbain s'étale et s'étend désormais sur de vastes territoires, marqués par la périurbanisation et la généralisation des mobilités. Le processus est sélectif et se superpose à des formes plus anciennes d'urbanisation. Au cours de cette nouvelle phase, plusieurs processus contrastés peuvent être observés : insertion et relations réticulaires des pôles urbains au sein de l'arc méditerranéen, tensions, à l'échelle infra-urbaine, entre centre et banlieues périphériques, et poursuite du déclin de communes d'ancienne industrialisation, proches des pôles urbains les plus dynamiques¹⁴⁸.

Mais précisément, comment, dans ce contexte de métropolisation, les petites villes s'adaptent-elles aux nouvelles données démographiques, résidentielles, économiques et sociales ? Elles accueillent désormais des populations urbaines disposant de revenus modestes, à la recherche d'un foncier à la portée de leur porte-monnaie ; elles accueillent aussi plus généralement une population travaillant dans un rayon de 50 km, à Nîmes, Alès ou Montpellier. Leur zone d'influence peut par ailleurs s'étendre vers d'autres régions, françaises ou européennes, car elles offrent généralement une qualité environnementale d'arrière-pays rural, associée à la présence de services de niveau urbain. Comment font-elles face à ces

¹⁴⁸ Catherine BERNIE-BOISSARD, « Banlieues urbaines, périphéries rurales, agglomération métropolitaine : les métamorphoses de l'urbanité, l'exemple du Languedoc-Roussillon » *Revue Juridique nîmoise*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2010.

mutations ? Et comment ces diverses mutations se manifestent-elles ? Il conviendrait d'analyser les dynamiques du tissu associatif, des commerces et des services, les résultats aux diverses élections (locales, régionales et présidentielles), les discours des édiles, les projets urbains, les différents modes d'habiter, ainsi que les lieux et les formes de travail. Il serait donc nécessaire de mettre en place un travail de terrain qui mettrait de recueillir les paroles et propos d'un important échantillon de personnes. Les petites villes auxquelles je pense sont notamment les suivantes : Saint-Hippolyte-Du-Fort, le Vigan, Alès, Clermont-l'Hérault, Lodève, Montagnac, Bédarieux et Pézenas¹⁴⁹.

Mémoires blessées et territoires

Je souhaiterais par ailleurs poursuivre ma réflexion sur la circulation et l'ancrage territorial des mémoires douloureuses. En Europe et dans le monde, les violences de masse et les génocides ont constitué une caractéristique imposante du vingtième siècle. Si ces thématiques sont amplement travaillées par l'histoire, l'anthropologie, la sociologie ou la psychologie, elles font très rarement l'objet d'analyses spatiales. Pourtant, le travail mené sur les musées et mémoriaux urbains consacrés à la Shoah a montré combien la dimension géographique, à différentes échelles, reste incontournable pour comprendre le présent de ces passés. Où et comment ces mémoires sont-elles commémorées ? À quels endroits précisément ? Sur les lieux des crimes ou dans des mémoriaux urbains ? Sous la pression de quels jeux d'acteurs ? Les diasporas ont-elles joué, jouent-elles encore un rôle dans le fonctionnement de ces musées/mémoriaux ? S'appuient-ils, ou créent-ils, des mythologies nationales ? Sont-ils fondateurs d'idéologies ? S'inscrivent-ils dans le débat politique contemporain et les grandes questions de relations internationales ? Réservent-ils une place aux autres génocides ? Lesquels et pourquoi ? Se projettent-ils dans l'avenir ? Ouvrent-ils dans le sens d'un appel à la paix ? Ces mémoires sont-elles instrumentalisées et à quelles fins ? Comment les cheminements à l'intérieur des musées sont-ils organisés ? Qui visite ces lieux ? Que sont devenus les anciens quartiers et lieux de vie habités par les populations juives avant la Shoah ?

¹⁴⁹ L'analyse des résultats du premier tour des élections présidentielles du 22 avril 2012 est fort intéressante. Si l'on excepte Alès et Pézenas, qui classent les trois premiers candidats selon le même ordre que les résultats nationaux (bien que dans les deux cas Marine Le Pen fasse un score supérieur à la moyenne nationale : respectivement 20,90% et 19,93%) les autres communes offrent toutes des résultats différents. Saint-Hippolyte-du-Fort, qui a vécu depuis l'après-guerre jusque dans les années 2000 au rythme de l'entreprise familiale de la chaussure professionnelle de sécurité *Jallatte* (900 emplois), et qui a contribué, grâce à elle, à la prospérité de la région, place Marine Le Pen en première position, avec 26,26% des voix. Dans les années 2000, la délocalisation et la fermeture des entreprises voisines, *Well* ou *Éminence*, ont passablement contribué à la mise en place de profondes modifications sociales, économiques, culturelles et sociétales. À Lodève et à Clermont-l'Hérault, Marine Le Pen arrive en seconde position derrière François Hollande, tandis qu'à Bédarieux et au Vigan, c'est Jean-Luc Mélenchon le « deuxième homme ».

Ces questionnements seront en partie repris pour aborder prochainement deux autres thématiques concernant les mémoires douloureuses : celles du 11 septembre et celles des crimes du régime Khmer rouge.

- Celle du 11 Septembre tout d'abord. Depuis les attentats, à l'occasion de mon travail de terrain portant, entre autre, sur le musée juif de New York, je me suis rendue à plusieurs reprises sur le site de *Ground Zero*. J'ai pu mesurer l'avancée des travaux, mais aussi des réflexions sur ce qu'il convenait ou pas de commémorer. J'ai alors été frappée par la ressemblance avec les questionnements que pose la mémoire de la Shoah, et par la rhétorique que ce « nouveau culte » emprunte à celui des victimes de *l'Holocaust*. Un vocabulaire identique se trouve mobilisé, mais cette fois-ci les victimes sont de confessions variées. D'ailleurs, en attendant que le musée soit terminé, c'est à l'intérieur de la Chapelle Saint-Paul que différents artefacts se trouvent exposés. Les pompiers représentent indubitablement les héros¹⁵⁰ de cette tragédie. Exténués, c'est ici qu'ils venaient se reposer¹⁵¹, et éventuellement prier. Certains se sont même assis sur le banc de prière de George Washington¹⁵², le temps que des bénévoles les soignent, notamment au niveau des pieds, comme le précise une annotation écrite à l'endroit des touristes. Elle précise à cet égard qu'il ne s'agissait pas là d'actes sacrilèges, car les soldats de Washington Valley Forge, n'ayant pas de chaussures à l'époque, avaient semblablement souffert des pieds. Comme à Yad Vashem le jour de *Yom HaShoah*¹⁵³, la cérémonie de commémoration du 11 septembre 2011 a été marquée par la lecture des noms des victimes, prononcée par de nombreuses personnes. Aux abords du chantier, des témoins de l'événement racontent leur histoire et font visiter le quartier. Daniel Libeskind, architecte notamment des musées juifs de Berlin et de San Francisco, a été retenu, en raison de ses compétences en architecture « mémorielle », pour la reconstruction du World Trade Center. Il s'agira donc de suivre l'édification des différentes structures commémoratives et de les analyser, à différents niveaux scalaires, selon une méthodologie identique à celle employée dans le cadre du volume inédit de cette Habilitation à Diriger des Recherches.

- Celle des crimes du régime Khmer rouge ensuite. J'envisage également de m'intéresser à cette nouvelle catégorie de mémoire douloureuse. Pour l'instant, il s'agit d'un projet ; un long travail bibliographique m'attend, avant d'entreprendre les premières

¹⁵⁰ Même s'ils sont aussi des victimes.

¹⁵¹ Un lit exposé en témoignage.

¹⁵² George Washington s'y asseyait, lorsque New York était la capitale des États-Unis.

¹⁵³ Jour de commémoration de la Shoah.

approches sur le terrain. La dimension anti-urbaine, et spatiale, durant ces années particulièrement sombres, a sans conteste été fondamentale. Durant quelques temps, une carte du Cambodge, réalisée à partir d'ossements de victimes, a été exposée au musée de Tuom Sleng, l'ancien lycée situé à Phnom Penh, transformé entre 1975 et 1979 par les Khmers rouges en centre de détention, torture et exécutions. Il est plus connu sous son nom secret : Sécurité 21, ou S-21.

- Plus généralement, les violences de masse, de leurs mémoires et de leurs traces spatiales et territoriales paraissent sans limites. La mémoire arménienne, du génocide rwandais, des Traités négrières¹⁵⁴, d'Hiroshima et Nagasaki, de Pearl Harbor, de la guerre du Vietnam (aux États-Unis *et* au Vietnam)... constituent des perspectives de recherche qui me paraissent également passionnantes.

Il est temps de conclure ce volume présentant mon parcours scientifique ; mais conclure ne signifie pas clore. La perspective d'être habilitée ouvre des horizons fort stimulants : continuer et approfondir les recherches déjà entamées ; en aborder de nouvelles ; intégrer et partager les problématiques qui me tiennent à cœur, au sein de séminaires ou de programmes de recherches ; accompagner et guider de jeunes chercheurs dans leurs réflexions... Bref, diriger des recherches !

Ce fut un long détour,
[...]
J'ai bouclé mon parcours
J'ai traversé la Seine
Ce fut un long détour
[...].

Barbara. *Mémoire, mémoire.*

¹⁵⁴ Cf la récente ouverture (juin 2012) du mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes.

Dominique Chevalier

Curriculum Vitae

Expériences professionnelles
et travaux

Maîtresse de conférences en géographie
Université Lyon 1- IUFM
<http://www.lyon.iufm.fr/index.html>

Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines (CIEU)
Composante de l'Unité Mixte de Recherche 5193,
Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)
<http://w3.univ-tlse2.fr/cieu/>

Octobre 2012

État civil

Nom : CHEVALIER

Prénom : Dominique, Sylvie

Date et lieu de naissance

30 janvier 1963 à Paray-le-Monial (71)

Mariée, trois enfants (28, 23 et 21 ans)

Nationalité : française

Coordonnées personnelles

7, rue des Terres Rouges
34 680 Saint Georges d'Orques
France

Mobile : +33 6 70 07 52 00

Courrier électronique : chevalier.dom@wanadoo.fr

Activités professionnelles

Maîtresse de conférences en géographie depuis 2002
à l'Université Lyon 1- IUFM

Laboratoire de rattachement

Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines (CIEU) composante de
l'Unité Mixte de Recherche 5193, Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités,
Sociétés, Territoires (LISST)

Adresse professionnelle

IUFM de Lyon, Université Lyon1
5, rue Anselme
69 317 Lyon
Cédex 04
France

Formation initiale et diplômes obtenus

1. Diplômes universitaires

- 1999 **Qualification** à la Maîtrise de conférence en Géographie (23e section)
- 1997 **Qualification** à la Maîtrise de conférence en Géographie (24^e section)
- 1997 **Thèse de doctorat** sous la direction de Philippe Cadène (Université Montpellier III)
Titre : *Projets de villes et politiques municipales de communication. Exemples de quatre villes : Marseille, Montpellier, Nice et Toulouse*
Mention : Très honorable.
- 1989 **Diplôme d'Études Approfondies** (DEA) de géographie, option géographie urbaine, sous la direction de Robert Ferras (Université de Montpellier III)
Titre : *Réhabilitation et revalorisation de la Casbah d'Alger : lectures de plusieurs discours*
- 1988 **Maîtrise** de géographie, option Monde Arabe, sous la direction de Jean-Marie Miossec (Université de Montpellier III)
Titre : *Évolution et structures de la Casbah d'Alger*
Mention : Bien
- 1987 **Licence** de géographie (Université de Montpellier III)
- 1986 **DEUG** de géographie (Université de Montpellier III)

2. Diplôme professionnel

- 1986 **Certificat d'Aptitude Professionnel d'Institutrice** (Académie de Montpellier)

Activités scientifiques

1. Équipe de recherche

Membre du LISST *Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires*. Unité Mixte de Recherche (UMR 5193) créée en janvier 2007 par le regroupement de trois équipes : le Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines (CIEU), le Centre d'Etudes des Rationalités et des Savoirs (CERS) et le Centre d'Anthropologie Sociale.

Mes travaux s'inscrivent plus particulièrement dans les thématiques des axes suivants :

Axe 2. Religion, transmission et construction des collectifs :

Au sein de cet axe, c'est davantage le programme qui s'intéresse aux questions mémorielles qui m'intéresse. La question de la mémoire est en effet un autre axe crucial de la thématique (programme 3), en tant qu'elle conjugue une représentation du passé à un enjeu identitaire. D'où la pluralité fréquente de mémoires en conflit, ou encore « empêchées », c'est-à-dire privées d'expression dans l'espace public. Ces constructions rivales sont d'autant plus actives qu'elles concernent des épisodes tragiques de la vie des sociétés – affrontements externes ou internes. Aussi la ou les mémoires de la violence constituent-elles un cas particulièrement révélateur des processus conjoints d'intégration et de rejet, de souvenir cultivé et d'oubli nécessaire qui marquent la production des identités collectives.

Axe 6. Villes, métropoles et recomposition des territoires :

Les modes d'habiter et les mobilités

Entre contraintes et liberté, comment se fait le choix du type de logement (maison individuelle, collectif, etc.) et du lieu d'habitat (centre-ville, périphérie, périurbain lointain) ? Comment s'opère-t-il selon les différents temps du cycle de vie ?

Face à l'allongement de la distance lieu de travail/lieu d'habitat, comment se réorganisent les modes de vie ?

Quel est le rôle des mobilités dans l'étalement urbain et plus largement dans la restructuration du territoire ?

La proximité

Quel est le lien entre « espaces à faibles distances » et lien social ?

2 – Participation à des projets de recherche

2.1 : Membre du Projet PIRVE 2009/2011, Développement Durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon.

Responsable scientifique : BERNIE-BOISSARD Catherine, Maître de conférences HDR, FRE 3027 Mutations des territoires, Université Montpellier III.

Objectifs :

- Comprendre les lieux, temps et modalités de l'émergence de la notion de durabilité dans le périurbain, dans le contexte languedocien marqué par la vulnérabilité de l'environnement et la précarité de la population. Avoir une meilleure connaissance des enjeux, identifier, dans une démarche prospective et à partir d'une co-construction entre chercheurs et acteurs des

collectivités territoriales, des pratiques émergentes et/ou innovantes, susceptibles de promouvoir une meilleure utilisation de l'espace, des ressources matérielles et immatérielles.

- Confronter trois modèles : le lotissement métropolisé (Montpellier), aggloméré (Nîmes), intégré (Cévennes). Terrains : communautés d'agglomération de Montpellier et de Nîmes, communauté de communes Cévennes Garrigues.

Thématiques :

- *Maîtrise foncière, gestion de l'espace, habitat.* Sommes-nous à l'orée d'une co-fabrication des territoires fondée sur la construction de partenariats, la négociation de projets, l'émergence de nouvelles représentations de l'habitat ? L'analyse testera cette hypothèse et évaluera les marges de manœuvre par rapport au modèle dominant du pavillonnaire.

- *Déplacements et mobilité :* comment se combinent pratiques et représentations individuelles et collectives. Les modes de déplacement doux (vélo, Pédibus pour les trajets vers l'école), les pratiques alternatives et/ou innovantes seront observées.

- *Mutations socio-économiques, accessibilité aux équipements et services :* quelle contribution actuelle et à venir des acteurs de l'économie sociale. Identifier ses composantes, évaluer les formes de coopération en regard d'un décloisonnement favorable au développement durable.

- *La culture :* Comment les politiques culturelles affectent-elles les représentations des habitants des territoires périurbains et contribuent à construire des conduites et des pratiques en accord avec les concepts de la durabilité urbaine, économique et sociale ? Quel est l'état différentiel des réseaux numériques sur les territoires étudiés. Qu'est-ce qu'ils autorisent et qu'est-ce qu'ils contrarient ? Quelles sont les nouvelles potentialités qui, en situation, s'ouvrent aux usagers ? Qu'en est-il de la connaissance de l'accès aux réseaux de nouvelles technologies de communication ?

2.2. Membre du Projet Comenius « Lifelong Learning Programme » 2010/2012, financé par l'Union Européenne, *Perception, Attitude, Movement-Identity Needs Action.*

Responsable scientifique : Prof. Dr. Olivier Mentz, Pädagogische Hochschule Freiburg, Université des Sciences de l'Éducation / University of Education, Kunzenweg 21, D-79117 Freiburg

Résumé :

Le projet PAM-INA vise à identifier les perceptions, attitudes/attachements et les différentes façons d'articuler et d'éprouver ces idées parmi les jeunes Européens. Dans un premier temps, les programmes scolaires des 8 pays partenaires du projet sont comparés pour examiner comment se manifeste et s'exprime l'idée d'Europe dans les programmes. Dans un second temps, une étude qualitative est effectuée auprès d'élèves du secondaire, dans chacun des pays (environ 200 élèves par pays), par le biais de questionnaires semi directifs. Ces questionnaires ont pour objectifs d'appréhender les différentes perceptions que les jeunes ont de l'Europe, à travers plusieurs approches. Ces résultats sont ensuite utilisés pour créer des kits didactiques qui proposeront différentes activités d'apprentissages aux enseignants souhaitant enseigner les questions européennes.

3. Recherches en cours

3.1. Valorisation, dévalorisation des territoires : l'exemple de Montpellier

Plusieurs logiques semblent modeler la valorisation des territoires urbains et deux échelles territoriales de promotion paraissent cohabiter : celle de la ville, d'une part, capable de faire valoir un important travail de marketing urbain mené dès la fin des années quatre-vingts pour asseoir une image « d'excellence » de la cité, et celle de l'agglomération d'autre part, comme territoire émergent en quête d'harmonie, de cohésion sociale, de gestion foncière et de développement durable par ailleurs hautement proclamé.

Nous proposons de mettre en évidence les principaux enjeux de valorisation de l'une et l'autre de ces échelles territoriales.

3.2. L'étalement urbain et la question du développement urbain durable

Depuis un demi siècle, le processus d'étalement urbain caractéristique des villes françaises, et en particulier des métropoles régionales, constitue une dynamique spatiale incontournable pour le champ scientifique comme pour celui de l'action publique. Le nouveau contexte réglementaire national, mis en place à partir de 2000, conduit-il pour autant les acteurs locaux à modifier pleinement leurs pratiques ? Les élus locaux n'échappent pas au discours récurrent de la durabilité de la planète et de la nécessaire préservation des ressources pour les générations futures. Nous souhaitons, dans ce contexte à la fois politique, idéologique, social et discursif, montrer comment se concrétisent des objectifs élaborés et justifiés à l'échelle planétaire comme à l'échelle urbaine.

3.3. Le quartier du Petit Bard, entre relégation et réhabilitation :

Le quartier du Petit Bard concentre une population nombreuse, essentiellement d'origine marocaine, qui présente toutes les caractéristiques de l'exclusion à la fois sociale et spatiale.

A partir d'un travail de terrain mené auprès de jeunes adolescents depuis une dizaine d'années, nous avons cherché à mieux comprendre leur mode vie. Quels modes d'habiter entretiennent-ils avec leur quartier et la ville dans son ensemble ? Quelles représentations ont-ils de l'altérité, de l'école, de leur avenir ? Enfin, quelles constructions identitaires développent-ils dans la mobilité du va-et-vient entre société d'origine et société d'installation ?

Une opération de réhabilitation est actuellement en cours. Les observations et le travail de terrain restent particulièrement appropriés pour y repérer les diverses mutations.

3.4. Territoires mémoriels : l'exemple des mémoriaux consacrés à la Shoah dans les villes-capitales.

(Travail en vue de l'Habilitation à Diriger les Recherches)

Ce travail s'organise autour des différentes formes de territorialités et de « mémorialités » des musées des grandes métropoles mondiales consacrés à la Shoah (Jérusalem, Washington, Los Angeles, San Francisco, Montréal, Paris, Berlin et Budapest).

Quels sont en effet les pratiques, les intentions, les genèses, les histoires particulières et les attendus à la fois cognitifs, muséographiques, identitaires, idéologiques, politiques voire géopolitiques de la construction et/ou production de ces territoires mémoriels? Quels sont par ailleurs, les différents processus engagés par les systèmes d'acteurs, les organisations politiques, sociales, les dispositifs, les diasporas pour faire advenir ces territoires ?

4. Publications

4.1. Articles publiés dans des revues à comité de lecture

Chevalier, D., "Les politiques urbaines, domaine du maire ?" *Les Annales de la Recherche Urbaine*, « Gouvernances », n° 80-81, décembre 1998, pp. 121-128.

Chevalier, D., « Villes promises et villes promues », *Urbanisme*, « L'élue(e) », janvier-février 2001, n°316, pp. 79-81.

Chevalier, D. ; Haoues-Jouve, S. ; Rouyer, A. (2007). La dialectique de la mobilisation et de l'injonction dans la « petite fabrique » locale du développement urbain durable, *Urbia*, pp. 29-43.

Chevalier, D., (2009). « Des politiques culturelles orchestrées con brio... ? L'exemple montpelliérain », in *Sud-Ouest Européen*, « Cultures et projets de territoires », n° 27, pp. 53-66.

Chevalier, D., (2009), « Un territoire de co-spatialité en recomposition : la plage de Maguelone », in *Géographie et Cultures*, « Entrechocs culturels. Espaces et tensions sociétales », n°68, pp. 21-42.

Chevalier, D, (2009), « Ici et là-bas : entre territorialités de l'entre-deux et morcellements identitaires », in *Espaces, Populations et Sociétés*, « Varia », 2009-2, pp. 293-304.

Chevalier, D., Bernié-Boissard, C. (2011), « Développement durable : discours consensuels et pratiques discordantes. Montpellier et Nîmes », in *Espaces et Sociétés* « Quelle ville durable ? », 147, N° 4/2011, pp. 41-55.

Chevalier, D., (2011), « Yad Vashem, un lieu entre mémoires et espoirs », in " *Territoires en mouvement*, « Religions et Territoires en mouvement. Visibilité et invisibilité, emplois et réemplois du religieux », 13/2012, pp. 56-69.

Chevalier, D., (2012), « Un Memorial : *Yad*, un nom : *Shem* (*Isaïe*, 55,5)... et un environnement », in *Le sacre de la nature*, Sajaloli, B. (Dir.) Presses Universitaires Panthéon Sorbonne (à paraître).

4.2. Chapitres d'ouvrages collectifs

Chevalier, D. (1996), « Projets urbains et images de villes », J.P. Charrié (dir.) *Villes en projet(s)*, Actes du colloque de 1995 organisé par le CESURB, Bordeaux, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

- Cadène, Ph. & Chevalier, D., (1997), « Méditerranéité ou mondialisation : réflexions autour de trois places montpelliéraines », in *L'espace public dans la ville méditerranéenne*, Montpellier, Editions de l'Espérou, pp. 149-166.
- Chevalier, D. (1998), « Entre pratiques commerciales et images urbaines : les clients du marché du Plan Cabanne à Montpellier », in *Ville et immigration, Revue sur l'Espace Humain et Urbain*, Y. Marin (Dir.), Presses Universitaires franc-comtoises, n° 678, pp. 71-80.
- Chevalier, D. (2002), « La ville sous le regard des jeunes : quels miroirs ? Quels en-jeux ? Quelles utopies? », *Les utopies de la ville*, Y. Marin (Dir.), Collection Annales littéraires, Presses Universitaires Franc-Comtoises, pp. 25-38.
- Chevalier, D. (2005), « Habiter au Petit Bard, le quotidien d'enfants issus de l'immigration », Actes de Géoforum Poitiers 2004, *Les migrations internationales : connaître et comprendre*, AFDG, pp. 83-89.
- Chevalier, D. (2005), « Les figures de l'étranger à l'école primaire : quelles perceptions, quelles catégorisations, quelles stigmatisations ? », *Le barbare, l'étranger : images de l'autre*, Textes réunis et présentés par Nourrisson, D. et Perrin, Y., Publications de l'Université de Saint Etienne, pp. 375-392.
- Chevalier, D., & Sibertin-Blanc, M. (2006). « Les acteurs de la scène métropolitaine face au double défi de l'urbanisation et du développement durable », *Action publique et projet métropolitain*, éditions de l'Harmattan, pp. 175-189.
- Chevalier, D. (2009), « Le Petit Train : mythes et caricatures », in *Mobilités contemporaines. Approches géoculturelles des transports*, sous la direction de Fumey, G., Varlet, J. Zambri, P., Ellipses, pp. 243-255.
- Chevalier, D., & Sibertin-Blanc, M. (2010), « Entre grands projets et positionnements situés : la maîtrise de l'étalement urbain dans l'agglomération montpelliéraine », in *L'étalement urbain : un processus incontrôlable?*, Sous la direction de Y. Djellouli, C. Emelianoff, A. Bennisar, J. Chevalier, Presses Universitaires de Rennes, pp.165-174.
- Chevalier, D. (2010), « Montpellier et son territoire métropolitain entre valorisation interne et externe : question d'échelle et/ou question d'images ? », in *La dimension culturelle du développement. Dynamiques de valorisation et de dévalorisation des territoires urbains*, sous la direction de A.H Ba, J-L Zentelin., L'Harmattan, pp. 195-205.
- Chevalier, D. (2011), « La Balagne, entre identités territoriales, valorisations paysagères et développement touristique », in *Insularité et développement durable*, F. Taglioni (Dir.), IRD Éditions, collection « Objectifs Suds », 650 p., pp. 85-105.
- Chevalier, D. (2012), « Patrimoines culturels et territoires de deux haut-lieux mémoriels : Yad Vashem (Israël) et United States Holocaust Memorial (Etats-Unis), in *Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements ?* sous la direction de C. Bernié-Boissard, C. Chastagner, D. Crozat, L-S. Fournier, L'Harmattan (à paraître).
- Chevalier, D. Bernié-Boissard, C. (2012), « Les paysages viticoles héraultais, entre développements durables concurrentiels, patrimonialisation et urbanisation », in *Patrimoines et Développement Durable. Ressources-Enjeux-Lien social*, sous la direction de Nassima Dris, PUR, 332p, pp. 187-199.
- Chevalier, D., (à paraître). *Stratégies politiques et conflits d'acteurs : le développement durable comme enjeu et comme objet de conflits*, Presses Universitaires de Caen.

4.3. Publications dans des actes de colloques

- Chevalier, D. (2004), 5^{ème} Congrès International d'Actualité de la Recherche en Education et en Formation, CNAM, Paris, 31 août, 1, 2, 3 et 4 septembre 2004, « Conception d'un outil didactique en géographie : quelles finalités du côté de la recherche ? Quels effets sur les représentations et les pratiques des enseignants ? », Publication en ligne sur le site de l'AECSE <http://www.aecse.net>.
- Chevalier, D., & Sibertin-Blanc, M. (2006), « Entre grands projets et positionnement situés : maîtrise de l'étalement urbain dans l'agglomération montpelliéraine et développement durable », in Actes du colloque Les villes au défi du développement durable, Sfax (www.univ-lemans.fr/lettres/labo/gregum/activites/colloques/sfax/axe3)
- Chevalier, D. (2006), « Une séance de géographie à l'école primaire : usages du langage naturel dans l'appropriation des savoirs géographiques ». *Le français : discipline singulière, plurielle ou transversale ?* Publication en ligne sur le site de l'Université Laval, à Québec : www.colloqueairdf.fse.ulaval.ca/actes
- Chevalier, D. (2012), « L'école en quartier sensible : entre « rude école » et « bonne école ». Représentations d'élèves sur un lieu complexe », in *L'école, représentation(s), mémoire*, CRDP Clermont-Ferrand, CRDP Auvergne, 151p, pp. 133-138.
- Chevalier, D., Clerc P., Porhel, V., (2012), « Les programmes scolaires français entre Europe et Nation », in « Que valent les apprentissages en histoire, géographie et éducation à la citoyenneté ? », *Actes du colloque international de didactique de l'histoire, géographie et éducation à la citoyenneté*, Leininger-Frézal Caroline, Ogier Angelina et Genevois Sylvain (Dir.), Édition Mersenne (en cours de publication), 433p, pp 148-161.

5. Communications à des colloques et séminaires

- 2012, *Les Rendez-Vous de l'Histoire*, Blois 2012, Rencontre-Débat du *Cartable de Clio*, Revue suisse sur les didactiques de l'histoire, « Enseigner les mémoires », Salle Lavoisier du Conseil Général, 20 octobre 2012.
- 2012, *International Conference on European Identity*, Ljubljana, Slovénie, 12-18 septembre 2012, University of Ljubljana, Faculty of Arts, « Presentation of Tool Kit C ».
- 2012, Introduction de l'exposition sur les mémoriaux de la Shoah, Paris, Mémorial de la Shoah, du 16 septembre 2012 à mars 2013. Titre de l'introduction : *Patrimoines culturels et territoires mémoriels de la Shoah*.
- 2012, Colloque international *Les cultures du déplacement. Mobilités et requalifications des lieux et territoires*, Université de Nîmes, 14-16 juin 2012 : « Errances, fuites, enfermements, exils... quand l'art et l'architecture expriment la douloureuse mémoire de la Shoah ».
- 2012, Discutante Séminaire de recherche *Développement durable et Politique publique : approches territoriales*, Les jeudis d'ART-Dev, 1^{er} mars, Université Paul Valéry, Atelier « Les politiques de développement durable en milieu urbain ».
- 2012, Séminaire de recherche *Mémoires des violences politiques*, LISST, 27 février, Université Toulouse le Mirail, « Le corps à l'épreuve des mémoires blessées : Scénographies et parcours dans les musées consacrés à la Shoah ».

- 2011, Colloque international *L'histoire dans les musées : entre mémoires et politique*, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 17-19 novembre 2011 : « Comment raconter la Shoah ? Les choix muséographiques de grands Mémoriaux mondiaux (Jérusalem, Washington, Los Angeles, Berlin, Montréal) ».
- 2011, Colloque international Labellisation et « mise en marque » des territoires, CERAMAC-MSH, Clermont-Ferrand, 8-10 novembre 2011 : « Édification de Mémoriaux consacrés à la Shoah : enjeux territoriaux, mémoriels, idéologiques et identitaires. Les exemples de Jérusalem, Berlin, Paris et Washington ».
- 2011, Séminaire *Confrontation des historiographies et des pédagogies de la Shoah*, 23 au 31 octobre, Yad Vashem, Jérusalem, « Géographie mémorielle, analyse géographique des grands mémoriaux à travers le monde ».
- 2011, Séminaire national de suivi PIRVE (Programme Ville et Environnement), Présentation finale de la recherche « Développement durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon », avec Catherine Bernié-Boissard. *Environnement urbain et développement durable, entre discours politiques*. Ecole centrale de Nantes, Nantes 5 et 6 mai 2011.
- 2011, Colloque *Le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable et du lien social : ressources, pratiques, représentations*, 17 et 18 mars 2011, Rouen, « Les paysages viticoles héraultais, entre développements durables concurrentiels, patrimonialisation et urbanisation », en collaboration avec Catherine Bernié-Boissard.
- 2011, Colloque international de didactique de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté, *Que valent les apprentissages en histoire, géographie et éducation à la citoyenneté ?*, 17 et 18 mars 2011, INRP, Lyon, « L'Europe dans les programmes du second degré : entre prescriptions institutionnelles et contextes socio-politiques », en collaboration avec Vincent Porhel et Pascal Clerc.
- 2010, Colloque *Villes petites et moyennes, un regard renouvelé*, 09 et 10 décembre 2010, Tours, « Entre reconversion et innovations : les exemples de Grabels et de Saint Hippolyte du Fort, en Languedoc », en collaboration avec Catherine Bernié-Boissard et Cassandre Dewintre.
- 2010, Séminaire Art-Dev, *Le développement durable dans le secteur périurbain en Languedoc*, Université de Nîmes, 18 novembre 2010, « Conflits d'usages et de représentations en périurbain montpelliérain ».
- 2010, Séminaire national de suivi PIRVE (Programme Ville et Environnement), Présentation à mi-parcours de la recherche « Développement durable et espace-temps des pratiques dans le périurbain en Languedoc-Roussillon », avec Catherine Bernié-Boissard. *Environnement urbain et développement durable, entre discours politiques*. Discutant Comité d'orientation : Evelyne Lemercier, PUCA. Discutant Comité scientifique : Jean-Pierre Lévy, Labo architecture, Ville, Environnement, dans l'atelier « Espaces urbains, périurbains et extra-urbains », Lyon 12 mars 2010.
- 2010, Séminaire Art-Dev, *Le développement durable dans le secteur périurbain en Languedoc*, Université de Montpellier, 3 mars 2010, « Le projet de LICOM à Saint-Georges d'Orques : anti-thèse du développement durable ? ».
- 2010, Colloque *Patrimoine culturel et désirs de territoires : vers quels développements ?*,

Nîmes, 25-27 février 2010, « Patrimoines culturels et territoires mémoriels de la Shoah : comparaison de trois lieux (Beit Lohamei Haghetaot, Yad Vashem et United States Holocaust Memorial) »).

- 2010, Présentation de mes travaux sur les territoires mémoriels liés aux Mémoriaux consacrés à la Shoah, dans le cadre du séminaire Cultures, Acteurs, Territoires, 11 janvier 2010. Séance consacrée au thème *Mémoires, Patrimoines et Identités*. LISST, Toulouse.

- 2009, Colloque international *Quel développement durable pour les petits espaces insulaires ?*, Saint Denis de la Réunion, 24-27 novembre 2009, « La Balagne entre identités territoriales, valorisations paysagères et développement touristique ».

- 2009, Séminaire international *Faire la ville : par quelles pratiques et par quels projets ?* Université Larbi Ben m'hidi (Oum el Bouaghi, Algérie), 26-27 avril 2009 ; « Jeux d'acteurs et enjeux territoriaux : le cas du quartier du Petit Bard à Montpellier ». Présidente de l'Atelier 4 : « Environnement, cadre de vie et ville durable ».

- 2009, Colloque, *Les jeunes, l'Europe, la Méditerranée. Territoires, identités, politiques*, Quatrièmes rencontres jeunes & sociétés en Europe et autour de la Méditerranée, Forlì (Italie), 26, 27 et 28 mars 2009, « Les jeunes du Petit Bard (Montpellier) face à la réhabilitation de leur quartier : quelles représentations, quels discours et quelles pratiques? ». <http://www.giovaniesocieta.unibo.it/paper/13/chevalier.pdf>

- 2009, Colloque *Sacrée nature, paysages du sacré*, Orléans, 22-24 janvier 2009, « Un Mémorial (Yad), un nom (Shem), Isaïe (55,5)... et un environnement ».

- 2009, Colloque international *Actions et interactions (1989-2009)*, Limoges, 15-16-17 octobre 2009, « Yad Vashem : un lieu entre mémoires et espoirs ».

- 2008, Colloque *Transports, mobilités et approches de géographie sociale et culturelle*, Paris, 10-11 septembre 2008, « Le Petit Train de Montpellier à Palavas : entre mobilités, mythes et caricatures ».

- 2008, Colloque *Le développement culturel : un avenir pour les territoires ?* Nîmes, 17-18 avril 2008, « Montpellier : un territoire à cultiver ? Les enjeux du développement culturel montpellierain ».

- 2008, Colloque international *Périphéries urbaines entre normes et innovations. Les villes du Sud de l'Europe*, Bordeaux, 11-12-13 Juin 2008, « Montpellier Agglomération : entre développement métropolitain et métropole multipolaire ».

- 2008, Colloque international *Action collective et exclusion sociale en Europe*, Université de Lyon, 11-12 janvier 2008, « De la ségrégation socio-spatiale à la mobilisation des acteurs : tergiversations autour du projet de réhabilitation du quartier du Petit Bard à Montpellier ».

- 2006, Colloque Scénarios, 16-17 mars 2006, IUFM de l'académie de Versailles Site d'Antony – Val-de-Bièvre (92), « Les matrices épistémologiques et sociales pour l'histoire et la géographie : un outil efficient en formation ? ».

- 2006, Colloque international *L'école : représentation(s), mémoires*, IUFM de Clermont-Ferrand, 4-5 avril 2006, « L'école en quartier « sensible » : entre « rude école » et « bonne école ». Représentations d'élèves sur un lieu complexe ».

- 2006, Colloque *Dynamique de valorisation et de dévalorisation des territoires urbains*, Université d'Évry, 2-3 mars 2005, « Montpellier et son territoire métropolitain, entre valorisation interne et valorisation externe : une question d'échelle et/ou une question d'images ? ».
- 2005, Journées d'études didactiques de l'histoire et de la géographie *Recherche et formation*, INRP Lyon, 9-10 novembre 2005, « Former des professeurs d'école stagiaires aux savoirs historiques et géographiques : petite histoire d'un outil : les matrices épistémologiques et sociales pour l'histoire et la géographie », en collaboration avec Catherine Vercueil-Simion et Gilles Boyer
- 2005, Colloque international *Circulations et Territoires dans la migration internationale*, Université de Toulouse le Mirail, 16-18 mars 2005, « Ici et là-bas : pratiques spatiales et pratiques sociales de jeunes du quartier du Petit Bard ».
- 2005, Colloque international *Logiques métropolitaines : modèles, acteurs et processus*, CNRS IFRESI, Université de Lille, 2 et 3 juin 2005, « Les acteurs de la scène métropolitaine face au double défi de l'urbanisation et du développement durable », en collaboration avec Mariette Sibertin-Blanc
- 2005, Colloque international *Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance*, Université de Lausanne, 21-23 septembre 2005, « La dialectique de la mobilisation sociale et de l'injonction dans la petite fabrique locale du « Développement urbain durable » : une comparaison Nord-Sud », en collaboration avec Sinda Haoues-Jouve, Alice Rouyer, Fatima Gomes.
- 2005, Colloque international *Les villes au défi du développement durable*, Université de Sfax, 23-26 novembre 2005, « Entre grands projets et petits arrangements : la maîtrise de l'étalement urbain de l'agglomération montpelliéraine sous le prisme du développement durable », en collaboration avec Mariette Sibertin-Blanc.
- 2005, 5^{ème} Colloque international Recherche(s) et formation, *Former des enseignants-professionnels, savoirs et compétences*, IUFM des Pays de la Loire, Nantes, 14-16 février 2005, « Des outils pour la formation des enseignants de l'élémentaire : les matrices épistémologiques et sociales pour l'histoire et la géographie », en collaboration avec Nicole Tutiaux-Guillon et Catherine Vercueil-Simion.
- 2004, *Géoforum*, Poitiers, 11 et 12 juin 2004, Atelier « Les enfants issus de l'immigration », « Habiter le Petit Bard : le quotidien d'enfants issus de l'immigration ».
- 2004, Colloque, *Le barbare, l'étranger : images de l'autre*, Centre de Recherche en Histoire, Université Jean Monnet, Saint-Etienne 14-15 mai 2004, « Les figures de l'étranger à l'école primaire : quelles perceptions, quelles catégorisations, quelles stigmatisations ? »
- 2004, 9^{ème} Colloque international de l'AIRDF, *Le français : discipline singulière, plurielle ou transversale ?* Québec, 26-27-28 août 2004, « Une séance de géographie à l'école primaire : usages du langage naturel dans l'appropriation des savoirs géographiques ».
- 2004, 5^{ème} Congrès International d'Actualité de la Recherche en Education et en Formation, CNAM, Paris, 31 août, 1, 2, 3 et 4 septembre 2004, « Conception d'un outil didactique en géographie : quelles finalités du côté de la recherche ? Quels effets sur les représentations et les pratiques des enseignants ? ».

- 1997 : Séminaire organisé par l'Université Joseph Fourier, Grenoble : *Acteurs et Territoires*, 10-11 avril 1997, "Le maire : acteur politique majeur des politiques urbaines ?".
- 1996, Colloque International *Les espaces publics méditerranéens*, Ecole d'Architecture de Montpellier les 14-15-16 mars 1996, "Méditerranéité ou mondialisation : réflexions autour de trois places montpelliéraines", en collaboration avec Philippe Cadène.
- 1995, Colloque International *Les pratiques de la ville : transformations sociales et évolutions spatiales*, Centre de Recherche sur l'Habitat, Ecole d'Architecture de Paris-La-Défense les 21 et 22 septembre 1995, "L'image de Montpellier, valorisation et enjeux".
- 1995, Colloque International *Villes en projet*, Centre d'Etudes des Espaces Urbains, Bordeaux les 23 et 24 mars 1995, "Projets urbains et images de villes"

6. Travaux de recherches appliquées

- Conception, rédaction et maquette d'une plaquette d'informations grand public concernant la première phase de révision du Plan d'Occupation des Sols de Montpellier, tirée à 4 500 exemplaires. 1990.
- Etude réalisée à propos du marché du logement à Lunel (34), dans le cadre d'un Rapport Développement Social des Quartiers. 1990.
- Révision du Rapport de Présentation du Plan d'Occupation des Sols de Balaruc-les-Bains. 1990.
- Révision du Rapport de Présentation du Plan d'Occupation des Sols de Balaruc-les-Bains. 1986.

7. Membre de jurys de concours

- 2005-2007** Membre du jury du concours CAPLP externe Lettres-Histoire-Géographie
- 2004-2006** Membre du jury du concours Capes externe Histoire-Géographie, Épreuve sur Dossiers. Châlons-en-Champagne. Présidente de commission les trois dernières années
- 2006-2010** Membre du jury du concours CRPE, épreuve d'histoire-géographie.

8. Responsabilités administratives et pédagogiques

- 2009-2010** Co-rédaction du rapport de jury concernant l'Épreuve sur dossier du Capes d'histoire-géographie, publié dans *Historiens et Géographes* n°412, novembre 2010.

- 2006-2007** Responsable et coordinatrice du stage de formation continue « Enseigner l'Europe », IUFM Lyon.
- 2007-2008** Coordination et enseignement : stage « l'enseignement de l'histoire – géographie au cycle 3 : quelles approches privilégier ? », Pékin (Chine), du 11 au 13 février 2008.
- 2005-2006** Responsable de la section PCL1 à l'IUFM
- 2004-2008** Membre de la commission de spécialistes n°2 de l'IUFM de l'Académie de Lyon

9. Responsabilités scientifiques

- 2012-2013** Membre du comité scientifique *International Conference on European Identity*, Ljubljana, Slovénie, 12-18 septembre 2012, University of Ljubljana, Faculty of Arts.
- 2011-2012** Membre du comité scientifique du colloque *Les cultures du déplacement. Mobilités et requalifications des lieux et des territoires*. 14-15-16 Juin 2012, Université de Nîmes.
- 2008-2009** Membre du comité scientifique du colloque *HyperUrbain.2. Nouvelles cartographies, nouvelles villes ?*, Paris, 3 et 4 juin 2008, organisé par CITU-Paragraphe, Université Paris 8 et la FING.
- 2010-2011** Membre du comité scientifique du colloque *HyperUrbain.3. Villes hybrides et enjeux de l'aménagement des urbanités numériques*. Troisième colloque sur les Technologies de l'Information et de la Communication en milieu urbain Université de Montréal - Faculté d'Aménagement 26-28 Septembre 2011
- 2007-2010** Co-responsable et organisatrice du cycle de conférences en sciences sociales à l'IUFM de Lyon.
- 2006-2007** Co-responsable du séminaire « deux sciences sociales et leur enseignement : le renouvellement des savoirs en géographie et en histoire » à l'IUFM de Lyon http://www.lyon.iufm.fr/pole_recherche/recherche.html

Activités d'enseignement et de formation

Dans le premier degré (cycle 3 essentiellement)

1988-2002 Institutrice dans différentes écoles du département de l'Hérault

Dans l'enseignement supérieur

- 2012-2013 Maîtresse de conférences de géographie à l'IUFM (192 heures).
- 2010-2013 Cours de géographie à l'ENS Lyon (60 heures) au sein d'une classe passerelle à l'enseignement supérieur (CPES).
- 2002-2013 Cours préparation Capes « La France en villes » (6 heures), Université de Limoges.
- 2005-2013 Cours en « Questions d'actualité et de culture générale », préparation aux concours des Ecoles de journalisme et de Sciences Po, Université Paul Valéry de Montpellier (24 heures).
- 2005-2006 Intervention *Deux exemples de projets urbains lyonnais* dans le cadre du Master Territoires de l'urbain, à l'Université Paul Valéry de Montpellier (6 heures).
- 1997-2003 Chargée de cours (vacataire) à l'Université Toulouse le Mirail, au sein de l'IUP « Aménagement et développement territorial », dans le module de 1^{ère} année *Initiation au diagnostic territorial* (44 heures).
- 1995-1996 Chargée de cours (vacataire), département d'Urbanisme de l'Ecole d'Architecture, à Montpellier, certificat de 5^{ème} année *Urbanisme et Aménagement dans les Pays en Développement* (12 heures).
- 1995-1996 Chargée de cours (vacataire), département d'Urbanisme de l'Ecole d'Architecture, à Montpellier, certificat de 5^{ème} année *Urbanisme et Aménagement dans les Pays en Développement* (12 heures).
- 1996-1997 Chargée de cours (vacataire) à l'Université Toulouse le Mirail, dans le module *La géographie, science sociale* (38 heures).
- 1996-1998 Chargée de cours (vacataire) à l'Université Paul Valéry, Montpellier, dans le module *Régions, nations, aires culturelles* (84 heures).
- 1992-1998 Chargée de cours (vacataire), département d'Urbanisme de l'Ecole d'Architecture, à Montpellier, certificat de 2^{ème} année *Espace et Société* (60 heures)

Nature des enseignements dispensés et publics concernés

À l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de l'Académie de Lyon (2002-2011)

Préparation aux concours :

2003-2008	CAPES interne Histoire-Géographie, préparation à la question <i>Les Suds</i>
2002-2010	CAPLP2 Lettres-Histoire-Géographie, préparation, écrits et oraux de géographie
2002-2013	CAPES externe Histoire-Géographie, préparation aux oraux de l'épreuve sur dossiers.
2002-2013	CRPE externe, préparation à l'épreuve de géographie.
2010-2012	CAPES, préparation à la question « La France en villes », Université Lyon3.

Directions et encadrement de Masters professionnels

Quelques exemples de mémoires encadrés (la liste serait trop longue):

- Enseigner le centre-ville à des élèves de cycle3
- L'école, la ville et l'intégration : quels enseignements mettre en place pour enseigner « leur ville » à des élèves issus de milieux défavorisés ?
- L'histoire des arts : un enseignement pluridisciplinaire. Les arts de l'espace par les arts visuels et la géographie
- Enseigner la géographie : une séquence sur la notion de centre-ville
- Comprendre et s'approprier la ville à travers les arts visuels

Formation initiale des enseignant/e/s du premier degré

- Cours dans un séminaire intitulé *Maîtrise de l'espace urbain, citoyenneté et connaissance de l'environnement scolaire* (30h), 2003/2007. Ce séminaire repose sur l'acquisition d'outils et de méthodes d'analyse de l'espace urbain (lecture de paysages, projets d'aménagement, publicités, annonces immobilières, trajets d'élèves... à différents niveaux d'échelles et de décisions). Les stagiaires utilisent les périodes de stage pour réinvestir les acquis dans

l'élaboration de séquences d'apprentissage ; leurs pratiques et leurs réflexions nourrissent tout particulièrement leur mémoire professionnel.

- Cours sur le thème *Identités des élèves et des apprentissages en histoire-géographie*, Centre Michel Delay à Vénissieux, 2003.

Formation continue des enseignant/e/s du premier degré

La formation continue des enseignants du 1^{er} degré s'effectue pendant des périodes de stages thématiques à l'IUFM. Interventions dans les stages suivants :

- *Enseigner l'Europe*, 2002, 2004, 2005, 2006.
- *Enseigner le développement durable*, 2005.
- *Le temps et l'espace à l'école maternelle*, 2002.
- *Vivre et enseigner la ville*, 2003.
- *Espaces proches, espaces lointains*, 2005.
- *Enseigner le patrimoine*, 2005, 2006, 2008.
- *Enseigner la géographie en cycle 3*, 2009.

À l'École normale supérieure de Lyon (2010-2013)

Depuis 2010, une Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur littéraire, a vu le jour à l'École normale supérieure de Lyon. Cette formation dure une année ; elle a pour objectif d'éviter l'échec en université au cours de l'année qui suivra. L'objectif consiste donc à aider des bacheliers et bacheliers, boursiers, motivé-e-s, issu-e-s de filières générales ou technologiques, en travaillant avec eux la méthodologie et en renforçant leur culture générale, sur le site même de l'ENS, particulièrement propice aux études. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de l'ENS et de l'IUFM. L'année est divisée en six séquences de cinq semaines. Cinq séquences sont consacrées à la géographie ; chaque séance est composée de 2 heures de cours magistraux et de 2 heures de TD. Intervention dans trois séquences:

- Villes et espaces urbains : « Les dynamiques urbaines », « Les *trois vitesses* de la ville », « Le projet du Grand Paris », « Ville et développement durable », « Frontières dans la ville et villes-frontières »
- Identités et territoires : « Définitions d'identités et de territoire(s) », « Genres et territoires », « Religions et territoires », et réalisation d'un power-point par les élèves sur une question au choix en lien avec les cours.
- La troisième séquence est tributaire des questions au programme du concours des IEP de province, compte tenu que depuis l'existence de cette classe passerelle plusieurs élèves souhaitent présenter ce concours.

Au Centre National d'Education à Distance (2006-2012)

Préparation au Caplp2 (Sujet, corrigé et correction de copies)

- « Les espaces industriels en France métropolitaine », 2012-2013.
- « Réseau de transports et organisation du territoire en France métropolitaine », 2011-2012.
- « Les espaces littoraux en France » pour la composition en géographie, et « Les mutations des espaces ruraux en France métropolitaine » pour l'épreuve de commentaires, 2010-2011.
- « Les espaces touristiques en France métropolitaine », 2009-2010.
- « Les réseaux de communication en France métropolitaine », 2008-2009.
- « Les France rurales en France métropolitaine », 2007-2008.
- « Les dynamiques urbaines en France métropolitaine », 2006-2007.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
<i>CHAPITRE UN DU BACCALAUREAT AU DOCTORAT</i>	9
DU BACCALAUREAT A LA LICENCE : ENTRE HESITATIONS ET ENGAGEMENTS	10
DE LA MAITRISE AU DOCTORAT : LES PREMIERS PAS EN RECHERCHE URBAINE	12
LE CHOIX DE LA CASBAH D'ALGER COMME TERRAIN	12
PRESENTATION DE CE PREMIER TRAVAIL	14
... ET DE SES RESULTATS	16
REGARD REFLEXIF SUR CE TRAVAIL	18
CHANGEMENT DE CAP	21
QUATRE METROPOLES FRANÇAISES MERIDIONALES	23
QUATRE CITES MERIDIONALES AUX PASSES CONTRASTES	24
UN PASSE DIVERSEMENT VALORISE, UN PASSE DIVERSEMENT VALORISABLE	27
QUATRE VILLES, QUATRE PROJETS ECONOMIQUES ?	30
QUATRE VILLES, QUATRE PROJETS URBAINS ?	34
DES STRATEGIES DE COMMUNICATION DIVERSIFIEES	35
QUELS REGARDS SUR CE TRAVAIL AUJOURD'HUI ?	36
<i>CHAPITRE DEUX UN PARCOURS D'ENSEIGNANTE</i>	38
LES ANNEES « PRIMAIRE » : 1986-2002	39
LES ANNEES « CHARGEE DE COURS »	43
L'ENSEIGNEMENT A LYON	45
<i>CHAPITRE TROIS ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET DIVERSITES DES TERRAINS</i>	51
IMAGES, POLITIQUES URBAINES ET CULTURES : ENTRE VALORISATION ET DEVALORISATION DES TERRITOIRES	56
LES POLITIQUES URBAINES MONTPELLIERAINES : DE LA VILLE A « L'AGGLO »	56
LA CULTURE COMME VALORISATION : UN PARTAGE DES TACHES ENTRE « LA VILLE » ET « L'AGGLO »	60
LE QUARTIER DU PETIT BARD : ENTRE RELEGATION ET REHABILITATION	64
ÉTALEMENT URBAIN ET DEVELOPPEMENT (URBAIN) DURABLE	72
L'AGGLOMERATION MONTPELLIERAINE ET LA THEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	72
LE DEVELOPPEMENT DURABLE EN LANGUEDOC	74
DEVELOPPEMENT DURABLE, VIGNOBLES ET TOURISME : DES INTERETS DIVERGENTS	78
GEOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT DE LA GEOGRAPHIE : QUELQUES REFLEXIONS.	82
L'ENSEIGNEMENT DE LA GEOGRAPHIE DANS LE CADRE DE L'IUFM	82
L'ENSEIGNEMENT DE L'EUROPE, DANS LE CADRE D'UNE RECHERCHE COMENIUS	84
SHOAH ET TERRITOIRES MEMORIELS	86
UNE PROBLEMATIQUE NOUVELLE ET RECENTE...	86
...ET DE NOMBREUX POINTS COMMUNS...	88
<i>CONCLUSION ET PERSPECTIVES DE RECHERCHES</i>	91
PERSPECTIVES DE RECHERCHE	92
MONTPELLIER : CULTE ET CULTURE DU PROJET, QUELLES PERSPECTIVES ?	92
LES PETITES VILLES DE L'ARRIERE-PAYS LANGUEDOCIEN : ENTRE DECLIN ET RENAISSANCE ?	93
MÉMOIRES BLESSÉES ET TERRITOIRES	94
<i>CURRICULUM VITAE</i>	98

TABLE DES ILLUSTRATIONS

<i>Réseau viaire actuel de la Casbah d'Alger et emplacement des îlots.</i>	15
<i>Campagne de communication début des années 1990.</i>	22
<i>Plaquette « Voyage au cœur de la civilisation méditerranéenne, Montpellier, XX^e siècle après J-C ».</i>	28
<i>Communication de l'aéroport international Marseille Provence, 1995.</i>	30
<i>Carte postale " Ams Tram Way, Roule et roule et pollue pas"</i>	41
<i>Bulletin des élèves</i>	42
<i>Service de chargée de cours, entre 1992 et 2012.</i>	45
<i>Détail des diverses préparations aux concours.</i>	46
<i>Liste des sujets donnés au CNED</i>	47
<i>Participation à divers jurys de concours (2004-2012)</i>	48
<i>Stages de formation continue.</i>	48
<i>Responsabilités administratives et pédagogiques</i>	49
<i>Service d'enseignement, tous sites confondus, année 2010-2011</i>	49
<i>Carte du projet de rénovation urbaine de l'ensemble Petit Bard-Pergola</i>	69
<i>Exemple de morcellement des SCOT. Rapport final PIRVE, avril 2012.</i>	75
<i>Terrains de la recherche PIRVE</i>	77
<i>Liste des incontournables</i>	84
<i>Liste des séminaires Pamina auxquels j'ai participé</i>	85